

EL DJEICHI

N° 748 Novembre 2025 - Djoumada El Oula 1447

Revue de l'Armée nationale populaire

1^{er}
Novembre
1954 - 2025
71^e anniversaire du déclenchement
de la glorieuse Révolution libératrice

Source d'inspiration et de fierté

- Boussole des triomphes de l'Algérie nouvelle
- Catalyseur pour les peuples en quête de liberté
- Jeunesse algérienne : richesse et locomotive de l'Algérie
- Unité nationale : essence de la stabilité et du progrès
- ANP : garante du legs de l'Armée de libération nationale



Coopération



Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha en visite officielle en République de Corée
Renforcer les voies de coopération bilatérale



“

En ce 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, nous célébrons, avec fierté, les gloires des générations ayant livré, sans trêve, des batailles aux quatre coins de l'Algérie, afin que la fidélité à leurs sacrifices demeure une source de détermination à toute épreuve alimentant une conscience collective associée à notre glorieuse histoire. Telle est la boussole qui guide l'Algérie, dans cette phase sensible, vers la consolidation des fondements de l'Etat national et l'exaltation du patriotisme fédérateur des volontés des nationalistes dévoués et des forces vives, particulièrement les jeunes, pour mettre le pays à l'abri des turbulences que connaît notre espace régional, des conflits intenses en cours dans le monde et des fractures dans les relations internationales.

”

Extrait du message de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune,
à l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution libératrice.

Notre unité, source de notre force

L'Histoire de notre pays est riche en repères lumineux et faits mémorables qui ont fait la gloire et la fierté de l'Algérie et tracé les contours de son avenir. Un de ces faits marquants a été le déclenchement de notre glorieuse Révolution libératrice, le 1^{er} Novembre 1954, dont nous commémorons cette année le soixante et onzième anniversaire. Une épopee éternelle dont les chapitres ont été écrits en lettres d'or par le peuple algérien combattant et qui demeurera à jamais gravée dans les annales de l'Histoire de l'humanité comme l'une des plus grandes révolutions libératrices dont l'écho a résonné dans le monde entier. Une Révolution menée par le peuple algérien dont la bravoure, le génie, la foi en la justesse de sa cause, sa détermination sans faille à consentir tous les sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale à arracher sa liberté et son indépendance ont été son arme majeure pour mener le combat jusqu'au bout. Dieu a doté notre pays d'hommes, des patriotes sincères, qui ont sacrifié ce qu'ils avaient de plus cher et de plus précieux pour la Patrie, qui par leurs hauts faits d'armes et leurs exploits sont entrés dans la postérité et dans la mémoire des générations successives. Comment en aurait-il été autrement pour ces fils de Novembre qui ont ravivé la flamme de la liberté qui ne s'est jamais éteinte depuis l'Emir Abdelkader jusqu'au déclenchement de la Révolution libératrice, en passant par les différents soulèvements, résistances populaires et lutte politique sous l'égide du mouvement national ? Tant de générations qui ont écrit l'Histoire de leurs propres mains, l'ont façonnée selon leur désir et soumise à leur volonté et à leurs aspirations, ouvrant la voie à un avenir radieux pour elles et pour tous les peuples endurant les affres de l'occupation, de l'oppression, de la répression, de l'exploitation et de l'humiliation. Pour cela, il lui a fallu défier l'arrogance et la tyrannie d'un occupant barbare qui a eu recours à toutes les méthodes odieuses afin de maintenir le peuple algérien sous le joug de l'humiliation, de la soumission et de l'oppression, à travers la torture, les assassinats, les enlèvements, les disparitions..., commettant ainsi des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui restent imprescriptibles et que le temps ne saurait effacer.

Alors que nous célébrons cette occasion chère à nos coeurs, autant cela constitue pour nous une occasion de convoquer les valeurs et principes de nos glorieux ancêtres, leurs grandes qualités ainsi que notre fierté de ce qu'ils ont accompli, nous sommes également appelés à préserver leur legs et à poursuivre sur leur voie, pleinement conscients en cela qu'ils n'ont triomphé et atteint leur objectif qu'à travers la consolidation de leur unité, de leur cohésion et de leur solidarité, pour un seul objectif : le recouvrement de la souveraineté nationale. Ce sont ces mêmes valeurs que portent aujourd'hui tous les Algériens et qu'ils défendent, il en est pour preuve leur forte mobilisation et leur participation massive à la campagne de reboisement qui a englobé l'ensemble du territoire national, le 25 octobre dernier. Un événement qui a valeur de message éminemment significatif adressé au monde entier, qui dit : nous sommes un seul corps et un seul cœur, notre unité cimente nos fondations et renforce notre détermination à aller de l'avant pour construire une nouvelle Algérie victorieuse, forte, prospère et sûre. Ceci à la lumière notamment des tensions et perturbations qui prévalent sur les scènes régionale et internationale, des complots apparents ou cachés dont notre pays est la cible et des plans malveillants visant à saper la sécurité, la stabilité de notre pays et la quiétude de notre peuple. A ce propos, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale

a souligné : «En ce soixante-et-onzième anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution libératrice, alors que nous célébrons avec fierté les glorieux succès des générations qui ont mené des combats incessants à travers l'Algérie, nous faisons de la fidélité à leurs sacrifices une source de détermination inébranlable et un véritable vivier où se nourrit une conscience collective liée à notre glorieuse Histoire - la boussole qui nous guide. A ce moment crucial, l'Algérie s'attache à consolider les fondements de l'Etat-nation naissant et à insuffler un esprit national unificateur parmi les patriotes fidèles et les énergies dynamiques, notamment parmi la jeunesse, afin d'assurer la résilience du pays face aux turbulences de notre sphère régionale et aux conflits et divisions intenses dont le monde est témoin aujourd'hui.»

Les retentissantes victoires remportées par notre pays tout au long de sa marche triomphale ont été le fruit de la détermination indomptable de son valeureux peuple et de sa vaillante armée, d'un effort ininterrompu pour maintenir la cohésion des rangs et de l'intime conviction que l'unité nationale est le pilier essentiel et la garantie de la préservation de la Patrie et de la consolidation des fondements de sa sécurité, de sa stabilité et de sa renaissance. Une unité gravée dans le marbre, tout comme elle constitue aujourd'hui le creuset national authentique dans lequel se fondent le peuple algérien et son Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, qui a préservé le legs, a été fidèle au serment ainsi que le loyal serviteur de la Patrie et du valeureux peuple algérien. Par son lien étroit et sa cohésion avec son armée, le peuple incarne un modèle unique d'unité, de fraternité et d'abnégation qui permet à notre pays de relever tous les défis et de faire face à toutes les menaces, de quelque nature et source que ce soit. Sur ce point, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a affirmé : «Afin de consolider le caractère populaire de notre armée, nous avons veillé, au sein de l'Armée nationale populaire, et nous continuons de veiller à renforcer en permanence la confiance entre le peuple et son armée qui, seule et elle seule, permettra à l'Algérie d'acquérir l'immunité et l'autorité qui la protégeront de tous les dangers et menaces, et de triompher des vils et acharnés complots et manœuvres de ses ennemis.»

Tous ceux qui ont porté un intérêt quelconque à notre glorieuse Histoire auront parfaitement constaté que le recouvrement de notre souveraineté nationale a été payé au prix fort, celui de millions d'Algériens honorables qui ont consenti d'immenses sacrifices durant la longue nuit coloniale. Sacrifices dont n'ont pas été avares les braves Chouhada du devoir national pour la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays contre le fléau terroriste barbare que l'Algérie a vaincu et éradiqué. L'Algérie qui demeurera fière, forte et sûre tant elle regorge de loyaux patriotes, parmi lesquels les fils de l'Armée nationale populaire, déployés à travers tout le territoire national et le long de nos vastes frontières, s'acquittant pleinement de leurs missions, poursuivant avec constance et en toute confiance le développement des capacités de nos forces armées, fortes de leur profondeur populaire authentique et n'ayant d'autre finalité que de préserver le legs de nos glorieux Chouhada dont l'âme continue de flotter parmi de nous pour témoigner de notre fidélité au serment et de la concrétisation de notre engagement.

**Vive l'Algérie libre et indépendante.
Gloire et éternité à nos valeureux Chouhada■**

1. Editorial

- Notre unité, source de notre force.

3. Activités du Président

12. Activités du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, CEM-ANP

16. Activités militaires

24. Unités en action

- Bilan des opérations du mois d'octobre 2025.

26. Expositions

- 28^e édition du Salon international du livre d'Alger. Forte participation de l'ANP.

28. A l'occasion

- 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution libératrice. Source d'inspiration intarissable de génération en génération.

68. Cause sahraouie

- Autodétermination du peuple sahraoui. Un droit légitime.

70. Cause palestinienne

- Deux ans de génocide dans la bande de Ghaza. Catastrophe humanitaire et sociale sans précédent.

72. Sport



3



16



28

Superviseur général
Monsieur le général d'armée
Saïd Chanegriha, ministre
délégué auprès du ministre de
la défense nationale, CEM-ANP

Responsable de la publication
Le directeur de l'information
et de la communication
général-major Mabrouk Saba

**Directeur du Centre
national des publications militaires**
Général Faouzi Bala

Chef de département rédaction

Colonel Ali Boucherba

Chef de département pré-presse

Lt-colonel Hamid Merah

Chef de département documentation et conservation
Lt-colonel Lamia Bendada

Réalisateur
PCA/ Abdelouahid Meziane
Sergent Slimane Chafa

Impression

EEPA

Tirage

20 000 exemplaires.

Editeur

Centre national
des publications militaires.



Tél : (021) 65 44 02

Fax : (021) 65 44 32

E-mail : cnpm@mdn.dz

Site web : www.mdn.dz

Siège: Rue Bachir-Attar 1^{er} Mai. Alger. (Algérie).

Issn : 0419-4799



Version numérique



CONSEIL DES MINISTRES

Plusieurs projets de lois adoptés

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, le 2 novembre 2025, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique, ainsi qu'à des exposés portant notamment sur le raccordement des grands projets agricoles des cultures stratégiques au réseau électrique et les nouvelles dispositions prévues dans le projet de code de la route.

Après présentation par Monsieur le Premier ministre de l'ordre du jour et des activités du gouvernement au cours des deux dernières semaines, Monsieur le Président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes :

Nouvelles mesures prévues dans le projet de code de la route

- Monsieur le Président a salué la teneur de ce projet de loi, qui prévoit des mesures drastiques et rigoureuses, à même de réduire les accidents de la route, d'autant qu'il tient compte de tous les éléments de la chaîne de régulation et de contrôle de la circulation, y compris les auto-écoles, les conducteurs, les véhicules, tous types confondus, et les dispositifs de contrôle.

- Le nouveau code de la route tire son efficacité de plus de 50 nouvelles mesures sur un total de 193 articles.

Monsieur le Président de la République a instruit le gouvernement de prendre en considération les points suivants

- Les amendements apportés au code de la route doivent faciliter les missions de la justice et des corps de sécurité pour leur permettre d'engager et de prendre les mesures légales appropriées.
- Nécessité d'accréditer des agents assermentés par la justice chargés de contrôler les véhicules et d'enquêter sur les accidents de la route, afin de déjouer toute tentative de falsification et de fausses déclarations dans les rapports techniques et procéduraux.
- Instauration d'exams médicaux périodiques et inopinés pour les conducteurs de tous types de transport,

afin de s'assurer de leur aptitude à la conduite, tout en réduisant les distances de conduite entre les conducteurs alternants, selon des dispositions fixées par la loi.

- Doter les agents de contrôle relevant des corps de sécurité d'équipements technologiques permettant le paiement électronique des infractions, de tests de dépistage de drogue et de moyens de contrôle du poids en charge au niveau des points de contrôle de sécurité.

Raccordement des grands projets agricoles des cultures stratégiques au réseau électrique

Après un exposé présenté par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, faisant état d'importantes réalisations, notamment le raccordement de 100 432 exploitations agricoles à l'électricité et l'alimentation en électricité et en gaz des projets d'investissement stratégiques menés avec des partenaires de l'Algérie, tels que le projet qatari Baladna, le projet du groupe algérien Cevital et le projet italien BF, dans les délais convenus pour aplanir les difficultés rencontrées, Monsieur le Président de la République a donné les orientations suivantes :

- Monsieur le Président a ordonné un suivi rigoureux du projet d'interconnexion électrique entre le nord et le sud du pays, au vu de son rôle stratégique dans l'amélioration de la qualité des services.
- Monsieur le Président a enjoint d'orienter le surplus de production électrique vers l'exportation à destination de l'Europe ou de l'Afrique.

Projet d'orientation agricole

- Monsieur le Président a instruit le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche de coordonner avec le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations pour procéder immédiatement à l'importation de moissonneuses et de matériels de semis, avec la possibilité d'importer des machines de moins de cinq ans destinées à la récolte de maïs et des graines oléagineuses, y compris le tournesol.

- Préparer un nouveau projet de loi d'orientation agricole pour une organisation définitive du secteur, selon une vision prospective associant des spécialistes.

Le Conseil des ministres a également approuvé, après examen et débat, le projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique, ainsi qu'un projet de décret présidentiel portant ratification de l'accord de siège entre l'Algérie et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) concernant l'ouverture d'un bureau extérieur de l'OMPI en Algérie■



MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PRESIDE L'OUVERTURE DE L'ANNEE JUDICIAIRE 2025-2026

Garantir une justice indépendante et intègre

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), a affirmé, le 12 octobre 2025, lors de l'ouverture de la nouvelle année judiciaire 2025-2026 que la révision en profondeur de l'arsenal juridique national visait à consacrer les droits et libertés des citoyens et à renforcer les acquis des droits de l'Homme qui sont indissociables.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement.

Renforcement de l'arsenal juridique

Monsieur le Président de la République a évoqué la question du renforcement de l'arsenal juridique national, précisant que ces dernières années, «nous avons initié de nouveaux textes juridiques et entamé la révision en profondeur d'autres lois, conformément aux engagements que j'ai pris pour la moralisation de la vie publique et la lutte contre les dérives et la corruption, qui portent atteinte à nos valeurs religieuses et culturelles et à notre identité nationale».

Il a souligné, à cet égard, que la majeure partie de ce nouvel arsenal juridique «vise à servir directement les citoyens en matière de droits et libertés, à adapter les institutions dans ce sens et à renforcer les acquis des droits de l'Homme qui sont indissociables», en créant «un environnement favorisant l'adaptation du système juridique aux progrès technologiques et socioéconomiques que connaît notre pays».

«Au regard de la vitesse avec laquelle se développe notre pays sur le plan économique, notamment en matière d'économie de la connaissance, il est impératif de s'adapter aux évolutions et d'élaborer de nouvelles lois dans ce sens», a affirmé Monsieur le Président de la République, citant, entre autres textes révisés dans cette optique, la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et la loi relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel.

Monsieur le Président de la République a également évoqué

le nouveau code de procédure pénale qui, a-t-il dit, «conférera davantage d'efficacité au pouvoir judiciaire, en garantissant la sécurité juridique, conformément aux exigences de la lutte contre la criminalité, protègera les droits et libertés, renforcera les règles du procès équitable, facilitera l'accès à la justice, encouragera l'investissement et établira les fondements de la sécurité économique au sens large».

Monsieur le Président de la République a poursuivi en affirmant que «compte tenu de la vitesse avec laquelle notre pays se développe et de l'évolution des approches économiques et d'investissement, l'élaboration de nouvelles lois s'impose, d'autant plus qu'au moins 85% des transactions économiques sont désormais libres, s'effectuant entre opérateurs privés ou entre l'Etat et des opérateurs privés».

Aussi, a-t-il appelé à multiplier les tribunaux de commerce pour résorber les affaires qui s'accumulent et qui «donnent aux citoyens la fausse impression d'une justice lente dans ses décisions».

Réaffirmant que la révision des textes législatifs visait à «faciliter les procédures de recours à la justice», Monsieur le Président de la République a fait savoir que ces textes seront «consolidés par des textes complémentaires visant à encadrer l'initiative en matière économique, commerciale et d'investissement, à consacrer la transparence et l'intégrité et à renforcer la lutte contre la corruption», un volet qui, a-t-il souligné, «représente une priorité absolue dans la démarche que nous menons avec une détermination politique sans faille, en s'appuyant sur les hommes et les femmes du secteur de la justice».

Fournir un cadre juridique adapté aux orientations économiques du pays

Pour Monsieur le Président de la République, l'ouverture de l'année judiciaire est «l'occasion de faire le point sur les réalisations accomplies par l'institution judiciaire, grâce aux réformes que nous avons engagées pour une justice indépendante, intègre et efficace, reposant sur la primauté du droit et soucieuse d'instaurer la confiance, d'assurer la sécurité des personnes et des biens, et de fournir un cadre juridique adapté aux orientations économiques du pays, notamment l'encouragement de l'investissement et le renforcement du climat de quiétude et de stabilité».

Convaincu du «rôle vital» des magistrats, Monsieur le Président

de la République a affirmé «insister constamment, dans ses directives adressées au gouvernement, sur la nécessité d'une prise en charge optimale des personnels du secteur de la justice et de l'impératif de poursuivre les efforts visant à moraliser l'action judiciaire et à la promouvoir en termes de qualité et d'efficacité», soulignant l'importance de «prendre en charge les besoins courants des magistrats afin de leur permettre de se consacrer entièrement à leurs missions».

Monsieur le Président a également insisté sur l'importance de consacrer le principe de la défense et de la présomption d'innocence, comme «une des garanties fondamentales d'un procès équitable et d'une protection contre les abus», relevant que «la véritable justice repose sur l'équité, le rapprochement et l'interaction positive avec les citoyens, l'amélioration des services et la lutte, avec fermeté et rigueur, contre toutes les formes de corruption et de criminalité qui menacent le tissu social et leur faire face avec rigueur et fermeté». Par la même occasion, Monsieur le Président de la République s'est félicité des «progrès réalisés par le secteur dans le processus de transition vers un système de justice numérique», soutenant que «des ressources humaines qualifiées et compétentes dans ce secteur constituent un facteur clé pour incarner le principe d'indépendance qui découle de l'individu et d'un engagement total à instaurer une justice rassurante et plus proche des citoyens, tendant à simplifier ses procédures».

Monsieur le Président a, dans ce cadre, salué les magistrats qui «exercent leurs nobles missions, armés de valeurs morales, de savoir et de vertu, et qui sont attachés au devoir de réserve et de prudence qui leur sont dictés par leur statut distingué dans la société». Ces magistrats, a-t-il dit, «font honneur au secteur de la justice qui a réalisé des progrès notables sur la voie de la modernisation et de la consécration des méthodes de travail modernes».

Selon lui, ces réalisations «contribueront à améliorer le climat des affaires dans notre pays, qui connaît actuellement une transformation économique prometteuse, et encourageront les entreprises économiques à prospérer, grâce à la contribution efficace du secteur de la justice».

Après avoir souhaité au secteur davantage d'acquis, Monsieur le Président de la République a réitéré «sa ferme détermination à mobiliser et à mettre à disposition tous les moyens humains et matériels pour garantir une justice indépendante et intègre, inspirant la confiance et reflétant l'Etat de droit, et ce, par fidélité au vaillant peuple algérien et aux valeureux Martyrs».

Monsieur le Président a conclu ses propos en annonçant la promulgation du statut de la magistrature avant la fin de l'année 2025■

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE HONORE les athlètes qui se sont distingués dans différentes compétitions internationales



Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a présidé, le 15 octobre 2025 à Alger, une cérémonie en l'honneur des athlètes algériens médaillés aux Championnats du monde de para-athlétisme à New Delhi, aux Mondiaux d'athlétisme à Tokyo et au Championnat arabe de basket-ball au Bahreïn, ainsi que de l'équipe nationale de football qualifiée pour la Coupe du monde 2026.

La cérémonie s'est déroulée au Palais du peuple, en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du gouvernement, de cadres supérieurs et de représentants de la communauté sportive.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Sports, Walid Sadi, a salué l'attachement de Monsieur le Président de la République à accompagner et encourager les athlètes et le sport algériens, soulignant que cette cérémonie «reflète le soutien continu et constant de Monsieur le Président de la République aux athlètes et au sport algériens, à travers la réalisation d'infrastructures sportives modernes et la promotion de la pratique sportive. Vous avez toujours été le premier supporter et le plus grand soutien à nos athlètes et à nos sélections, à travers l'intérêt que vous leur portez et votre suivi permanent de leurs exploits en Algérie et à l'étranger», a affirmé M. Sadi, s'adressant à Monsieur le Président de la République.

«Guidés par vos hautes orientations, nous réitérons notre engagement à faire du sport une véritable culture de vie», a ajouté le ministre. Les athlètes algériens honorés ont, de leur côté, salué l'initiative de Monsieur le Président de la République, y voyant une grande motivation pour donner le meilleur d'eux-mêmes lors des prochaines compétitions.

Au terme de la cérémonie, Monsieur le Président de la République a pris une photo-souvenir avec les athlètes distingués.

Dans le même contexte, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 2 novembre 2025, la championne du monde et olympique Kaylia Nemour, accompagnée de ses parents et du staff technique de la Fédération algérienne de gymnastique■



MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SUPERVISE
LA 53^e EDITION DE LA FINALE DE LA COUPE MILITAIRE D'ALGERIE DE FOOTBALL

La Garde républicaine s'adjuge le trophée

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a supervisé le 29 octobre 2025 la finale de la Coupe militaire d'Algérie de football, dans sa 53^e édition, au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires à Ben Aknoun, dans la 1^e RM, où il a été accueilli par Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire.

A l'entame et après la cérémonie d'accueil, Monsieur le Président de la République a écouté l'hymne national et reçu les honneurs qui lui ont été présentés par les différentes formations des forces de l'ANP, avant de rendre le salut à la délégation d'accueil, à savoir le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le commandant de la Garde républicaine, les commandants de forces, le directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, le commandant de la Gendarmerie nationale par intérim, le commandant de la 1^e Région militaire, le chef du Département emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire et le chef du Service des sports militaires.

Ensuite, Monsieur le Président de la République a rejoint la tribune officielle, où il a donné le coup d'envoi de la finale qui a réuni les équipes du Commandement de la Garde républicaine et de la Direction de l'administration et des services

communs/MDN, en présence de membres du gouvernement, de conseillers de la Présidence de la République, ainsi que des directeurs et chefs des Services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire.

La première mi-temps de ce match a été marquée par un jeu égal entre les deux équipes qui se sont tour à tour partagé la

Athlètes militaires qui se sont



Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune honore le crossmen, le sergent contractuel Ramdane Ouarghi



maîtrise du jeu, sans concrétiser les occasions en buts, avant que l'arbitre ne siffle la fin de la mi-temps sur un score de 0 à 0.

Au cours de la seconde période, le rythme du match s'est nettement intensifié et a été marquée par la volonté des deux formations de remporter la victoire. Les offensives se sont multipliées de part et d'autre, sans toutefois parvenir à ouvrir le score. Le match s'achève ainsi sur un score nul et vierge, contraignant les deux équipes à une séance de tirs au but pour se départager. Celle-ci a souri à l'équipe de la Garde républicaine sur le score de 5 tirs à 3, s'adjugeant ainsi la 53^e Coupe d'Algérie militaire de football.

Au terme de la rencontre, Monsieur le Président de la République a remis les

médailles aux deux équipes et la Coupe d'Algérie militaire à l'équipe de la Garde républicaine.

En marge de cette finale, Monsieur le Président de la République a honoré un groupe d'athlètes et d'équipes sportives militaires qui se sont distingués au cours de cette saison dans diverses disciplines aux niveaux national et international avec des résultats très positifs, reflétant les grandes capacités et le haut niveau professionnel atteint par les équipes sportives militaires. A l'issue, Monsieur le Président de la République a pris une photo-souvenir avec les athlètes honorés avant de procéder à la signature du Livre d'or du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives ■

distingués au cours de cette saison sportive



MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE REÇOIT

le colonel russe à la retraite et ancien expert en déminage Andrei Pavlenko...



reconnaissance de sa contribution aux opérations de déminage en Algérie. L'expert russe avait également été honoré en 2024 par le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire,

pour son rôle dans la formation des équipes opérationnelles de déminage.

L'audience s'est déroulée en présence du général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, et du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.

«Je souhaite une joyeuse commémoration du 1^{er} Novembre à l'Algérie nouvelle», le mois qui a marqué le déclenchement de la guerre de libération nationale, couronné par l'indépendance du pays, «grâce au sang des Martyrs», a déclaré M. Pavlenko au sortir de l'audience que lui a accordée Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune.

A cette occasion, le colonel russe à la retraite a adressé un message aux jeunes générations, les exhortant à «préserver l'Algérie, comme l'ont fait leurs aïeux», avant de rendre un hommage à l'amitié algéro-russe■

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 4 novembre 2025, M. Andrei Pavlenko, colonel russe à la retraite et ancien expert en déminage, qui a joué un rôle clé après l'indépendance en aidant l'Algérie dans les opérations de déminage et de neutralisation des mines posées par l'occupation française durant la Révolution libératrice. L'Algérie a pu neutraliser 9 millions de mines sur un total de 11 millions, dont 2 millions ont explosé dans des opérations de destruction, alors que d'autres ont fait de nombreuses victimes parmi les Algériens. M. Pavlenko avait été décoré, en 2023, de la médaille El Achir de l'Ordre du mérite national par Monsieur le Président de la République, lors de sa visite en Fédération de Russie, en

le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens de l'étranger...



Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 5 novembre 2025, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti, et la délégation qui l'accompagnait. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf et du conseiller auprès de Monsieur le Président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba■

le ministre égyptien des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés égyptiens...

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 5 novembre 2025, le ministre égyptien des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés égyptiens, M. Badr Abdelatty, accompagné d'une délégation et porteur d'un message du président égyptien, M. Abdel Fattah Al-Sissi, à Monsieur le président de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf et du conseiller auprès de Monsieur le Président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba■



le ministre des Affaires étrangères de la République de Biélorussie...



Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 22 octobre 2025, le ministre des Affaires étrangères de la République de Biélorussie M. Maxim Ryzhenkov et la délégation qui l'accompagnait.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf et du conseiller auprès de Monsieur le Président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba■

le ministre des Affaires étrangères d'Azerbaïdjan...

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 4 novembre 2025, le ministre des Affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan, M. Jeyhun Bayramov, et la délégation qui l'accompagnait. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, et du conseiller auprès de Monsieur le Président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba■



le ministre espagnol de l'Intérieur...

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 20 octobre 2025, le ministre espagnol de l'Intérieur

M. Fernando Grande Marlaska Gomez.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud■



le président de l'organisation patronale russe Business Russia...

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 22 octobre 2025, le président de l'organisation patronale russe Business Russia M. Aleksey Repik.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (Crea) M. Kamel Moula■



et la moudjahida Djamilia Bouhired

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 16 octobre 2025, au siège de la Présidence de la République, la moudjahida Djamilia Bouhired■



JOURNÉE NATIONALE DE L'EMIGRATION Minute de silence à la mémoire de nos Martyrs

A l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, coïncidant avec le 64^e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961, Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a observé 17 octobre 2025, une minute de silence au Palais d'El Mouradia, en compagnie de hauts responsables et de conseillers à la présidence de la République pour rendre hommage aux Martyrs de ces massacres.

A l'image des autres institutions de l'Etat, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP a observé, avec des cadres du MDN, une

minute de silence au siège de l'état-major de l'ANP, en hommage à nos valeureux Martyrs assassinés ce jour-là, des suites des répressions sauvages qu'ont subies les Algériens en France lors de ces manifestations pacifiques.

Cette minute de silence, a été observée par l'ensemble des Commandements de forces, des Régions militaires, des unités et structures de l'ANP. Pour rappel, cette minute de silence a été instituée conformément à la décision de Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, afin de préserver la mémoire nationale et ancrer les valeurs de la glorieuse Révolution libératrice■



Message de Monsieur le Président de la République à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration



**«Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux,
Prière et paix sur Son Messager,
Chères concitoyennes, chers concitoyens,**

Le 17 octobre, nous ravivons le souvenir d'une journée gravée dans la mémoire nationale, témoignant de l'engagement des émigrés algériens en faveur de la glorieuse Révolution libératrice qui, après sept années de lutte armée, s'était érigée en épopée d'émancipation, une épopée qui a drainé, par l'ampleur et la résonance de son élan révolutionnaire, le soutien des peuples épris de liberté à travers le monde en faveur d'un peuple en lutte, résolu à infléchir le cours de l'Histoire coloniale et à se libérer de son joug et de sa tyrannie, au prix de lourds sacrifices. L'étau qui se resserrait sur un colonisateur cerné par la légitimité de la lutte et la justesse de la cause le plongea, à cette étape de l'Histoire, dans l'hystérie, lorsque la police parisienne, sous les ordres du préfet de police de l'époque Maurice Papon, imposa un couvre-feu arbitraire aux membres de la communauté algérienne. Son arrogance le précipita dans l'abîme du crime et de la répression sauvage, s'attaquant à des foules pacifiques sorties manifester, ce qui se

solda par un bilan tragique, avec des manifestants qui furent noyés dans la Seine et d'autres brutalisés, torturés et transférés dans des camps. Le souvenir de ces sacrifices consentis par les enfants de la communauté demeure à jamais gravé dans les esprits.

En cette halte annuelle où nous nous remémorons le 64^e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, je me recueille avec vous à la mémoire de la génération de militants nationaux à l'étranger durant la glorieuse Révolution libératrice nationale qui nous ont quittés et à la mémoire des valeureux Martyrs, tout en adressant mes salutations aux enfants de notre communauté nationale à travers le monde, qui portent l'amour et la fidélité à l'Algérie dans leur cœur et qui honorent leur engagement en participant à la dynamique des transformations économiques en cours dans le pays, mus par la volonté de prendre part au processus de renouveau national et d'édification de l'Etat national moderne auquel aspire le brave peuple algérien.

**Vive l'Algérie
Gloire et éternité à nos valeureux Martyrs»■**

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha en visite officielle en République de Corée

Renforcer les voies de coopération bilatérale

Dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Armée nationale populaire et les forces armées de la République de Corée, et sur invitation du ministre de la Défense nationale de la République de Corée, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a effectué, du 18 au 22 octobre 2025, une visite officielle en République de Corée pour prendre part à l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense «ADEX-2025».

Cette visite témoigne de l'intérêt qu'accorde le Haut commandement de l'Armée nationale populaire à se mettre au diapason des évolutions technologiques mondiales et s'inscrit dans la démarche stratégique de modernisation des systèmes de défense et de renforcement des capacités nationales, conformément aux exigences du monde actuelles.

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha reçu par le ministre de la Défense de la République de Corée

Lors de sa visite, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la



Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha en compagnie de Monsieur Ahn Gyu-back, ministre de la Défense de la République de Corée...

Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a été reçu par Monsieur Ahn Gyu-back, ministre de la Défense de la République de Corée.

Cette rencontre, à laquelle ont assisté de hauts responsables militaires coréens et les membres de la délégation militaire algérienne, a été consacrée à l'évaluation de l'état de la coopération militaire bilatérale entre l'Algérie et la République de Corée, ainsi qu'aux perspectives de son développement pour la hisser au niveau du partenariat stratégique qui unit les deux pays amis.

Lors de cette rencontre, Monsieur le général d'armée a prononcé une allocution à travers laquelle il a tenu à transmettre à son hôte les salutations de Monsieur le Président de la République, en formulant le souhait que cette visite constitue une nouvelle pierre à l'édifice du renforcement des relations de coopération au service des intérêts des deux pays : «Je souhaite, tout d'abord, vous exprimer mes plus sincères remerciements et ma profonde gratitude pour votre aimable invitation à prendre part à l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense «ADEX-2025», en espérant que cette visite constitue une nouvelle pierre sur la voie de

l'édition de relations de coopération au service de nos deux pays et en concrétisation des aspirations de nos deux institutions militaires. Je sais également cette occasion pour vous transmettre les salutations de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, qui attache une importance particulière au renforcement des relations avec la République de Corée.»

Monsieur le général d'armée a exprimé son souhait de hisser la coopération militaire bilatérale vers les plus hauts niveaux, saluant la volonté des dirigeants des deux pays de conférer à cette

coopération la place qu'elle mérite : «En effet, les relations algéro-coréennes ont progressivement évolué depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux parties, et ont connu ces dernières années une dynamique renouvelée, concrétisée par des échanges de visites de haut niveau entre les responsables des deux pays, ainsi que par la signature de plusieurs accords dans divers domaines.»

Pour sa part, Monsieur Ahn Gyu-back, ministre de la Défense de la République de Corée, a exprimé la disposition de son pays à développer la coopération bilatérale avec l'Algérie, notamment dans le domaine





du général d'armée Jin Young-Seung, chef d'état-major interarmées de la République de Corée...



et du général d'armée Son Seok-rak, commandant des forces aériennes des forces armées de la République de Corée

de la défense, exprimant l'espoir que la délégation algérienne tire profit des activités de l'exposition et découvre les capacités technologiques et techniques avancées dont disposent les entreprises coréennes dans ce domaine.

A l'issue, les deux parties ont échangé des cadeaux symboliques, avant que Monsieur le général d'armée ne signe le Livre d'or du ministère de la Défense et prenne une photo souvenir à cette occasion.

Rencontre avec le chef d'état-major interarmées de la République de Corée

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a été reçu au Palais des congrès et des expositions «Kintex» par le général d'armée Jin Young-

Seung, chef d'état-major interarmées de la République de Corée.

Cette rencontre, à laquelle ont assisté les membres de la délégation militaire algérienne et son homologue coréenne, a été consacrée à l'évaluation de l'état de la coopération militaire entre l'Algérie et la République de Corée et à l'examen des différentes voies et moyens à même de développer cette coopération, conformément à la volonté affirmée des dirigeants des deux pays.

Lors de cette rencontre, Monsieur le général d'armée a prononcé une allocution à travers laquelle il a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne, et pour l'invitation qui lui a été adressée afin de participer à cet important événement. Il a également félicité le chef d'état-major interarmées de la

République de Corée pour sa récente nomination à ce poste, lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses missions. «Je saisissis cette occasion pour vous adresser mes plus sincères félicitations à l'occasion de votre nomination à la tête de l'état-major interarmées, en vous souhaitant plein succès dans vos nobles missions.

Tout en réaffirmant notre disposition à éléver le niveau de la coopération militaire entre nos armées respectives, je souhaite toute la réussite à l'Exposition internationale «ADEX-2025» et qu'elle atteigne les objectifs escomptés par son organisation. Notre participation à cette exposition, qui constitue un véritable événement mondial dédié aux dernières innovations technologiques dans le domaine de la défense, contribuera sans aucun doute à renforcer les voies de

coopération bilatérale, à travers l'exploration des capacités technologiques et industrielles, et l'étude des moyens à même de permettre de renforcer notre système de défense et développer nos capacités militaires», a-t-il indiqué.

De son côté, le général d'armée Jin Young Seung, chef d'état-major interarmées de la République de Corée, s'est dit heureux d'accueillir Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha et la délégation qui l'accompagnait, saluant la volonté des deux parties de jeter les bases d'une coopération militaire prometteuse, à la hauteur du partenariat stratégique liant les deux pays, à travers l'ouverture de perspectives de coopération plus larges à l'avenir.

Au terme de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques.

Assistance à la cérémonie d'ouverture officielle de l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense «ADEX-2025»

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, avec la délégation qui l'accompagnait, a assisté à la



Seoul ADEX 2025

cérémonie d'ouverture officielle de l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense «ADEX-2025», présidée par Monsieur Lee JaeMyung, président de la République de Corée. Dans son allocution d'ouverture, le président de la République de Corée a souhaité la bienvenue aux délégations participantes, exprimant le souhait que cette exposition réponde aux attentes des participants.

Auparavant, Monsieur le

général d'armée, accompagné de cadres de l'armée nationale populaire a suivi une démonstration aérienne exécutée par des unités des forces aériennes coréennes, comprenant des manœuvres aériennes et des formations synchronisées d'avions de combat.

Monsieur le général d'armée s'est entretenu avec le général d'armée Son Seok-rak, commandant des forces aériennes des forces armées de la République de Corée, qui

a salué la place importante qu'occupe l'Algérie sur la scène militaire et son engagement à suivre les évolutions de la défense à l'échelle mondiale. Il a également remercié Monsieur le général d'armée pour avoir honoré l'invitation et pour sa participation active à cet évènement d'envergure mondiale.

Visite aux stands de l'exposition

Monsieur le général d'armée a visité, avec la délégation qui l'accompagnait, plusieurs stands de l'exposition «ADEX-2025», où il s'est enquis des

où Monsieur le général d'armée et la délégation qui l'accompagnait ont suivi une présentation sur les dernières innovations de l'entreprise et les solutions qu'elle propose dans le domaine des systèmes de défense aérienne et des technologies de pointe. Par la suite, ils ont visité les différents stands de l'entreprise et ont pris connaissance des divers équipements et systèmes conçus et fabriqués par l'entreprise.

Les dirigeants de l'entreprise LIG ont exprimé leur volonté de renforcer la coopération avec l'Algérie, en vue de favoriser les échanges d'expertise dans les domaines d'intérêt commun, et ce, dans l'intérêt mutuel des deux pays amis.

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha s'est rendu aussi au stand des véhicules spéciaux de l'entreprise KIA, où les responsables ont présenté un exposé sur les derniers modèles des véhicules spéciaux produits par l'entreprise, mettant en exergue leur technologie moderne et leurs capacités industrielles avancées.

Au terme de sa visite, Monsieur le général d'armée et la délégation qui l'accompagnait ont été reçus par les responsables de l'entreprise Korea Aerospace Industries (KAI), où ils se sont enquis des projets actuels et

“

Notre participation à cette exposition, qui constitue un véritable événement mondial dédié aux dernières innovations technologiques dans le domaine de la défense, contribuera sans aucun doute à renforcer les voies de coopération bilatérale, à travers l'exploration des capacités technologiques et industrielles, et l'étude des moyens à même de permettre de renforcer notre système de défense et développer nos capacités militaires.

”

technologies de pointe, des systèmes de défense et des innovations industrielles récentes présentées par les grandes entreprises mondiales du domaine.

La visite a débuté par le stand de l'entreprise coréenne LIG,





futurs de cette entreprise. A cette occasion, Monsieur le général d'armée a salué le niveau atteint par l'entreprise, soulignant l'importance de renforcer la coopération et la nécessité d'élargir le partenariat dans les domaines de la recherche, du développement et de la formation.

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha s'est enquis des domaines de coopération potentiels dans les volets de l'aérospatial et de la défense

Dans le cadre de sa visite officielle en République de Corée, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a visité, avec la

délégation qui l'accompagnait, les entreprises Satrec Initiative et Hanwha Aerospace, situées dans la ville de Daejeon, où il s'est enquis de leurs capacités industrielles et technologiques et des domaines de coopération potentiels dans les volets de l'aérospatial et de la défense. La première étape a été consacrée à la société Satrec Initiative, spécialisée dans l'industrie aérospatiale où Monsieur le général d'armée a pu constater le haut niveau technologique atteint par cette entreprise, notamment dans le domaine des systèmes satellitaires, du développement des satellites de navigation et des solutions de l'intelligence artificielle pour l'analyse des images spatiales.

Cette visite a constitué une opportunité pour Monsieur le général d'armée pour explorer les capacités industrielles importantes dont dispose cette entreprise et évoquer les voies de la coopération bilatérale dans les domaines d'échange d'expertise technique et d'examiner les aspects relatifs à la formation technique et le transfert de technologie.

Par la suite, Monsieur le général d'armée s'est rendu au siège de la société Hanwha Aerospace où d'amples explications lui ont été fournies sur cette entreprise et ses capacités industrielles prometteuses, notamment dans le domaine de l'aviation, de l'aérospatial, de la défense et des systèmes électroniques de défense. Hanwha Aerospace

est considérée comme l'une des plus grandes entreprises mondiales dans le développement des véhicules de lancement spatial, des systèmes d'artillerie, de blindés et de missiles, et dont la gamme de production s'est élargie aux domaines des systèmes navals et aux moteurs de navires et de sous-marins.

Monsieur le général d'armée a tenu à saluer le niveau remarquable qu'il a pu constater, exprimant son admiration tant en matière de ressources humaines qu'en termes d'équipements technologiques de pointe. De leur côté, les responsables de l'entreprise coréenne ont exprimé leur souhait d'explorer les opportunités d'un partenariat efficace avec l'Algérie■



Coopération militaire

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale reçoit l'ambassadeur de la République fédérative du Brésil en Algérie

Monsieur le général-major Mohamed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale a reçu en audience, le 22 octobre 2025, au niveau du siège du MDN, Son Excellence Monsieur Marcos Vinicius Pinta Gama, ambassadeur de la République fédérative du Brésil en Algérie et la délégation qui l'accompagnait. A cette occasion, les deux parties ont tenu des

discussions bilatérales en présence du chef du Bureau des enseignements militaires relevant du Département emploi-préparation de l'état-major de l'ANP et du directeur des relations extérieures et de la coopération du ministère de la Défense nationale par intérim. Ces discussions ont porté sur les questions d'intérêt commun. A l'issue, les deux parties ont échangé des présents symboliques■

Ph El-Djeich



Le commandant des forces navales inspecte la corvette polyvalente «Edhafer»

Le commandant des forces navales, le général-major Mahfoud Benmeddah, a supervisé, le 29 octobre 2025, au quai nord de l'Amirauté, siège de la base navale d'Alger, la cérémonie d'inspection de la corvette polyvalente «Edhafer», après sa participation à deux exercices conjoints exécutés durant la période du 19 au 24 octobre 2025 dans les eaux territoriales britanniques, et ce, dans le cadre de la coopération bilatérale militaire entre les

Ph El-Djeich



forces navales algériennes et leurs homologues de la marine royale britannique. Cette participation a pour but l'échange des expériences dans le domaine maritime et la lutte contre les menaces, et souligne l'intérêt qu'accorde le Haut commandement de l'Armée nationale populaire à promouvoir la coopération militaire avec les armées amies et consolider les capacités opérationnelles de nos forces navales■

Accostage du destroyer américain «USS Roosevelt (DDG-80)» au port d'Alger

Dans le cadre de l'exécution du programme de coopération militaire bilatérale algéro-américaine, le destroyer américain «USS Roosevelt (DDG-80)» a accosté le 12 octobre 2025 au port d'Alger pour une escale de cinq jours.

Lors de cette escale, le chef de la mission a effectué, avec la délégation qui l'accompagnait, une visite de courtoisie au commandant de la Façade maritime Centre, où les deux parties ont

évoqué les moyens de renforcer la coopération bilatérale et d'échanger les expertises entre les marines algérienne et américaine. Dans le même contexte, un exercice maritime conjoint de type

«Passex» a été exécuté en haute mer, avec la participation de la frégate multi-missions «Erradii», relevant des forces



navales algériennes et le destroyer américain «USS Roosevelt (DDG-80)». Des activités culturelles et

sportives ont été organisées au profit de l'équipage du navire américain, lors de son séjour en Algérie■



Inauguration d'une stèle commémorative à la mémoire des soldats russes ayant participé à l'opération de déminage des champs de mines hérités du colonialisme français

A l'occasion de la célébration du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954, et en hommage à la profondeur des relations stratégiques algéro-russes, d'une stèle commémorative à la mémoire des soldats russes qui avaient participé à l'opération de déminage des champs de mines hérités du colonialisme français a été inauguré le 5 novembre 2025, au niveau de la localité d'El Aïoun, à El Kala dans la wilaya frontalière d'El Tarf.

Monsieur Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des

Collectivités locales et des Transports, a supervisé, en compagnie du général-major Noureddine Hamblia, commandant de la 5^e Région militaire, la cérémonie d'inauguration de ce monument, en présence du wali d'El Tarf, du directeur de l'information et de la communication de l'état-major de l'Armée nationale populaire, aux côtés du colonel à la retraite Andrei Pavlenko, ancien sapeur-démineur russe, et son épouse. Etaient également présents à cette cérémonie l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, l'attaché militaire,

naval et de l'air auprès de l'ambassade de la Fédération de Russie en Algérie, le chef de la représentation du Service fédéral pour la coopération militaire et technique russe, des cadres de la Fédération de Russie en Algérie, ainsi que des membres de la famille révolutionnaire et des responsables civils et militaires.

Il convient de signaler que le colonel à la retraite, Andrei Pavlenko, était commandant adjoint d'une unité russe de génie chargée des opérations de déminage des champs de mines posées par le colonisateur français tout au

long de la bande frontalière Est et Ouest du pays, et ce, entre les années 1962 et 1965. Ces unités russes avaient également contribué dans la formation des personnels militaires algériens dans le domaine du déminage, lesquels ont poursuivi cette mission. Cette stèle est érigée en signe de loyauté et de reconnaissance à l'égard de ces héros qui se sont tenus du côté de l'Algérie indépendante, et contribué aux côtés des unités de l'ANP à la dépollution de la bande frontalière des séquelles du colonialisme.■



53^e Journées médico-chirurgicales de l'ANP. La santé à l'ère des technologies innovantes

Ph El-Djeich



Le directeur central des Services de santé militaire le général-major Mohammed Bachir Souid a présidé, du 21 au 23 octobre 2025, les travaux des 53^e Journées médico-chirurgicales de l'Armée nationale populaire (JMC), sous le slogan «Innovation et savoir-faire» au niveau du Cercle de garnison de l'armée à Aïn Naâdja, animés par d'éminents conférenciers, des médecins spécialistes et d'experts internationaux de renom de pays amis, à savoir les Etats-Unis d'Amérique, la République de Corée et le royaume de Belgique.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de cette manifestation scientifique, le directeur central des Services de santé militaire a souligné l'importance majeure de cet événement : «Ce rendez-vous qui est devenu une tradition est d'une grande importance, dans l'objectif de promouvoir la recherche scientifique, discuter

des défis actuels et futurs, échanger les expériences et les connaissances et surtout renforcer l'efficacité et l'efficience des praticiens et des spécialistes de ce domaine.»

Un riche programme d'activités scientifiques était à l'ordre du jour de cette rencontre qui a constitué un grand espace d'échange d'expertises et de connaissances entre les différents acteurs dans ce domaine, au regard de la qualité des thématiques abordées qui sont d'actualité et innovantes. A ce propos, le président du comité d'organisation, le professeur colonel H. Bouzenada de l'HCA a affirmé que «ces JMC reflètent les transformations majeures de la médecine moderne, la sécurité sanitaire et la qualité des soins, ainsi que les évolutions considérables en matière d'implantologie numérique, d'intelligence artificielle en radiologie et chirurgie robotique»■

Professeur colonel S. Zatir de l'HCA :
«Un atelier de travail initial sur la chirurgie robotique, le premier en son genre en Algérie, a été organisé lors de cette édition des JMC. L'usage de cette technologie innovante est un rebond en médecine vu ses résultats : précision, rapidité et bonne prise en charge du patient.»



Professeur Adrian Edward Park de l'université de médecine Johns Hopkins aux USA :
«Nous sommes très honorés de partager nos expériences et notre savoir-faire avec nos amis algériens. En effet, la robotique permet aujourd'hui d'atteindre un haut niveau de précision chirurgicale et de sécurité. Elle élargit la capacité du praticien, réduit les complications post-opératoires et améliore la qualité de vie des patients.»

Professeur Kang Hyun-Soo du centre de cancer de la République de Corée :
«L'introduction de la robotique et des technologies intelligentes dans le secteur de la santé ouvre une nouvelle ère pour la médecine moderne. Ces innovations ne remplacent pas le geste humain, mais elles en décuplent la précision et la fiabilité. Nous sommes présents pour partager nos connaissances avec nos frères algériens»■



Indonésie

Le représentant du directeur des relations extérieures et de la coopération du ministère de la Défense nationale, le colonel R. Doulami, a reçu, le 16 octobre 2025 au siège de la

direction, l'attaché de défense auprès de l'ambassade de la République d'Indonésie en Algérie, le colonel Darfis Datuk Syahruddin, dans le cadre d'une visite de présentation■

Russie

Dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et la Russie et la consolidation des relations dans le domaine muséal et l'histoire militaire entre les armées des deux pays, une délégation militaire russe, conduite par le chef de service de gestion des musées du Département de la culture du ministère de la Défense russe, M. Kotsolov Alexander, a effectué du 27 au 30 octobre 2025 une visite dans notre pays.

Au niveau du musée central de l'armée défunt président Chadli-Bendjedid, le directeur de l'information et de la communication de l'état-major de l'ANP, le



général-major Mabrouk Saba a présidé une séance de travail avec les membres de la délégation russe, au cours de laquelle il a salué l'Histoire qui lie les deux pays, affirmant que cette visite est «une concrétisation de la continuité de cette coopération fructueuse, d'autant qu'elle ouvre de nouvelles perspectives

d'échange dans le domaine muséal, soit à travers l'échange d'expertises et d'expériences dans la sauvegarde du patrimoine et la documentation historique ou par le développement de modes d'exposition et valorisation, contribuant ainsi au renforcement du message culturel porté par nos institutions muséales».

En marge de cette visite, des ateliers de travail ont été organisés réunissant les cadres du Musée central de l'armée et des membres de la délégation hôte. De plus, la délégation russe s'est également rendue aux pavillons du musée où sont exposés des objets historiques■

Commandement de la Garde républicaine Exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles

Ph El-Djeich



Le chef d'état-major de la Garde républicaine, le général-major H. Ibrir a présidé, le 15 octobre 2025, au Polygone central de l'air à Hassi Bahbah, dans la 1^{re} RM, l'exécution de l'exercice tactique avec munitions réelles intitulé «La compagnie face à une tentative d'enlèvement de partenaires étrangers.» Cet exercice s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la directive annuelle de préparation au combat, visant à développer les capacités de combat et consolider les principes de commandement et de maîtrise sur le terrain. Le scénario de cet exercice

consistait en la simulation d'un environnement de combat multiple qui joint les opérations d'attaque, de défense et les tirs réels ainsi que la neutralisation de cibles fixes et mobiles, en plus de l'exécution de manœuvres de combat dans des conditions proches du réel, permettant ainsi de tester et d'évaluer l'état-prêt des personnels et leur capacité à prendre les décisions rapides dans des situations extrêmement difficiles.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le chef d'état-major de la Garde républicaine a



souligné l'importance de tels exercices dans le perfectionnement des compétences de combat des personnels, le renforcement de la discipline tactique et la promotion de l'esprit d'initiative parmi les commandants d'unités. Il a insisté sur le fait que l'emploi

de munitions réelles lors des exercices tactiques constitue le pilier fondamental pour construire une force professionnelle hautement qualifiée, capable d'accomplir ses missions dans toutes les circonstances.

L'exercice a mis en évidence une parfaite coordination entre les différentes unités organiques participantes ainsi qu'un haut niveau de maîtrise dans l'emploi des armes et la coordination des actions sur le terrain, témoignant de l'efficacité des programmes d'instruction et de préparation au combat■

Conférences et séminaires

Ecole supérieure de guerre . Conférence sur «La politique de l'Algérie pour faire face aux défis liés à la crise de l'eau au regard des changements climatiques»

Le ministre de l'hydraulique M. Taha Derbal a animé, le 20 octobre 2025, une conférence à l'Ecole supérieure de guerre intitulée «La politique de l'Algérie pour faire face aux défis liés à la crise de l'eau au regard des changements climatiques», en présence du directeur de l'école, le général-major H. Fekkane, un nombre de cadres de l'école et les officiers stagiaires.

Dans son intervention, le ministre de l'hydraulique a indiqué que dans un contexte de changement



climatique accentué dans le monde, l'Algérie intensifie ses efforts pour faire face aux défis relatifs à la rareté des ressources hydriques, à travers la mise en œuvre de mesures adéquates pour

garantir la sécurité hydrique. Il a souligné l'importance de la gestion durable de l'eau à la lumière des changements climatiques que connaît le monde. Le ministre a

également rappelé que l'Algérie ambitionne de diversifier les ressources en eau et d'adopter des stratégies afin d'assurer l'approvisionnement continu de cette ressource vitale et d'atteindre un taux de dessalement dépassant les 60% d'ici 2030, grâce à la mise en service de nouvelles stations sur tout le territoire national. La conférence s'est achevée sur un débat ouvert autour des perspectives et des défis liés à la gestion des ressources en eau■

Institut des hautes études de sécurité nationale.

Conférence sur «La référence nationale malékite et son rôle dans la lutte contre l'extrémisme, la pensée intégriste et le renforcement de la sécurité nationale»

Dans un monde où les défis intellectuels et sociaux se multiplient et où les tentatives d'infiltration des sociétés par la diffusion d'idées subversives et de tendances extrémistes s'intensifient, la référence religieuse nationale émerge comme l'un des piliers essentiels sur lesquels l'Algérie s'appuie pour immuniser la société et renforcer sa sécurité intellectuelle et nationale. Partant de ce principe, l'Institut des hautes études de sécurité nationale a organisé, le 20 octobre 2025, au siège du Comité permanent pour la gestion de la coopération avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (Otan), une conférence intitulée «La référence nationale malékite et son rôle dans la lutte contre l'extrémisme, la pensée intégriste et le renforcement de la sécurité

nationale». Cette conférence a été animée par le Dr Lakhmissi Bezzaz, secrétaire général de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams des pays du Sahel (Lopis), au profit des officiers et cadres issus des différentes directions et structures du ministère de la Défense nationale.

Le Dr Lakhmissi Bezzaz a entamé sa conférence en mettant l'accent sur la place centrale de la religion dans la vie des individus et des sociétés, qui est considérée comme un facteur essentiel dans la réalisation de l'équilibre et de la stabilité. Le conférencier s'est appuyé dans ses propos sur l'expérience algérienne durant les années 1990 et les tentatives qui l'ont accompagnée de déformer le discours religieux et de l'instrumentaliser à des fins



subversives, passant en revue les leçons tirées de cette phase sensible. Il a ensuite donné une définition de la référence religieuse nationale, citant ses composantes principales et ce qu'elles représentent comme piliers de l'identité et de l'unité de la Nation algérienne, avant de s'arrêter sur l'idéologie sectaire intégriste et de mettre en garde contre ses dangers pour la cohésion et la stabilité de la société. Le conférencier a conclu son intervention en soulignant que la référence

religieuse nationale constitue un rempart imprenable contre la pensée extrémiste, du fait qu'elle porte en elle les valeurs de modération, de tolérance et d'amour de la Patrie. Le docteur a également affirmé qu'elle est la voie idéale pour renforcer la sécurité nationale et consolider l'unité intellectuelle de la société algérienne, pour que notre pays demeure à jamais sûr et stable, fidèle à son Histoire et à son identité■

Imdep. Journée d'étude «La guerre économique et financière au 21^e siècle : enjeux et perspectives»



Ph El-Djeich

La guerre économique et financière est devenue, désormais, une réalité incontestable dans les relations internationales, dans un monde caractérisé par l'interconnexion, l'interdépendance et la multiplicité des échanges. De l'avis des experts, cette réalité a entraîné une transformation de la nature des conflits internationaux où les affrontements ne se déroulent plus uniquement sur les champs de bataille traditionnels, mais

s'exprime désormais à travers le contrôle des ressources, du commerce, des technologies, de l'énergie et de la domination géopolitique. C'est dans ce contexte que s'est tenue une journée d'étude sous l'intitulé «La guerre économique et financière au 21 siècle : enjeux et perspectives», organisée le 8 octobre 2025 par l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du ministère de la Défense

nationale (Imdep), au niveau de son siège, animée par des experts en géoéconomie, en géopolitique et relations internationales, en présence de représentants de différentes structures du MDN. Le programme de cette rencontre scientifique a été riche en conférences interactives où trois axes ont été débattus par les intervenants, à savoir : «L'évolution de l'ordre international et les instruments de la guerre économique», «La formation

des blocs régionaux et fragmentation des chaînes des valeurs mondiales» et les «Perspectives d'évolution de l'ordre économique mondial : quel positionnement pour l'Algérie ?»

Les experts ont affirmé que l'Algérie possède tous les potentiels humains et matériels pour bâtir une économie souveraine, fondée sur la connaissance, la technologie et l'intégration régionale■

Convention de coopération entre l'Imdep et l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral

Dans le cadre du renforcement des relations entre les universités et les instituts de recherche et de réflexion stratégique nationaux civils et ses homologues relevant du ministère de la Défense nationale, une convention de coopération a été signée le 27 octobre 2025 par le directeur de l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective (Imdep), relevant du ministère de la Défense nationale, le



Ph El-Djeich
colonel A. Benouda, et la directrice de l'Ecole

nationale supérieure des sciences de la mer et de

l'aménagement du littoral (ENSSMAL) de Dely Ibrahim (Alger), le professeur Lynda Benhadja, dans le domaine de la recherche scientifique.

La cérémonie s'est déroulée au niveau du siège de l'institut, en présence de cadres supérieurs des différentes structures du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire ainsi que de professeurs universitaires et chercheurs■

De nouvelles infrastructures sociales au profit des personnels de l'ANP

Dans le cadre d'une meilleure prise en charge des personnels de l'ANP sur le plan social, le commandant de la 1^{re} Région militaire, le général-major Ali Sidane, accompagné du directeur du Service social au ministère de la Défense nationale, le général-major Zerrouk Dahmani, a présidé, à la fin du mois d'octobre dernier, la cérémonie de réception de logements promotionnels aidés dans le cadre du programme du MDN au profit des personnels de l'ANP à M'sila et Berrouaghia (Médéa), dans la 1^{re} RM.

Dans le même contexte, le

directeur du Service social au MDN a procédé à l'inauguration de nombreuses infrastructures à caractère social et prestataire. Ces infrastructures comptent des jardins d'enfants, des centres médico-sociaux au niveau de Boufarik, Douéra, Zéralda, Fouka, Koléa, Isser et Tamentfoust, dans la 1^{re} RM. Ces réalisations reflètent l'intérêt qu'accorde le Haut commandement de l'ANP à l'amélioration du cadre de vie de ses personnels et leurs familles, ainsi que leur accompagnement sur le plan social, à travers les différentes régions du pays■



Campagne nationale de reboisement. L'ANP au rendez-vous

Dans le cadre des efforts nationaux visant à protéger l'environnement et à renforcer le couvert végétal, plusieurs Régions militaires ont vu la participation des personnels de l'Armée nationale populaire, le 25 octobre 2025, à une campagne nationale de reboisement à travers la plantation d'un nombre important d'arbres de diverses espèces.

Cette campagne a connu une forte

mobilisation des citoyens et une large participation des personnels de l'ANP, des garde-forestiers, des services de la sûreté nationale et de la Protection civile ainsi que la société civile et des associations activant dans le domaine de l'environnement, dans un tableau reflétant l'immense solidarité entre les différentes composantes de notre société et la prise de conscience croissante des enjeux environnementaux et climatiques■



Bilan de la saison estivale 2025 Efficacité des dispositifs mis en place



Ph El-Djeich

La saison estivale 2025 s'est achevée avec un bilan positif qui illustre une meilleure cohérence d'une stratégie nationale intégrée, fondée sur la coordination entre institutions et collectivités, c'est ce qui a été confirmé à travers la conférence de presse conjointe qui s'est tenue le 13 octobre 2025 au siège du Commandement de la Gendarmerie nationale, en présence de hauts responsables de la GN, de la Sûreté nationale, de la Protection civile et de la Direction générale des forêts. Les bilans opérationnels présentés étaient marqués par un afflux record de voyageurs, une mobilisation accrue des services publics et une vigilance exemplaire face aux incendies. Selon les données

communiquées par les autorités locales et les services de sécurité, l'été 2025 a confirmé la reprise de l'activité touristique et la résilience des dispositifs de gestion et de sécurité mis en place à l'échelle nationale. En effet, la saison estivale 2025 a connu une mobilisation remarquable des forces de la Gendarmerie nationale. Les unités déployées ont assuré la protection des citoyens, la sécurisation des plages, des routes et des zones touristiques, tout en menant une lutte soutenue contre la criminalité sous toutes ses formes. Plusieurs réseaux impliqués dans le trafic de stupéfiants, la contrefaçon et l'exploitation illégale des espaces publics ont été démantelés. Les contrôles sur

la sécurité alimentaire, la qualité des eaux de baignade et la prévention routière ont renforcé la sérénité publique. La Direction générale de la sûreté nationale a dressé, pour sa part, un bilan particulièrement marquant de ses opérations de lutte contre la criminalité organisée. Ces résultats témoignent d'une mobilisation accrue des équipes spécialisées, ainsi que des procédures rigoureuses de surveillance dans les zones portuaires, aéroportuaires et frontalières.

Face au risque d'incendies de forêt, un plan national de veille et d'intervention a été activé dès le début de l'été. La coordination entre la Protection civile, les

collectivités locales, les services de la Gendarmerie nationale et les citoyens a permis de maîtriser rapidement la majorité des foyers. L'utilisation de moyens aériens, la veille permanente et la sensibilisation du public ont limité les pertes humaines et matérielles. La pertinence de cette synergie intersectorielle a été confirmée à travers la comparaison des bilans annuels sur la période 2021-2025, traduisant une amélioration continue des performances, puisque les surfaces brûlées ont enregistré une baisse de 92% en 2024 et de 90% en 2025. Le nombre de foyers d'incendie a également connu une diminution de 71% en 2024 et de 70% en 2025■

Ouverture de l'année judiciaire 2025-2026



Ph El-Djeich

Les différentes Régions militaires ont connu l'ouverture de l'année judiciaire 2025-2026, sous la supervision des commandants de Régions et

en présence du directeur de la justice militaire et des cadres militaires ainsi que des autorités civiles et la famille du corps judiciaire. Lors de cette cérémonie,

après l'ouverture officielle de l'année judiciaire, les juges militaires adjoints concernés par le tribunal militaire ont prêté serment qui énonce

l'accomplissement des missions qui leurs sont confiées avec dévouement, conformément aux principes de justice, d'égalité et de secret professionnel■

Bilan des opérations

du mois d'octobre 2025

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
ET LE CRIME ORGANISE



Individus	
1	Terroriste abattu
7	Terroristes capturés
2	Terroristes rendus
22	Eléments de soutien
1447	Orpailleurs et contrebandiers
242	Narcotrafiquants
1691	Emigrants clandestins de différentes nationalités
Armes & munitions récupérées	
5	Armes récupérées dans le cadre de la lutte antiterroriste
68	Fusils de chasse

Divers objets	
34,54 Q	Kif traité
85,16 Kg	Cocaïne
2 268 320	Comprimés psychotropes
156 667 L	Carburant
816	Marteaux piqueurs
1151	Groupes électrogènes
3	Détecteurs de métaux
Moyens roulants	
181	Véhicules de tous types

Décès du général Hassan Ben Amar

Le général Hassan Ben Amar, inspecteur de l'arme des troupes spéciales du Commandement des forces terrestres, est décédé le 30 octobre 2025, suite à un malaise■

Monsieur le Président de la République ...

Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a appris avec une grande tristesse et une profonde affliction le décès du général Ben Amar Hassan, inspecteur de l'arme des troupes spéciales du Commandement des forces terrestres. En cette douloureuse épreuve, Monsieur le Président de la République a adressé à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'Armée nationale populaire, ses sincères condoléances, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir dans Son vaste Paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort.

«A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons»■



Monsieur le général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a présenté en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire, ses sincères condoléances et a fait part à la famille du défunt de sa profonde compassion, priant Allah le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste Paradis parmi les Chouhada et les valeureux saints et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve.

«A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons»■

Décès du lieutenant-colonel Mohamed Ali Setitra

Le lieutenant-colonel Mohamed Ali Setitra, relevant du Département emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire, est décédé le 31 octobre 2025■

Monsieur le Président de la République ...

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt le lieutenant-colonel Mohamed Ali Setitra, relevant du Département emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire.

«En cette douloureuse circonstance, Monsieur le Président adresse à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'Armée nationale populaire, ses sincères condoléances, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir dans Son vaste Paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort.

«A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons»■



Monsieur le général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a présenté en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances et a fait part à la famille du défunt, de sa profonde compassion, priant Allah le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste Paradis parmi les Chouhada et les valeureux saints et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve.

«A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons»■



SILA LA 28^e EDITION DU SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

Forte participation de l'ANP

Le Palais des expositions des Pins maritimes d'Alger a abrité, du 29 octobre au 8 novembre 2025, la 28^e édition du Salon international du livre d'Alger placée sous le thème «Le livre, carrefour des cultures». Cette édition organisée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, a été inaugurée officiellement par le Premier ministre M. Sifi Ghrieb, en présence des membres du gouvernement et de cadres supérieurs de l'Etat, ainsi que des représentants d'institutions et d'organismes nationaux.

— A. Naili Trad. : M. Mayouf Ph. : I. Sellami & A. Bouzaher

La 28^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila) qui a coïncidé avec les festivités commémoratives du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre, a connu une participation remarquable et distinguée aux niveaux nationale et internationale, et ce, à travers la participation de 1254 maisons d'édition représentant 49 pays, dont 290 maisons d'édition algériennes avec l'exposition de plus de 240 000 titres, ce qui confirme la place qu'occupe ce salon, considéré comme l'un des plus grands événements culturels et intellectuels au monde.

Participation remarquable de l'Armée nationale populaire

Les différents stands du Salon international du livre ont connu une remarquable et forte participation du ministère de la Défense nationale où M. le Premier ministre a sillonné son

stand et s'est longuement arrêté sur les différentes publications de plusieurs établissements, à l'instar du Centre national des publications militaires, l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective, le Musée central de l'armée, l'Institut national de cartographie et de télédétection, l'Ecole supérieure militaire de l'information et de la communication et le Centre national des études et de recherche en histoire militaire algérienne ainsi que l'Etablissement des éditions populaires de l'armée. Au niveau du stand du MDN, le Premier ministre a reçu des explications détaillées et approfondies de la part des représentants de ces institutions concernant la nature de leurs activités et produits qui inclut les domaines du travail médiatique, de documentation historique, de recherche académique et de diffusion du savoir scientifique, ainsi que la contribution dans la préservation de la mémoire nationale.

Sur cette participation, le commissaire du Salon international du livre, M. Mohamed Iguerb, a salué la contribution du ministère de la Défense nationale, en la qualifiant de «remarquable et continue pour la 4^e année consécutive», considérant également que le MDN a ajouté une dimension qualitative à ce salon à travers les publications de l'Armée nationale populaire.

La Mauritanie invitée d'honneur

La 28^e édition du Salon international du livre a choisi la République islamique de Mauritanie comme invitée d'honneur. Au niveau du stand dédié à ce pays frère et ami, M. le Premier ministre a suivi des explications détaillées sur sa participation

de la part du président de l'Union mauritanienne pour l'édition et la distribution (Umed), Sellami Ahmed El Mekki, qui a estimé que le salon «offre l'occasion de renforcer et de consolider les liens de fraternité entre l'Algérie et la Mauritanie, et ce, en réponse aux aspirations des deux peuples frères et conformément aux orientations des deux chefs d'Etat». Ajoutant que «la participation de la Mauritanie à cette édition est différente de la précédente, du fait que nous sommes au cœur de l'événement et tous les regards sont tournés vers nous en notre qualité d'invité d'honneur. Cette importante occasion culturelle est une opportunité pour nous de rencontrer les passionnés de la culture mauritanienne, ainsi que les chercheurs et ceux qui s'intéressent au patrimoine mauritanien».

Du conventionnel au numérique

La 28^e édition du Salon international du livre d'Alger a connu un bond qualitatif et un développement notable en termes d'organisation, dépassant ainsi le modèle traditionnel des expositions semblables et qui s'appuient sur l'exposition, la vente et l'achat direct, et ce, à travers la transformation de ce salon en un espace culturel interactif et numérique qui s'adapte aux évolutions en cours dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Le Sila n'est pas un simple marché transitoire mais une plateforme dynamique qui contribue à la reconstitution du lien entre le lecteur et le livre, et ce, à travers l'intégration des technologies afin de consolider l'impact culturel. A cet égard, recourir à la numérisation dans cette édition n'était pas superficiel ou une simple addition formelle, mais une nécessité imposée par le volume important des participants, qui a atteint plus de 240 000 titres représentant 49 pays. Donc, il a fallu face à ce volume important de contenu fournir des mécanismes organisationnels et interactifs en utilisant des outils numériques modernes, notamment un site officiel pour interagir et élargir le champ de diffusion directe des manifestations du salon, ainsi que les différentes activités organisées en marge via les réseaux sociaux. Toutes ces initiatives ont permis au grand public à l'intérieur et à l'extérieur de suivre le salon à distance et d'y participer en temps réel, dépassant ainsi toutes les barrières géographiques et temporelles.

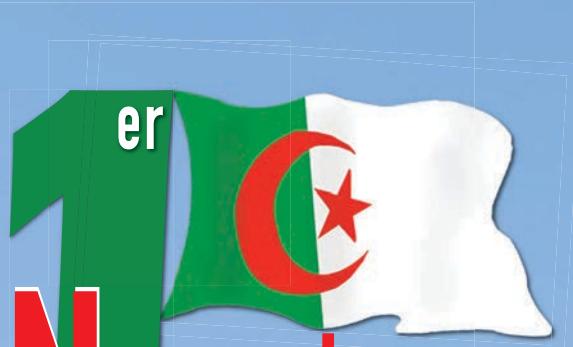
En plus de la diversité des programmes et expositions numériques, il y a eu de la diversité dans le programme culturel

qui a compris de nouvelles dimensions intellectuelles et éducatives dédiées aux enfants, ainsi que des débats profonds sur les thèmes contemporains, tels que l'intelligence artificielle et l'innovation numérique qui fondent un nouveau modèle culturel qui garantit la pérennité de l'impact à travers une documentation numérique, établissent des archives culturels durables, rendant ainsi la culture une activité continue et non occasionnelle.

Le lien entre la 28^e édition du Salon international du livre d'Alger et la numérisation porte une signification nationale profonde et une vision d'avenir, affirmant que la culture est un domaine stratégique qui contribue à l'édification de la sécurité cognitive et de la conscience collective.

En conclusion, l'édition 2025 du Sila a constitué une étape cruciale dans l'approche de la transformation numérique et un forum culturel interactif, reflétant les exigences de l'époque ■





Novembre
1954-2025

71^e anniversaire du déclenchement
de la glorieuse Révolution libératrice

Source d'inspiration intarissable de génération en génération



La glorieuse Révolution libératrice demeure l'une des plus grandes épopeées de l'histoire contemporaine, non seulement par les sacrifices immenses consentis mais aussi par les exploits qui ont jalonné son parcours. Aujourd'hui encore, les référents et les valeurs suprêmes qu'elle a inspirés demeurent présents dans la conscience de la Nation, transmis à travers les générations. L'Algérie d'aujourd'hui croit en sa jeunesse et à sa fidélité au parcours de ses aieux, en sa capacité à faire face aux difficultés, à relever les défis et les enjeux de l'heure. Elle entend s'affirmer dans un monde en perpétuelle mutation qui exige une volonté ferme et un esprit d'initiative pour déjouer toutes les conspirations ourdies contre notre pays et faire échouer les plans de ses ennemis qui cherchent, par tous les moyens, à entraver son parcours vers un avenir prometteur.





Message de

Monsieur le Président de la République à l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution libératrice

Consolidation des fondements de l'Etat national

**«Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux,
Prière et paix sur Son Messager,
Citoyennes, citoyens,**

Le 1^{er} novembre, nous commémorons ensemble l'anniversaire du déclenchement par le peuple algérien de la glorieuse et éternelle Révolution libératrice. Une date historique charnière faisant suite à de longues décennies de résistances populaires et de lutte nationale, marquées par la souffrance et le sang, au cours desquelles le peuple endura les affres d'une colonisation de peuplement, s'opposant à ses convoitises et à son odieuse tyrannie et refusant, par tous les moyens de résistance dont il disposait, la spoliation de sa terre, la profanation de son Histoire et la dénaturation de son identité.

A travers ses étapes successives, la résistance a démontré l'attachement du peuple algérien à sa terre, à son Histoire et à son identité algérienne profondément enracinée tout au long de la sinistre période coloniale. Ce fut une accumulation héroïque qui mena à la lutte armée et à une guerre de libération totale, au prix de millions de Martyrs, de veuves, d'orphelins et d'invalides. Une guerre qui a confirmé l'esprit de résistance inhérent au caractère algérien et ancré dans la conscience de la Nation, le sentiment d'attachement à la souveraineté nationale.

En ce 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution libératrice, nous célébrons, avec fierté, les gloires

des générations ayant livré, sans trêve, des batailles aux quatre coins de l'Algérie, afin que la fidélité à leurs sacrifices demeure une source de détermination à toute épreuve alimentant une conscience collective associée à notre glorieuse Histoire.

Telle est la boussole qui guide l'Algérie, dans cette phase sensible, vers la consolidation des fondements de l'Etat national et l'exaltation du patriotisme fédérateur des volontés des nationalistes dévoués et des forces vives, particulièrement les jeunes, pour mettre le pays à l'abri des turbulences que connaît notre espace régional, des conflits intenses en cours dans le monde et des fractures dans les relations internationales, et ce, en misant sur nos propres capacités, avec une performance économique génératrice de richesse et en nous appuyant sur la conscience et le patriotisme des enfants de l'Algérie, déterminés à bâtir fièrement le présent et l'avenir, sur les pas de nos valeureux Martyrs, à la mémoire desquels nous nous recueillons, mus par la volonté des sincères qui œuvrent à l'élévation de la Patrie et au service du peuple.

**Vive l'Algérie
Gloire et éternité à nos valeureux Martyrs»■**



Monsieur le Président de la République se recueille à la mémoire des Martyrs de la Révolution libératrice...

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune s'est recueilli, le 1^{er} novembre 2025 au sanctuaire des Martyrs, à la mémoire des Chouhada de la glorieuse Révolution libératrice, à l'occasion de la commémoration du 71^e anniversaire.

Après avoir passé en revue une formation de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, Monsieur le Président a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des Martyrs de la Révolution.

La cérémonie de recueillement s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement■



et préside une réception au Cercle national de l'armée



A l'occasion de la célébration du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, dans la soirée du 1^{er} novembre 2025, au Cercle national de l'armée de Béni Messous, une réception en l'honneur de hauts cadres de l'Armée nationale populaire en activité et à la retraite, en présence de hauts responsables de l'Etat. Monsieur le Président de la République a été accueilli à l'entrée du Cercle national de l'armée par Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire.

Ont pris part à cette cérémonie, qui s'inscrit dans le cadre des grandes traditions de l'ANP visant à valoriser les étapes phares de notre glorieuse Histoire et à rendre hommage à nos vaillants Chouhada, Messieurs le président du Conseil de la Nation, le président de l'Assemblée populaire nationale, le Premier ministre, la présidente de la Cour constitutionnelle, les membres du gouvernement, ainsi

que le général de corps d'armée, commandant des forces terrestres, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le commandant de la Garde républicaine, les commandants de forces, le directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, le commandant de la Gendarmerie nationale par Intérim, les commandants des Régions militaires, les chefs de départements, les directeurs et les chefs de services centraux au ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire, aux côtés de hauts cadres de l'Etat, des personnalités nationales et des Moudjahidines.

A l'entame, l'assistance a écouté l'hymne national interprété par une troupe musicale de la Garde républicaine suivi par l'interprétation de deux chants révolutionnaires de notre patrimoine. Ensuite, l'assistance a suivi un film documentaire intitulé : «La Révolution de novembre une épope de gloire... voie de la victoire», produit par la Direction de l'information et de la communication de l'état-major de l'Armée nationale populaire.

La cérémonie a été clôturée par un feu d'artifice spectaculaire, sous le rythme de la musique traditionnelle nationale ■



Monsieur le Président de la République
préside une cérémonie de remise de médailles au Palais du peuple

Ancrer un système de mérite militaire national

Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, le 1^{er} novembre 2025, au Palais du peuple, une cérémonie de remise de médailles à un nombre d'officiers généraux et généraux-majors, s'inscrivant dans le cadre des festivités commémoratives du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954.

Au début de cette cérémonie, Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a supervisé, en présence de Monsieur le général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire et de hauts responsables de l'Etat, la cérémonie de remise de médailles à un nombre de personnels militaires, et ce, à la faveur de l'approbation par le Parlement, avec ses deux chambres, de deux lois portant institution de 19 nouvelles médailles de l'ANP.

Durant cette cérémonie, les médailles de «commandement opérationnel», de «la lutte antiterroriste et le crime organisé» et de «la distinction scientifique» ont été décernées à Monsieur le général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire ainsi qu'à de hauts gradés de l'Armée nationale populaire.

A cette occasion, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a prononcé une allocution dans laquelle il a tenu, tout d'abord, à exprimer ses vifs remerciements à Monsieur le Président de la République d'avoir bien

voulu présider cette cérémonie, en soulignant que la création de ces médailles vise à ancrer un système de mérite militaire national, qui valorise le sacrifice et la compétence :

«En cette journée nationale exceptionnelle, empreinte de fidélité aux principes, aux valeurs et à la symbolique de la glorieuse Révolution de Novembre, j'ai l'honneur de vous exprimer, Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, nos remerciements et notre gratitude les plus sincères, d'avoir bien voulu





présider la cérémonie de remise de médailles à des cadres et personnels de l'Armée nationale populaire, à la suite de la création de 19 nouvelles médailles au sein de l'Armée nationale populaire.

La création de ces médailles intervient conformément aux instructions de votre Haute autorité, visant la poursuite des efforts de consolidation des potentialités matérielles, organisationnelles et humaines de l'ANP, notamment en ce qui concerne la motivation des personnels et l'amélioration des performances du facteur humain, qui constitue la pierre angulaire de tout projet de développement. L'objectif étant de permettre à notre valeureuse armée d'être toujours la forteresse du pays, gardienne des valeurs de la République et des acquis de notre vaillant peuple.

A travers la création de ces médailles, nous veillons également à ancrer un système de mérite militaire national qui valorise le sacrifice et la compétence et qui correspond à la complexité des missions, à la montée et à l'expansion des risques dans le contexte international actuel, ainsi qu'à l'interdépendance de plus en plus importante entre le métier des armes et les développements technologiques, imposée par les nouvelles révolutions dans les affaires militaires.»

Monsieur le général d'armée a, par ailleurs, souligné que la création de la médaille de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé visait à récompenser les personnels militaires pour les grands sacrifices consentis dans la défense du pays et des citoyens : «Ces nouvelles médailles englobent deux rangs de la médaille de l'ANP sans chevron au profit des personnels civils militaires, une "médaille du commandement opérationnel" qui comprend 13 rangs, une "médaille du partenariat avec l'ANP", une "médaille de la distinction scientifique", une "médaille de l'innovation" et une "médaille de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé".

La création de la médaille de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé vise à récompenser les personnels militaires qui ont consenti des sacrifices immenses et avérés dans la défense du pays et des citoyens, et se sont distingués par une bravoure exemplaire, dans la neutralisation des terroristes et des criminels. Cela constitue, sans nul doute, une forte motivation pour nos personnels de déployer davantage d'efforts, à même d'éliminer les résidus terroristes et de lutter avec rigueur contre les activités du crime organisé et de la subversion».



Création de nouvelles médailles militaires au sein de l'ANP

Promouvoir une culture de valorisation et de reconnaissance

Dès l'aube de son indépendance, notre pays à veillé à honorer ses fils fidèles et dévoués qui ont voué leur vie au service de la Nation, qu'ils soient militaires ou civils, ou même des amis étrangers ayant contribué à soutenir son parcours honorable vers le progrès car cette volonté s'est concrétisée par la création d'un ensemble d'ordres, de médailles et de décorations, décernés en reconnaissance de la loyauté, du courage et de l'excellence dont leurs détenteurs ont fait preuve pour le pays ou pour sa défense.

M. Boukabcha Trad. : M. Mayouf

Ces médailles servent d'atout pour consentir davantage d'efforts et de contributions, et encouragent à la poursuite du dévouement au service de la Nation. Sachant que ces médailles ont une haute portée symbolique et morale et non matérielle car elles ne donnent droit à aucune prime.

En cohésion avec cette orientation, le 70^e numéro du Journal officiel (octobre 2025) a inclus deux nouvelles lois, la loi n° 25-15 et la loi n° 25-16, qui prévoient la création de 19 nouvelles médailles au sein de l'Armée nationale populaire, dans une démarche qui consacre la culture d'hommage et de reconnaissance, et confirme la volonté du Haut commandement à valoriser les efforts de ses personnels distingués et de célébrer leurs sacrifices et leurs réalisations pour la gloire et la souveraineté de la Nation.

De la médaille de Commandement opérationnel à la médaille de l'Innovation... Un parcours d'honneur bien mérité pour les fils de la Nation

Dans l'article 2, la Loi n° 25-15 du 27 octobre 2025 portant création de médailles militaires au sein de l'Armée nationale populaire, stipule : «Il est créé au sein de l'Armée nationale populaire, les médailles militaires ci-après : la médaille de Commandement opérationnel, la médaille pour la Lutte antiterroriste et le crime organisé, la médaille de l'Innovation, la médaille de Distinction scientifique et la médaille de Partenariat avec l'Armée nationale populaire.»

Dans ce cadre, l'article 3 de la présente loi précise que la médaille de Commandement opérationnel est décernée «aux officiers de carrière de l'Armée nationale populaire, en service effectif, qui se sont distingués par leur exemplarité et leur dévouement dans l'exercice de leurs fonctions de commandement opérationnel». Ce dernier désigne «les fonctions de commandement conférées à toute autorité militaire, désignée conformément à la réglementation en vigueur, au sein du ministère de la Défense nationale, en matière de conduite et d'emploi de moyens et d'unités et/ou de formations militaires opérationnelles au sein des composantes de l'Armée nationale populaire». Par ailleurs, l'article 4 précise que cette médaille comprend 13 rangs et que la liste des fonctions bénéficiaires susceptibles d'être décorés de la médaille de Commandement opérationnel est fixée par décret présidentiel.

Concernant la médaille pour la Lutte antiterroriste et le crime organisé, elle est décernée, selon l'article 6, «aux personnels militaires en service effectif au sein des différentes formations et

unités de l'Armée nationale populaire ayant mené une action majeure et fait preuve d'un courage exemplaire dans les missions contre le terrorisme et de démantèlement d'organisations criminelles». A cet égard, Monsieur le général d'armée a souligné que la création de cette médaille vise à récompenser «les personnels militaires qui ont consenti des sacrifices immenses et avérés dans la défense du pays et des citoyens, et se sont distingués par une bravoure exemplaire, dans la neutralisation des terroristes et des criminels. Cela constitue, sans nul doute, une forte motivation pour nos personnels de déployer davantage d'efforts, à même d'éliminer les résidus terroristes et de lutter avec rigueur contre les activités du crime organisé et de la subversion».

Pour la médaille de l'Innovation, l'article 9 de la présente loi stipule que celle-ci est décernée «aux personnels militaires et civils relevant du ministère de la Défense nationale en service effectif qui se sont distingués par leurs innovations dans tous les domaines d'activité ayant permis d'améliorer l'efficacité opérationnelle ou les capacités de défense de l'Armée nationale populaire, à travers l'élaboration ou la participation à l'élaboration de projets ou de travaux de recherche ayant abouti à des produits innovants et à valeur ajoutée».

Concernant la médaille de Distinction scientifique, l'article 10 stipule qu'elle est décernée «aux personnels militaires et civils relevant du ministère de la Défense nationale en service effectif, détenteurs du grade universitaire de professeur, en reconnaissance des travaux de recherche réalisés ou de publication d'études ou d'ouvrages de référence dans le domaine scientifique et technique ayant apporté une contribution à la défense nationale». De plus, l'article 11 a ajouté que cette médaille est décernée «aux personnels militaires et civils relevant du ministère de la Défense nationale ayant au minimum trois ans de service effectif dans le grade universitaire de professeur».

Par contre, la médaille de Partenariat avec l'Armée nationale populaire est, selon le texte de loi, décernée «aux autorités militaires ou civiles étrangères, en reconnaissance de leur concours exceptionnel dans leurs activités de partenariat avec l'Armée nationale populaire, à travers leur participation active aux actions de coopération et d'échanges, dans tous les domaines d'activité visant la consolidation de la défense et la sécurité nationales».

Modernisation du système des médailles militaires de l'Armée nationale populaire

Dans un contexte connexe, la loi n° 25-16 du 27 octobre 2025, modifiant et complétant la loi n° 86-04 du 11 février 1986, portant création de médailles militaires au sein de l'Armée nationale populaire, a été publiée. Son article 2 stipule la possibilité d'attribuer la médaille «sans ou avec un ou deux chevrons, aux personnels civils assimilés, en service effectif, qui se sont distingués, dans le cadre de leurs fonctions, par leur valeur professionnelle et leur comportement exemplaire». L'article 4 précise également que la médaille au premier chevron est décernée «aux personnels civils assimilés ayant accompli au moins vingt ans de service effectif et s'étant distingués par leur compétence et la qualité de leur service». La médaille au second chevron est décernée «aux personnels civils assimilés ayant accompli au moins trente ans de service effectif et s'étant distingués par leur valeur professionnelle et leur fidélité».

L'ANP célèbre le 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution libératrice



Dans le cadre de la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution libératrice, les structures et unités relevant de l'ANP, à l'instar des sièges des Commandement de forces et des Régions militaires, ont connu l'organisation de rassemblements des personnels la veille du 1^{er} novembre 2025 à minuit, où l'emblème national a été hissé avec l'observation d'une minute de silence à la mémoire de nos Chouhada, pour lire ensuite l'ordre du jour de Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du

ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, à travers lequel il a rappelé les sacrifices consentis par le peuple algérien pour le recouvrement de sa souveraineté et sa liberté.

En célébration de cet anniversaire, 71 coups de canon ont été tirés au niveau du quai nord de l'Amirauté par un détachement de la Garde républicaine. Pour rappel, les différentes Régions militaires ont organisé des conférences et des expositions historiques à l'occasion■



Ordre du jour



Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, à l'occasion de la célébration du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954

La cohésion du peuple avec ses dirigeants et les institutions de l'Etat est la pierre angulaire de l'édifice de la sécurité nationale et de la stabilité interne

Officiers, sous-officiers et hommes du rang,
Il m'est agréable de m'adresser à vous, personnels de l'Armée nationale populaire, déployés à travers toutes les régions du pays, dans les postes avancés, aux frontières et sur chaque parcelle de notre terre bénie et à travers vous, je m'adresse également à l'ensemble du peuple algérien, pour lui adresser mes félicitations et mes vœux les plus sincères, en cette nuit sacrée, à l'occasion de la célébration par notre cher pays du soixante et onzième anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954.

Ce miracle divin fut l'œuvre d'une révolution populaire décisive, menée par des géants parmi les vaillants Chouhada et valeureux Moudjahidine, dotés d'une volonté de fer et d'une détermination inébranlable. Ils ont compris très tôt les objectifs du colonialisme de peuplement, perçu ses intentions malveillantes et déjoué ses tentatives désespérées et répétées visant à asseoir les fondements de son projet d'extermination qui reposait, outre sa politique de répression et d'abus, sur l'application d'une politique de dénaturation, d'humiliation et d'obscurantisme, ainsi que sur des tentatives de vider l'identité nationale de ses composantes essentielles, à savoir la langue, la religion, les coutumes, les traditions, le patrimoine culturel et l'appartenance civilisationnelle. Le colonisateur croyait pouvoir, par ce biais, imposer sa volonté aux Algériens et les contraindre à accepter le principe d'infériorité et la suprématie de la race européenne, destinée selon lui à imposer sa souveraineté sur cette terre bénie.

Mais le colonialisme brutal échoua lamentablement dans ses entreprises, car les Algériens résistèrent à ces tentatives vouées à l'échec, depuis leurs soulèvements populaires successifs jusqu'au déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre. Une poignée de jeunes révolutionnaires parvint alors à allumer

l'étincelle d'une révolte populaire retentissante, qui humilia l'arrogance du colonialisme, anéantit ses rêves, déjoua ses plans malveillants et le contraignit à quitter notre terre pure, traînant les affres d'une défaite cuisante.

En cette occasion nationale éternelle, il importe de rappeler que notre célébration de ces épopées glorieuses ne doit pas se réduire à de simples rituels ou festivités folkloriques. Nous devons en faire un moment de recueillement pour raviver les valeurs et les principes de cette révolution unique, suivre l'exemple de ses artisans et appliquer leurs vertus dans notre vie quotidienne. En effet, le contexte géopolitique international complexe et la situation régionale instable nous imposent, plus que jamais, de faire preuve du plus haut degré de conscience, de vigilance et de prudence, et de redoubler d'efforts pour relever les défis et gérer leurs conséquences avec clairvoyance et efficacité.

Je demeure convaincu que gagner les enjeux du présent et de l'avenir exige d'abord une force morale et une motivation puisées dans notre Histoire nationale, riche en épopées et en actes héroïques gravés dans la mémoire du temps. C'est grâce à cette force que l'Algérie a eu l'honneur de vaincre la volonté du colonialisme moderne et le mérite d'ouvrir la voie de la libération et de l'émancipation aux peuples opprimés du monde entier. A ce propos, me vient à l'esprit un vers du défunt Moufdi Zakaria, poète de la Révolution algérienne, dans lequel il exprime la grandeur de l'Algérie et de son peuple, ainsi que la défaite du colonialisme français : «Et le temps s'inclina à ses pieds, et les tyrans s'inclinèrent à ses pieds.»

Une telle Histoire, empreinte de gloire, de profondeur, de richesse et de fierté, mérite d'attiser davantage chez les Algériens patriotes l'amour de leur passé glorieux et de raviver en eux la flamme de l'appartenance à cette Nation. Elle doit les inciter à perpétuer leur Histoire, à

s'en souvenir constamment, à la garder vivante dans les esprits comme source de fierté et de reconnaissance envers les souffrances et les sacrifices immenses de leurs ancêtres.

Cet acquis, qui représente à la fois une grâce et un devoir de gratitude envers ceux qui l'ont réalisé, constitue également un legs sacré à préserver. Il exige des générations de l'indépendance des efforts constants pour le protéger de toute atteinte. Ce n'est ni une faveur, ni un don, ni une concession du colonialisme, comme le prétendent certains défaitistes, traîtres ou serviteurs de l'occupant, mais bien le fruit légitime des sacrifices d'un peuple tout entier pendant plus d'un siècle.

Il ne faut jamais oublier que le mérite de cette grande réalisation, de portée mondiale, et le succès de la coupure avec la dure réalité coloniale revient principalement au caractère national et populaire de la Révolution algérienne, ainsi qu'à son adoption d'une approche propre, en harmonie avec nos valeurs, notre culture et notre héritage civilisationnel. Cela lui a permis d'établir une pensée nationale authentique et singulière qui la caractérise et la distingue des autres idéologies étrangères, sous le slogan : «Ni orientale, ni occidentale, mais algérienne... algérienne.»

Il est certain que ce caractère populaire et la mobilisation des ressources internes, qui ont puissamment contribué au succès de notre glorieuse Révolution, constituent une référence historique et une richesse renouvelable sur lesquelles nous pouvons toujours compter pour relever les défis d'aujourd'hui et remporter les enjeux de demain. En effet, la cohésion du peuple avec ses dirigeants et les institutions de l'Etat est la pierre angulaire de l'édifice de la sécurité nationale et de la stabilité interne.

Ce lien solide forme un bouclier protecteur de l'Etat contre toute tentative de porter atteinte à sa souveraineté ou à sa stabilité. Lorsque le citoyen place sa confiance dans ses institutions, y croit et participe activement à leur édification et à leur défense, l'Etat devient un corps uni et solidaire, difficile à infiltrer ou à déstabiliser. La volonté de résistance devient alors celle de tout un peuple et non un simple slogan éphémère.

Notre vaillant peuple garde encore en mémoire les plus belles images de solidarité avec son armée durant les crises et les épreuves, notamment pendant les années quatre-vingt-dix du siècle dernier, lorsque notre valeureuse armée et les services de sécurité, unis à leur profondeur populaire dans les dechras, villages et villes, ont combattu ensemble le terrorisme barbare et ses résidus criminels, réussissant à anéantir son projet obscurantiste et à préserver les

fondements de la République. C'est pourquoi, afin de renforcer davantage le caractère populaire de notre armée, nous œuvrons, au sein de l'Armée nationale populaire, à consolider la confiance du peuple en son armée. C'est grâce à cette confiance, et seulement grâce à elle, que l'Algérie tire sa force, son immunité et son prestige, qui la protègent de tous les dangers et menaces et la rendent plus résistante face aux manœuvres perfides et complots de ses ennemis.

En reconnaissance de la précieuse confiance que notre vaillant peuple place en son armée, l'ANP, digne héritière de l'ALN, poursuit, sous la direction de Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, son chemin avec confiance et détermination. Elle œuvre à développer ses capacités à tous les niveaux, à maintenir sa disponibilité opérationnelle au plus haut degré et à s'adapter continuellement aux évolutions du contexte régional et international instable, en adéquation avec les moyens de défense des intérêts suprêmes du pays, conformément à ses missions constitutionnelles.

Officiers, sous-officiers et hommes du rang,

A l'occasion de cette fête nationale glorieuse, je considère qu'il est de mon devoir de vous exhorter à redoubler d'efforts, avec dévouement et conscience, dans tous les domaines de la profession militaire. Faites du 1^{er} Novembre et de son anniversaire un nouvel élan pour purifier définitivement notre pays du fléau terroriste et de ses résidus criminels, afin de poursuivre le développement, la modernisation et la préparation constante de nos forces armées à l'accomplissement de leurs missions constitutionnelles. Le monde traverse aujourd'hui des transformations profondes et rapides, qui exigent de nous, en tant qu'Algériens, davantage de travail sincère, de lucidité et de vigilance, pour déjouer tous les plans perfides tramés contre notre pays, ouvertement ou en secret.

Enfin, il nous incombe à tous de ne pas oublier de nous incliner, avec respect et déférence, devant les âmes de tous les Chouhada purs, martyrs des résistances populaires et de la Révolution glorieuse, qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance de l'Algérie et la liberté de son peuple, ainsi que devant les martyrs du devoir national, tombés pour la sécurité et la stabilité du pays, et qui ont préservé le caractère républicain de l'Etat algérien éternel.

**Vive l'Algérie.
Gloire et éternité à nos vaillants Chouhada ■**

Baptisation de structures du MDN des noms de Chouhada et Moudjahidine de la glorieuse Révolution

A l'occasion de la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de notre glorieuse Révolution libératrice et le 64^e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration, plusieurs structures relevant du ministère de la Défense nationale ont été baptisées des noms de Chouhada et Moudjahidine.



Ph DRIC 4^e RM



Ph DRIC 5^e RM



Ph DRIC 1^e RM



Ph DRIC 6^e RM



Ph DRIC 2^e RM



Ph DRIC 3^e RM

Le commandant de la **4^e Région militaire**, le général-major Omar Tlemçani, a présidé la cérémonie de baptisation du siège de la compagnie territoriale de la sécurité routière de la GN à El Oued du nom du chahid Ahmed Ben Amer. Aussi, l'Etablissement de soutien de proximité de l'intendance a été baptisé du nom du chahid Tahar Zidi.

Au niveau de la **5^e RM**, le commandant de la Région, le général-major Noureddine Hamblia, a présidé la cérémonie de baptisation du Centre d'instruction des troupes marines à El Tarf du nom du moudjahid M'hamed Laacheb.

Dans la **1^e RM**, le commandant de la Région, le général-major Ali Sidane, a supervisé la cérémonie de baptisation du siège de la

compagnie territoriale de la sécurité routière de la GN, à Djelfa du nom du chahid Aïssa Rebih, l'Etablissement central du matériel, infrastructures et réserve ministériel à Djelfa du nom du moudjahid El Hadj Serai et l'Etablissement central d'approvisionnement en matériels des carburants à Djelfa du nom du chahid Ahmed Khalidi. Aussi, le Centre de repos et de thermalisme de Hammam Righa a été baptisé du nom du chahid Amer Al Baâ.

Dans la **6^e RM**, le commandant de la Région, le général-major Mohamed Adjroud a supervisé la cérémonie de baptisation du siège d'une unité au Secteur opérationnel In Guezzam du nom du moudjahid El Houcine Adeghar et une autre unité dans le même secteur du nom du moudjahid Belkacem Daili.

Dans la **2^e RM**, le chef d'état-major

de la Région a supervisé la cérémonie de baptisation du siège de l'Unité de maintenance et de rénovation du nom du moudjahid Saïd Lounis.

Au niveau de la **3^e RM**, le commandant du Secteur opérationnel centre a présidé la cérémonie de baptisation d'une unité au Secteur opérationnel centre du nom du moudjahid El Bachir Menkar. Aussi, le commandant de la **40^e Division d'infanterie mécanisée** a procédé à la baptisation d'une unité dans la **3^e RM** du nom du moudjahid Laïd El Hamel.

Il convient de signaler qu'à la même occasion, les différentes Régions militaires ont organisé des colloques historiques ainsi que des expositions de photographies historiques■



«La Révolution du 1^{er} Novembre 1954 a triomphé grâce à l'unité nationale»

Par le moudjahid Salah Goudjil

Novembre revient en sa soixante et onzième commémoration, et la Nation algérienne le célèbre encore, toujours et à jamais, avec une immense fierté pour son Histoire glorieuse, et une profonde reconnaissance pour la grandeur qui s'est reflétée sur le présent de cette chère Patrie. Ont alors jailli des gloires, des réalisations et des victoires successives. Une mémoire précieuse à nos coeurs, gravée dans notre conscience comme un tatouage tracé par le sang et dans le sang. Ce n'est, en vérité, pas un simple souvenir, car nous n'avons pas oublié pour nous souvenir : notre mémoire nationale est pérenne, un trait d'union entre nous, les martyrs, les moudjahidines et les valeureux héros de Novembre. Une mémoire qui ne recèle pas de scènes imaginaires, mais des miracles, des leçons et des messages qui interagissent avec nos défis. Elle n'est pas un cadre figé dans un temps révolu, mais un lien permanent avec le présent, qui façonne notre réalité, éclaire nos chemins et dessine l'avenir de nos générations à travers une doctrine novembriste intégrée, prônant une vie libre et digne, sous le signe de la souveraineté, de la fierté, du leadership et de la dignité.

Le 1^{er} Novembre, fête de la Révolution, ne revient jamais que dans une atmosphère de victoire et l'Algérie y chemine inévitablement. Nous avons fait le serment aux martyrs que l'Algérie vivra, et il n'y a pas de vie sans la foi en la victoire, cette foi léguée par les héros de la Révolution de Novembre 1954 aux Algériennes et aux Algériens, génération après génération. La victoire dans la guerre contre le colonialisme, la tyrannie, le peuplement, l'injustice, l'ignorance, la maladie, la pauvreté et l'humiliation, puis dans les batailles pour l'édification d'un État fort, respecté et souverain, doté d'institutions solides et d'une économie protégée par la liberté de décision. La victoire est un long chemin qui ne s'interrompt jamais : nous l'avons emprunté dès le premier pas, le 1^{er} Novembre 1954, qui fit trembler le monde, suivi de pas de géants qui guidèrent les peuples et continuent de les inspirer encore.

En Novembre 1954, nous avons mené une guerre de libération pour l'indépendance et la reconquête de la souveraineté, au prix d'un lourd tribut payé par le sang pur des enfants de l'Algérie. C'est pourquoi la souveraineté de notre pays résiste à toute tentative d'atteinte, et les vestiges du colonialisme se heurtent à ses remparts invincibles, n'en récoltant que plus de honte et d'humiliation, comme leurs ancêtres.

A toute nouvelle forme de colonialisme correspond un nouveau Novembre, qui vient bouleverser ses calculs perfides et affronter son arrogance héritée, par l'unité du peuple et la liberté de décision. C'est ce qu'ont connu les héritiers du colonialisme français dans leur offensive systématique contre l'Algérie, en provoquant des crises pour alléger le poids d'une mémoire coloniale saturée d'échecs et de défaites successives. Mais un nouveau Novembre a jailli, ressuscité de la matrice de la proclamation éternelle du 1^{er} Novembre 1954, annonçant une Algérie novembriste sous la direction de Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une Algérie nouvelle fondée sur une mémoire nationale foisonnante de gloire et d'épopées.

L'Algérie, nouvelle et victorieuse, a désarçonné les descendants des colons. Ils ont hérité de la même sensibilité que leurs ancêtres face au changement, du même trouble chronique devant l'unité du peuple et sa liberté de choisir ses dirigeants, ainsi que devant un leadership dont la politique s'inspire de l'esprit de Novembre. C'est pourquoi je ne m'étonne pas de leurs campagnes hysteriques contre notre pays, ni de leurs complots évidents visant sa stabilité. Ces attaques ne font que renforcer ma conviction que Novembre est bel et bien de retour dans le programme et les décisions de Monsieur le Président de la

République, Abdelmadjid Tebboune, profondément novembristes. Car seul Novembre peut faire perdre la raison aux envahisseurs, comme ce fut le cas avec l'organisation terroriste OAS.

Notre glorieuse Révolution libératrice fut le symbole d'un combat pur, éloigné de toute haine. Et bien que cette haine soit justifiée au regard des atrocités, des massacres, des campagnes de génocide, d'exil et des politiques racistes menées par le colonialisme français contre toutes les catégories du peuple algérien, nous avons toujours su faire la distinction entre le peuple français et le colonialisme. Nous n'avons jamais tenu les Français pour responsables des crimes d'un pouvoir colonial malade d'illusion. Et c'est exactement ce que fait l'Algérie aujourd'hui.

L'Algérie est grande, même dans ses inimitiés. La Révolution de Novembre a sauvé la République française de l'effondrement total. Lorsque le général de Gaulle céda aux revendications de la Révolution, il choisit en réalité la France et son peuple, éprouvé par la guerre. Le président français n'a pas « accordé la liberté à l'Algérie », comme le prétendent sans cesse les ignares, mais il a offert la vie à son propre peuple et préservé son pays. Les grandes révolutions arrachent le colonialisme de racines qui ne sont pas les siennes et le dépossèdent d'une terre qui ne lui appartient pas, jusqu'à ce qu'il s'effondre et chute. Lorsque je contemple la tragédie de nos frères en Palestine meurtrie, je me souviens de notre lutte acharnée, des millions de martyrs tombés dans de violentes batailles, des déportations forcées qui déracinèrent les résistants de leur terre et les jetèrent dans la cruauté de l'inconnu en Nouvelle-Calédonie. Je me souviens des massacres du 8 mai 1945, où les Algériens furent exterminés de sang-froid, des manifestations du 11 décembre 1960, et de toutes les étapes historiques où la volonté du peuple se dressa jusqu'à atteindre sa destination ultime : l'indépendance.

Le colonialisme de peuplement conserve les mêmes méthodes, un esprit figé et immuable, suivant toujours les mêmes étapes jusqu'à sa fin inévitable : le déracinement total. Tel est le destin inéluctable de l'occupation sioniste en Palestine et du colonialisme du makhzen marocain au Sahara occidental.

La Révolution du 1^{er} Novembre 1954 a triomphé grâce à l'unité nationale, au dépassement des divergences et des différends et à la foi en un destin commun. La responsabilité des nouvelles générations est de préserver cette victoire en consolidant l'unité et la cohésion internes, et en restant vigilantes face aux manigances visant à détourner notre pays de sa voie novembriste et à l'empêcher de réaliser de nouvelles victoires glorieuses.

Sous la conduite de Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie victorieuse a accompli de grandes réalisations et conduit de profondes transformations dans son nouvel ordre économique, à la lumière de l'unité du peuple et du professionnalisme de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, avec mérite et conviction. Les réformes se poursuivent et le changement reste constant, malgré des défis et des obstacles considérables, notamment dans un environnement régional instable et un voisinage comploteur. Notre pays a également enregistré des succès diplomatiques dignes de fierté, aux niveaux régional et international, recevant une reconnaissance mondiale particulière.

La référence novembriste ne faillit jamais : chaque commémoration de Novembre nous apporte une nouvelle inspiration. Novembre révolutionnaire est tel un fleuve, il ne se répète pas, ne refait pas sa leçon, même si cela peut sembler ainsi aux non-initiés. C'est un message éternel qui éclaire chaque année un nouveau chapitre.

GLORIEUSE REVOLUTION LIBERATRICE

Boussole des triomphes de l'Algérie nouvelle

Plus de sept décennies se sont écoulées depuis le déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, mais son éclat reste ardent dans la conscience collective de la Nation, éclairant la voie de l'Algérie nouvelle et triomphante et l'inspirant pour faire face aux enjeux du présent et tracer son chemin vers des victoires futures avec une vision réaliste et clairvoyante.

M. Boukabcha Trad. : M. Mayouf



La glorieuse Révolution libératrice demeure l'une des plus grandes épopeées libératrices de l'histoire contemporaine, non seulement par les sacrifices immenses qu'elle a nécessité et les exploits qui ont marqué son parcours, mais aussi par les références et les valeurs suprêmes qu'elle a établies et qui sont toujours présentes dans la conscience de la Nation, à travers lesquelles l'Etat forge ses positions et unit la volonté du peuple et de son armée pour bâtir la Patrie, défendre sa souveraineté et tracer les contours de son avenir. Ce sont ces mêmes valeurs qui orientent les choix dans divers domaines : politique, diplomatique, sécuritaire, économique, social et de développement, ainsi que dans l'ancrage de l'identité nationale dans la conscience collective, afin de préserver les acquis et les intérêts suprêmes de la Nation, à la lumière notamment des mutations régionales et internationales actuelles. C'est ce qu'a souligné Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune en affirmant : «L'Algérie avance aujourd'hui résolument sans jamais perdre de vue, dans tous ses choix, décisions, positions et projets, ce que la Révolution de Novembre a tracé et l'indépendance à laquelle elle a abouti, une indépendance que le monde entier sait avoir été arrachée au prix d'un lourd tribut.»

Prolongement des triomphes de l'éternel Novembre

Dès l'aube de l'indépendance, l'Algérie a tracé sa voie conformément au message de Novembre, en s'inspirant des sacrifices de ses héros et de leur legs pour construire un Etat fort et stable, attaché aux valeurs de dignité et de liberté, fondé sur la justice sociale et l'égalité, et pleinement convaincu que le développement global est le prolongement naturel du militantisme libérateur sous sa nouvelle forme. Cela s'est manifesté dans le projet de développement engagé par notre pays, qui a pour finalité l'édification d'une Algérie nouvelle, forte, sûre et prospère dans divers domaines et à tous les niveaux. En témoignent les grandes

réalisations et les acquis majeurs enregistrés ces dernières années, notamment en matière de développement. Des acquis qui se répercutent directement sur la vie quotidienne du citoyen, qu'il s'agisse du logement, des infrastructures sanitaires, éducatives et universitaires, de l'approvisionnement en eau potable, de la création de nouveaux emplois ainsi que des projets à caractère économique, à l'instar de la mine de Gara Djebilet, de l'ouverture de nouvelles routes et de lignes ferroviaires et d'autres projets prometteurs dans divers secteurs, tels que les startup et l'agriculture, qui contribueront sans aucun doute à l'autosuffisance et à la croissance escomptée. Dans le prolongement de ce processus national, l'Algérie nouvelle avance à pas sûrs et avec détermination vers son objectif escompté, incarnant une victoire renouvelée de l'esprit de l'éternel Novembre. En effet, la génération d'aujourd'hui poursuit la bataille de la construction en s'inspirant de l'exemple de la génération de Novembre qui a libéré la terre, en puisant dans les principes de la Révolution et de la détermination de ses héros la force motrice pour poursuivre la marche vers le développement et le progrès. Ceci dans le cadre d'un processus national authentique qui imprime au pays une forte dynamique impulsée par des réformes profondes englobant divers domaines, traduisant ainsi l'ambition nationale de placer l'Algérie dans la position qui lui revient parmi les nations et de construire une Algérie triomphante, qui relève les défis et vise l'excellence sur tous les fronts, et avançant à pas sûrs sur la voie de la souveraineté et du développement national global.

Vision novembriste à l'ère des mutations mondiales

Sur le plan diplomatique et extérieur, l'Algérie nouvelle et triomphante, grâce à la volonté de son peuple, puise toute sa force de la même référence éternelle de Novembre. Par ses positions et initiatives sur les scènes régionale et internationale, écho vivant des valeurs pour lesquelles le peuple a déclenché sa glorieuse Révolution, notamment dans la lutte contre le colonialisme et le soutien au droit des peuples à l'autodétermination, l'Algérie a consolidé sa position en tant qu'acteur dont la voix est écoutée et respectée. Dans la continuité de cet esprit révolutionnaire, l'Algérie continue de jouer un rôle vital en faveur du renforcement et de la consolidation de la stabilité régionale et internationale, à travers ses positions

équilibrées et ses initiatives constructives visant à consolider la paix et la sécurité internationales. Elle a également renforcé sa présence diplomatique en tant que médiateur crédible dans les efforts de règlement des conflits, en particulier au niveau du continent africain. Par fidélité aux valeurs libératrices de Novembre, l'Algérie poursuit aujourd'hui sa défense immuable des causes justes, à leur tête la cause palestinienne, qu'elle place au cœur de ses priorités, ainsi que la cause sahraouie. A ce propos, Monsieur le Président de la République a affirmé que notre pays «*a retrouvé l'image qui lui sied aux niveaux régional et international. L'Algérie a triomphé par sa voix audible et sa place préservée dans le concert des nations. Elle a triomphé en éveillant les consciences de par le monde sur la situation humanitaire tragique en Palestine, pays frère.*

Dans un monde en profonde mutation et caractérisé par l'émergence de nouveaux équilibres, notre pays, fidèle au message de Novembre, continue d'appeler à la réforme du système de gouvernance mondiale afin d'assurer une représentation équitable du continent africain au Conseil de sécurité des Nations unies, de mettre fin à la logique de la domination et redonner de la considération à la voix des peuples luttant pour la liberté et la justice. C'est cette vision qu'a exprimée Monsieur le Président de la République à maintes reprises, en appelant à l'établissement d'un nouvel ordre international plus équilibré et plus juste, fondé sur le respect de la souveraineté des Etats, la coopération équitable et la fin de l'injustice historique imposée au continent africain au sein du système de gouvernance mondiale moderne.

Fidélité au serment et poursuite du parcours

En cohérence avec ce qui précède, l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, continue d'accomplir ses nobles missions en tant que bouclier protecteur de la Nation et sa citadelle imprenable. L'ANP puise sa doctrine de défense des valeurs de Novembre en s'appuyant sur ses hautes capacités opérationnelles, sa formation de qualité et la modernisation de ses moyens techniques et technologiques. L'ANP est aujourd'hui une institution républicaine moderne, qui traduit l'esprit de Novembre sur le terrain, par les faits et non par la parole, veillant à la préservation des frontières, à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée et en contribuant à la stabilité de la région, comme l'a souligné Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, en déclarant : «*La construction d'une Algérie forte et imprenable, capable de relever les défis et les enjeux, nécessite de nous tous de revenir aux principes de la glorieuse Révolution de Novembre qui constitue une source d'inspiration intarissable qui guide, tel un phare, les fidèles*

enfants du pays sur la voie de la construction, du développement et de la concrétisation des exigences de la puissance et du progrès stratégique.»

Dans le prolongement de cette approche nationale authentique, le message de Novembre se manifeste également dans les réalisations de cette nouvelle génération de jeunes, de la trempe des héros de la génération de Novembre qui ont déclenché la glorieuse Révolution libératrice, car ils ont eu foi en les capacités de leur Nation et ont puisé dans le passé glorieux de leur Patrie, la force, la détermination et la volonté qui les anime. Ils ont ainsi démontré leur attachement aux principes de notre éternelle Révolution et se sont intégrés avec confiance et dévouement au parcours de l'Algérie nouvelle et triomphante, en s'engageant avec force dans les différents secteurs d'activités économique, sociale, scientifique et politique, ce qui leur a permis de libérer leur énergie créatrice, leur esprit d'innovation et d'excellence. Ils apportent leur pleine contribution à l'édification de l'Algérie nouvelle et triomphante à laquelle ils aspirent et dont rêvaient nos vaillants aïeux, et c'est cette génération qui, comme l'a affirmé Monsieur le Président de la République, constitue «*la plus grande garantie pour protéger la Nation et renforcer son lien avec son pays, s'appuyant sur les gloires de son passé et qui est capable de réaliser le succès espéré dans la construction d'une nouvelle Algérie.*

Malgré les mutations profondes qui s'opèrent sur les plans national, régional et international, l'Algérie est restée fidèle aux principes éternels de Novembre fondés sur la dignité, la souveraineté, la justice et la solidarité, la défense des causes justes et le rejet de toute forme de dépendance et d'ingérence étrangère, restant attachée à la souveraineté de sa décision. Ce sont là des valeurs qui ont fortifié ses choix et lui ont donné la capacité de faire face aux défis économiques et géopolitiques ainsi qu'aux risques engendrés par les effets de l'instabilité qui caractérisent son environnement régional. Source de la victoire militaire qui a affranchi le pays du joug colonial, Novembre est également le catalyseur de renaissance incarnée aujourd'hui par l'Algérie nouvelle qui jouit de la pleine souveraineté que reflètent son développement économique, l'indépendance de sa décision et sa capacité à préserver sa sécurité et sa stabilité et à défendre ses intérêts suprêmes. Ainsi, la glorieuse Révolution de Novembre demeurera la boussole de l'Algérie nouvelle, qui s'inspire de son âme pour définir son orientation et ses constantes dans la construction d'une Nation forte, fière de son passé et avançant d'un pas sûr vers un avenir prospère, étroitement lié à sa mémoire nationale et fière de sa jeunesse consciente, afin que l'emblème de l'Algérie reste hissé éternellement, en tant que symbole de souveraineté et de fierté parmi les nations.■





Tableau artistique au Musée central de l'armée

1^{er} NOVEMBRE 1954

Catalyseur pour les peuples en quête de liberté

La place qu'occupe aujourd'hui l'Algérie sur les plans régional et international ne relève pas du hasard ni d'une conjoncture temporaire. Elle s'inscrit dans la continuité d'un long parcours historique marqué par la lutte et le sacrifice d'un peuple déterminé à recouvrer sa liberté et sa dignité. Dès le déclenchement de la glorieuse Révolution libératrice du 1^{er} Novembre 1954, l'objectif allait bien au-delà du recouvrement de la souveraineté nationale, il était surtout question de mettre en place les assises d'un Etat souverain, maître de ses décisions et résolument engagé aux côtés des peuples opprimés dans leur parcours vers la liberté.

— A. Benladraa Trad. : S. Ladjouzi

La glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre s'est imposée comme une véritable école de libération, inspirant les peuples opprimés à travers les continents, notamment en Afrique et en Amérique latine. L'Algérie, en recouvrant sa souveraineté, n'a pas seulement mis un terme à plus d'un siècle de colonisation, mais a fait de son message révolutionnaire un engagement constant en faveur des causes de libération et sa lutte est prise comme exemple de ce que peut accomplir la volonté des peuples. Elle a en ce sens permis à ces derniers d'acquérir la conviction profonde que quelle que puisse être la force du colonialisme, la détermination des peuples finit toujours par triompher. Elle fut un événement mondial qui a éclairé la voie de la Révolution contre le colonialisme.

Sur ce point, l'ancien diplomate Noureddine Djoudi, président de l'Association internationale des amis de la Révolution, a rappelé que l'Algérie a joué un rôle axial dans l'histoire des mouvements de libération, notamment en Afrique, et a apporté un

soutien matériel et moral aux peuples en lutte en Angola, au Mozambique, en Namibie et en Afrique du Sud mais aussi en Asie et en Amérique latine. A cette époque, Alger s'est imposée comme une véritable capitale du militantisme international, un refuge pour les révolutionnaires du monde entier et un lieu de rencontres et de conférences où s'est redéfini le discours mondial sur la libération des peuples. L'Algérie est ainsi devenue la voix de l'Afrique et du Tiers-monde dans les foras internationaux où elle a plaidé pour la décolonisation et le droit des peuples à l'autodétermination, et sa position est restée ferme dans le soutien des causes justes. Il a ajouté que la diplomatie algérienne, sous la conduite de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a retrouvé son efficacité et son rôle historique, s'inspirant des principes constants de l'Etat algérien parmi lesquels le soutien des causes justes.

Une reconnaissance dont on peut être fier

L'Algérie a toujours cru et continue de croire que son indépendance est incomplète tant que le continent reste sous l'emprise du colonialisme. Elle a fait de son expérience un catalyseur pour d'autres. A cet égard, l'Algérie a été un pilier essentiel du soutien aux mouvements de libération en Afrique, tant par son soutien sur le terrain que par son plaidoyer pour la fin du colonialisme en Afrique au niveau des différentes instances internationales. A ce propos, en visite dans notre pays en décembre 2024, le président sud-africain Cyril Ramaphosa a rappelé, dans son allocution prononcée devant les membres du Parlement des deux chambres, que «la Révolution algérienne a inspiré notre lutte pour la libération de l'Afrique du Sud... Nous sommes ici pour exprimer notre reconnaissance pour le soutien que l'Algérie nous a apporté pendant notre lutte contre le régime d'apartheid». Il a également cité l'expression du défunt président de la République Houari Boumediene disant : «Nous n'avons pas le droit de penser à une vie meilleure alors que des gens meurent en Angola, au Mozambique et en Afrique du Sud. Nous devons plutôt accepter la mort ensemble pour que l'Unité africaine ne soit pas des paroles sans aucun



sens.» Pour sa part, l'ancien président du Mozambique M. Joaquim Alberto Chissano avait affirmé que «l'Algérie n'était pas seulement un pays qui soutient les pays africains, mais elle est la conscience libre de l'Afrique». De son côté, l'ancien ministre d'Etat sénégalais, M. Abdoulaye Bathily, a mis en avant la contribution de l'Algérie aux mouvements de libération en Afrique ainsi que le rôle joué par les médias algériens pour porter la voix de ces mouvements à l'échelle mondiale. A travers ses positions, l'Algérie est devenue une référence pour tous les peuples en lutte pour le recouvrement de leur souveraineté. Ainsi, par ses sacrifices, le combat du peuple algérien pour la libération de son pays s'est transformé en modèle révolutionnaire qui allait inspirer tous les peuples opprimés.

Ces principes se reflètent aujourd'hui encore dans les positions fermes de la l'Algérie dans sa diplomatie, notamment à travers sa défense acharnée de la cause palestinienne à la tribune du Conseil de sécurité, et sa dénonciation de la brutalité et de la tyrannie de l'entité sioniste pour les crimes qu'elle a commis et continue de commettre à l'encontre du peuple palestinien.

L'écho de la Révolution algérienne a largement dépassé les frontières nationales pour marquer profondément le monde arabe. Fidèle à son principe de soutien aux peuples opprimés, l'Algérie

Défendre la Palestine, c'est défendre la mémoire nationale. Les massacres commis à l'encontre du peuple palestinien constituent une nouvelle forme de colonialisme.

”

Monsieur le Président
de la République
Abdelmadjid Tebboune



M. Ahmed Attaf rend une visite de courtoisie à l'ancien président du Mozambique Joachim Alberto Chissano, en février 2025.

L'Algérie n'était pas seulement un pays qui soutient les pays africains, mais elle est la conscience libre de l'Afrique.

”

L'ancien président du Mozambique M. Joaquim Alberto Chissano



“La Révolution algérienne a inspiré notre lutte pour la libération de l'Afrique du Sud... Nous sommes ici pour exprimer notre reconnaissance pour le soutien que l'Algérie nous a apporté pendant notre lutte contre le régime d'apartheid.”

Président sud-africain
Cyril Ramaphosa

a toujours placé la cause palestinienne au premier rang de son engagement dans ce sens. A ce propos, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a réitéré plus d'une fois que défendre la Palestine, c'est défendre la mémoire nationale et que les massacres commis à l'encontre du peuple palestinien constituent une nouvelle forme de colonialisme.

Dans l'optique de cet engagement historique, la diplomatie algérienne n'a de cesse de multiplier les initiatives sur la scène internationale, notamment à la tribune du Conseil de sécurité. L'Algérie s'est distinguée par sa défense vigoureuse de la cause palestinienne et sa ferme dénonciation de la brutalité et la tyrannie de l'entité sioniste, mettant en lumière les crimes atroces perpétrés contre le peuple palestinien lors des multiples agressions dans la bande de Ghaza.

Cet engagement se retrouve également dans la question sahraouie que l'Algérie considère comme un prolongement naturel de la lutte pour l'autodétermination, s'appuyant sur les résolutions onusiennes et le droit international qui reconnaît le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, leur droit à l'indépendance et à la liberté. L'Algérie continue, à travers le Conseil africain de paix et de sécurité, de plaider en faveur du respect de la souveraineté des Etats. Elle a adopté une position ferme basée sur le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et la défense de sa cause dans les forums internationaux, considérant qu'il n'y a pas d'alternative à la liquidation du colonialisme de la dernière colonie en Afrique que celle de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit légitime à l'autodétermination, seule voie à même d'assurer l'instauration d'une paix juste. A ce titre, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune avait déclaré : «*La question sahraouie est une question de décolonisation incontournable.*» Il s'agit là d'une extension claire des principes de Novembre dans la politique étrangère algérienne.

Principes immuables

Convaincue que les solutions pacifiques sont plus durables et plus justes, l'Algérie a œuvré, par le biais de sa diplomatie, à résoudre les conflits par la médiation et le dialogue, rejetant toute intervention militaire étrangère. Depuis son indépendance, notre pays a tenu un rôle clé dans la résolution des crises

majeures, un engagement qui se poursuit aujourd'hui au sein de l'Union africaine, des Nations unies et du Conseil de sécurité. Cette approche s'est illustrée récemment dans les discours de Monsieur le Président de la République qui a réaffirmé l'attachement indéfectible de l'Algérie au principe de l'autodétermination et sa volonté de mettre son expérience historique au service des peuples en quête de liberté. Il a fermement souligné que notre pays ne transigeait pas sur les questions de libération, appelant à faire de l'Afrique un continent libre et un acteur effectif de son propre destin.

Conjointement, notre pays déploie des efforts colossaux pour concrétiser ces principes fondateurs à travers la mise en œuvre des politiques économiques et humanitaires adéquates pour soutenir les pays africains. A plusieurs reprises, l'Algérie a effacé la dette de certains pays pauvres, encouragé le développement du commerce intra-africain et organisé de nombreuses expositions économiques et culturelles afin de promouvoir l'intégration du continent. Ces initiatives s'inscrivent dans une vision globale pour une Afrique unie à travers une véritable coopération économique, qui constitue sans doute un prolongement naturel de la solidarité régionale et humaine. En pleine dynamique de réformes politiques et économiques, l'Algérie nouvelle tire profit de son riche héritage révolutionnaire pour orienter ses relations internationales et sa politique étrangère. Au niveau africain, elle affirme de plus en plus sa présence à travers la mise en œuvre d'importants projets économiques tels que la route transsaharienne ou les gazoducs reliant l'Algérie à l'Europe depuis le Nigeria en passant par le Niger, tout en œuvrant à établir des partenariats équilibrés, à encourager le développement commun et la coopération, fondés sur le principe gagnant-gagnant. Elle affirme ainsi sa volonté de s'imposer comme une puissance régionale à la fois diplomatique et économique au profit du développement et de la solidarité africaine.

Les principes de la Révolution algérienne sont devenus des valeurs universelles et continuent d'inspirer la pensée politique nationale, démontrant que la volonté des peuples à conquérir leur liberté est plus forte que la machine de la tyrannie coloniale et que lorsque la lutte s'allie à des idéaux humains et s'appuie sur une diplomatie engagée et éclairée, elle peut devenir une source d'inspiration universelle. L'Algérie, par son Histoire et ses sacrifices, a offert à l'humanité une leçon essentielle : la liberté ne s'offre pas, elle s'arrache et elle ne trouve son sens véritable que lorsqu'elle s'accompagne d'un engagement sincère envers les causes justes des autres peuples.

Aujourd'hui encore, face aux grands bouleversements internationaux, l'Algérie ravive l'esprit de Novembre dans ses politiques et ses initiatives, prouvant que la Révolution qui a débouché sur l'indépendance, demeure une flamme vive, porteuse d'espoir pour tous les peuples aspirant à la souveraineté, à la dignité et à la liberté ■

JEUNESSE ALGERIENNE

Richesse et locomotive de l'Algérie

La glorieuse Révolution constitue l'une des plus grandes révoltes de libération au monde, elle incarne les valeurs suprêmes et les nobles principes fondateurs de l'Etat algérien, inscrivant dans la mémoire de l'humanité le sens de la résistance et du sacrifice. Le peuple algérien, conduit par une jeunesse consciente, a affronté l'une des plus barbares puissances coloniales au monde à l'époque et a défendu pleinement son droit à la liberté et à l'indépendance, malgré la brutalité et l'oppression du colonisateur infâme.

D. Laribi Trad. : S. Ladjouzi

Tout comme la jeunesse algérienne avait jadis pris la responsabilité de déclencher la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre, la voici aujourd'hui poursuivant avec une foi inébranlable le parcours de ses aînés, s'inspirant de leurs sacrifices et animée d'une détermination inébranlable. Les jeunes Algériens incarnent pleinement les nobles valeurs du 1^{er} Novembre, imprégnés de courage, d'appartenance et de dévouement au service de l'Algérie. De par leur profonde conviction, les voilà aujourd'hui démontrant que la génération de l'indépendance est aussi loyale que celle de la Révolution libératrice et n'est que son prolongement sur la voie de l'édification du pays, de la relance et de la préservation de la souveraineté nationale.



Volonté irréductible

Au début des années cinquante, le mouvement national arrivant à maturité, la jeunesse algérienne avait acquis la conviction que la lutte politique pacifique était vainue face à un occupant guère disposé à accorder la moindre concession et poursuivant sa politique d'oppression et de répression à l'encontre du peuple algérien. Force vive de la Nation, convaincue que ce qui avait été pris par la force des armes ne pouvait être récupéré que par les armes, elle prit sur elle la responsabilité historique de déclencher la Révolution libératrice et la mener jusqu'à la concrétisation pleine et entière des objectifs fixés, dont le recouvrement de la souveraineté nationale. Une révolution qui a non seulement affranchi le pays d'un joug colonial qui a duré plus d'un siècle et quart mais qui a également eu un impact mondial en ce qu'elle a sonné le glas du colonialisme sur tout le continent africain et ailleurs.

C'est dans le plus grand secret que se constitua le noyau qui sera l'artisan du





déclenchement de l'action révolutionnaire. A l'abri des regards du colonisateur, ces militants de la cause nationale ont organisé de nombreuses rencontres dans les montagnes, les fermes et même dans les domiciles d'autres militants se répartissant, entre autres, les tâches relatives à la collecte des armes (souvent de vieux fusils reliquats de la deuxième Guerre mondiale) et de munitions, à l'organisation des combats et des combattants...

“Sur les traces de la jeunesse algérienne d'hier qui a consenti le plus lourd des tributs pour le recouvrement de la souveraineté nationale face à l'occupation coloniale, la jeunesse d'aujourd'hui, empruntant la même voie, déploie de grands efforts et est aux premières lignes dans le projet de relance nationale.”

En dépit du déséquilibre des forces en termes d'équipements et d'armement, les Algériens étaient animés d'une détermination sans faille, démontrant un esprit de corps exceptionnel. La Révolution ne reposait pas sur la puissance de l'armement, mais sur la foi inébranlable en la justesse de la cause et en la soif de la liberté. A contrario du colonisateur, les Moudjahidine étaient nourris des valeurs de droiture et de justice, mais aussi de l'esprit de sacrifice, de don de soi absolu et d'abnégation pour cette terre sacrée qu'ils avaient fait serment d'arroser de leur sang pur. C'est là que réside le secret de leur force et de leur supériorité.

La glorieuse Révolution libératrice, mise sur rails le 1^{er} Novembre 1954, a été immédiatement embrassée par tout le peuple algérien, qui en sera le réservoir intarissable. La jeunesse algérienne a joué un rôle clé dans la prise de conscience nationale et la mobilisation du soutien populaire durant toutes les années de dur combat jusqu'à l'indépendance qui a été couronné par une victoire éclatante le 5 juillet 1962. Au lendemain de l'indépendance, la jeunesse algérienne a grandement contribué à l'édification de l'Algérie indépendante. Elle a joué un rôle majeur dans le soutien de l'économie nationale en s'engageant dans les différents secteurs productifs et en constituant la main-d'œuvre principale dans les projets d'infrastructure, d'agriculture et d'industrie. Elle a également participé avec efficacité à la défense du pays, de son unité, de son intégrité territoriale ainsi qu'à la préservation de la sécurité et de la souveraineté nationale.

Sur les pas de la jeunesse d'hier

Sur les traces de la jeunesse algérienne d'hier qui a consenti le plus lourd des tributs pour le recouvrement de la souveraineté nationale face à l'occupation coloniale, la jeunesse d'aujourd'hui, empruntant la même voie, déploie de grands efforts et est aux premières lignes dans le projet de relance nationale. Chacun dans son domaine contribue à la réussite des profonds changements que connaît notre pays dans tous les secteurs, à travers des idées éclairées, leur esprit d'innovation, leur conscience et leur contribution au développement national par des projets prometteurs. La jeunesse algérienne est devenue une véritable force de proposition, une source d'initiatives et un levier réel pour l'économie nationale.

A ce propos, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a souligné que la confiance qu'il a placée dans la jeunesse «a permis de faire de l'Algérie un pays leader en Afrique dans la création d'entreprises et de projets innovateurs». Il a également salué «la contribution de la jeunesse algérienne au redressement de l'économie nationale» et s'est félicité du niveau atteint par les jeunes Algériens qui «se sont transformés de simples demandeurs d'emploi en porteurs de projets qui exigent que toute l'aide nécessaire leur soit apportée afin qu'ils puissent mettre en œuvre leurs propres projets et initiatives». Ce qui fait de «l'Algérie aujourd'hui l'un des leaders dans la création de start-up et d'entreprises au niveau continental».

Convaincues que la jeunesse constitue une force vive dans le processus de développement national, les hautes autorités de notre pays ont placé cette catégorie au cœur de leurs priorités en lui accordant une attention particulière et se sont engagées à lui consacrer tous les moyens à même de renforcer sa place dans la société et à lui donner tous les outils appropriés afin d'assumer pleinement ses responsabilités politiques, sociales et économiques. De lui permettre également de s'engager dans les processus de développement durable, d'asseoir son rôle en tant qu'acteur fiable dans l'Algérie nouvelle et



encourager sa participation dans les projets d'édification nationale, à tous les niveaux.

A cet égard, l'Algérie a œuvré à renforcer l'autonomisation économique des jeunes à travers de nombreux mécanismes destinés à répondre à leurs aspirations et à les accompagner sur le marché du travail. Parmi ces mesures figurent la création de l'allocation chômage, la mise en place d'un système intégré pour l'innovation et de start-up, la relance et la réforme du dispositif de soutien et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises, ainsi que la création du statut d'autoentrepreneur, qui a été élargi récemment aux activités de micro-importation. S'y ajoutent la libéralisation et le soutien de l'initiative économique ainsi que la mise en œuvre de mécanismes de financement et d'accompagnement, considérés comme des conditions fondamentales à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, d'innovateurs et de professionnels performants, capables de concrétiser le changement économique. L'intérêt porté à la jeunesse ne s'est pas limité au seul domaine économique, il s'est également étendu à la vie publique, dans laquelle elle joue désormais un rôle capital grâce aux nouvelles instances constitutionnelles mises en place, telles que le Haut conseil de la jeunesse. Les réformes engagées ont fait de la promotion de la participation politique des jeunes l'une des principales priorités stratégiques.

Dans ce cadre, de nombreuses initiatives ont été lancées afin d'atteindre cet objectif, notamment par le renforcement de la présence des jeunes au sein des différentes institutions

gouvernementales et instances consultatives, la levée des obstacles entravant leur adhésion dans les différentes

sphères politiques ainsi que le renouvellement des assemblées élues nationales et locales, ce qui a permis l'émergence d'une élite politique jeune, libre et éloignée des pratiques et dérives du passé.

Le souci des hautes autorités du pays d'établir des passerelles de communication entre l'Etat et la jeunesse découle de la conviction que cette dernière aspire au renouveau et au changement, à interagir et à répondre aux exigences du développement et du progrès scientifique et technologique. Cette conviction vise à permettre à notre pays de parachever son ambitieux parcours, à l'image de la jeunesse de la Révolution libératrice, grâce à laquelle l'aube de la liberté s'est levée à l'horizon.

L'Algérie d'aujourd'hui croit en sa jeunesse et en sa fidélité au parcours de ses aïeux, en sa capacité à faire face aux difficultés, à relever les défis pour faire face aux enjeux de l'heure. Elle entend s'affirmer dans un monde en perpétuelle mutation, qui exige une volonté ferme et un esprit d'initiative pour déjouer toutes les conspirations ourdies contre notre pays et faire échouer les plans de ses ennemis qui cherchent, par tous les moyens, à entraver son parcours vers un avenir prometteur.

Le concept de l'Algérie nouvelle illustre aujourd'hui les réformes enregistrées dans de nombreux secteurs par l'investissement dans les capacités de la jeunesse, lui ouvrant les horizons pour adhérer à tous les domaines : politique, économie, culture, technologie, ainsi que dans la gestion locale et nationale. Cela permet à la jeunesse d'être confiante pour avancer sur cette même voie, d'autant plus que l'Etat algérien lui a fourni tous les moyens et ressources nécessaires pour apporter sa contribution aux différents projets nationaux. L'Algérie a également mis en place des programmes de formation dans divers domaines et spécialités au profit des jeunes, dans le souci de libérer leurs énergies et de leur permettre de s'investir dans la concrétisation de leurs projets sur le terrain.

De leur côté, les jeunes sont appelés à faire preuve de conscience, de discipline et à ne pas céder aux tentatives visant à saper leur moral. Ils doivent améliorer leurs compétences en permanence, persévérer et aspirer à un avenir meilleur. Aujourd'hui plus que jamais, ils sont également tenus d'être à la hauteur des défis, de devenir les artisans du succès escompté, surtout de constituer un véritable bouclier pour protéger et renforcer le front interne. ■

*Etudiants algériens lauréats
du concours international
Huawei ICT Compétition,
juin 2024.*



MEDIAS NATIONAUX

Avec la même conscience et la volonté des ancêtres



Les médias nationaux poursuivent aujourd'hui l'accomplissement de leur noble mission face aux défis actuels, en œuvrant à renforcer la conscience du peuple algérien, notamment celle de la jeunesse, et en faisant face aux tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité dont jouit notre pays. Ils remplissent ainsi leur rôle tout comme ils l'avaient fait durant la glorieuse Révolution, en tant qu'arme véritable contre le colonialisme et moyen de faire connaître la cause algérienne à l'opinion publique mondiale.

Y. Hebbal Trad. : A. Lahmel

Avec le déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, les dirigeants du Front de libération nationale avaient conscience de l'importance des médias et que la bataille contre le colonialisme ne pouvait se limiter aux armes, mais aussi au mot, à la voix et à l'image. Dans cette optique, des organes de presse allaient voir le jour. Ainsi, il y eut la parution du journal «El-Muqawama El Djazaïria» (Résistance algérienne), dans les deux langues (arabe et français), pour mobiliser et informer le peuple algérien sur le combat libérateur et ses objectifs, informer l'opinion publique internationale sur les exactions de l'occupation coloniale et contrecarrer la propagande de sa presse qui n'avait de cesse de jeter le discrédit sur le juste combat du peuple algérien. A sa suite, le journal «El-Moudjahid» a pris le relais, il s'est distingué par la diffusion d'informations sur les batailles, la dénonciation des crimes du colonialisme et l'immortalisation de l'héroïsme des Moudjahidine. Avec la presse écrite, la presse radiophonique a été elle aussi utilisée comme moyen efficace pour faire entendre la voix de la Révolution. La première Radio clandestine a

commencé à émettre depuis les maquis de la Révolution. «Sawt El Djazaïr El Moukafiha» (La voix de l'Algérie combattante) diffusait des bulletins sur les combats à raison de deux heures quotidiennement en arabe, en tamazight et en français avec pour annonce «Ici la voix de l'Algérie libre et combattante. La voix du Front de libération nationale vous parle du cœur de l'Algérie». La voix de la Révolution se faisait également entendre depuis l'étranger avec des émissions diffusées par les radios du Caire et de Tunis. A cela il faut ajouter d'autres supports comme les tracts et prospectus mais aussi la culture (cinéma, théâtre...) et le sport qui ont été des vecteurs pour faire connaître le juste combat du peuple algérien et dévoiler la nature hideuse du colonialisme. Ainsi, la presse révolutionnaire est parvenue à briser le mur du silence, en dépit du blocus, de la censure et des multiples poursuites dont elle fit l'objet, réussissant à mobiliser le peuple autour de sa Révolution et à gagner la sympathie et la solidarité de l'opinion publique internationale à la glorieuse Révolution. Après ce long et âpre parcours mené avec détermination et persévérance jusqu'à la victoire et le recouvrement de l'indépendance nationale, les médias nationaux ont poursuivi leur noble mission en accompagnant la phase de construction et d'édification nationale.

Médias nationaux, partenaire important pour renforcer l'unité et relever les différents défis

Aujourd'hui, face aux mutations que connaît notre pays à tous les niveaux et dans différents domaines, les médias, avec leurs divers

supports traditionnels et numériques, constituent un partenaire fondamental dans le processus de construction de l'Algérie nouvelle. D'autant que les défis actuels exigent des médias qu'ils assument pleinement leurs responsabilités nationales et interagissent avec ces mutations sociétales et économiques en proposant un contenu médiatique qui contribue au renforcement du développement et de l'unité nationale. Leur importance en fait également un acteur stratégique dans la bataille de la conscience nationale face aux défis auxquels l'Algérie est confrontée et pour contrecarrer les plans malveillants et les campagnes systématiques visant à déstabiliser notre pays. Ces campagnes ne s'appuient plus uniquement sur les outils traditionnels, mais elles investissent désormais de nouvelles plateformes médiatiques qui propagent délibérément des rumeurs, de la désinformation, de la déformation des faits dans le but de semer la discorde. Comme l'a souligné Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP : «Des armes douces sont utilisées pour atteindre des objectifs politiques», en insistant sur la «nécessité de lutter contre les campagnes tendancieuses qui visent à porter atteinte à l'image de l'Algérie». Monsieur le général d'armée a appelé également «à faire face à l'utilisation de la propagande mensongère et destructrice», en affirmant que ces médias sont utilisés comme «une arme fatale pour atteindre des objectifs politiques douteux».

Les mutations géopolitiques complexes qui se sont opérées sur la scène internationale au cours des dernières décennies ont conduit à l'émergence de nouveaux défis et menaces,

alimentés par le développement des technologies de l'information et de la communication. Ces dernières ont aboli toutes les frontières entre les pays et ont profondément transformé la notion de sécurité, avec notamment l'émergence de ce qu'on appelle les nouvelles guerres qui utilisent la propagande et la contre-propagande comme armes pour manipuler l'opinion publique, cibler la conscience des peuples et fragmenter leur unité en diffusant des discours de discorde et de division entre les peuples d'une même nation. C'est à ces menées subversives qu'est confronté notre pays, alors que l'Algérie progresse à grands pas vers l'édification nationale, jette les bases d'une relance économique et d'un développement durable dans un contexte de sécurité et de stabilité. Ce qui a nécessité l'adoption d'approches sécuritaires nationales au diapason de ces nouvelles méthodes de confrontation et requises par notre défense nationale au sens large. Ces approches reposent sur l'harmonie, la cohésion, l'unité nationale et la consolidation du front intérieur, afin de faire échec à tous les plans des ennemis de l'Algérie et déjouer leurs complots malveillants. En droite ligne de cela, les médias nationaux jouent un rôle central pour contrer la propagande destructrice et trompeuse qui alimente les discours de haine, sème le découragement et le désespoir, sape les valeurs unificatrices et les convictions authentiques de la société et provoque la division entre le citoyen et les institutions de l'Etat. Les campagnes médiatiques de propagande menées contre l'Algérie, ciblant sa stabilité, l'unité de son peuple et sa cohésion avec l'Armée nationale populaire appellent plus que jamais à un discours médiatique national

Les médias nationaux transmettent une image réelle sur les efforts fournis par l'ANP sur le terrain lors d'une opération au niveau du Secteur opérationnel d'Aïn Defla, dans la 1^{re} RM, les 26 et 27 janvier 2021.



“Les médias nationaux, forts de leur passé glorieux et de leur présent honorable, incarnent le parcours d'une Nation tout entière. Hier, ils furent la voix de la Révolution, aujourd'hui, ils sont le reflet de l'Etat et un partenaire fondamental dans la construction du projet de renaissance. ”

responsable, qui renforce notre unité nationale, resserre nos rangs et consolide notre attachement à notre glorieuse Histoire, à nos constantes nationales et au message de l'éternel Novembre. Ce discours accompagne les bonnes et sincères volontés nationales et place la défense de la souveraineté de l'Algérie et la consolidation de sa sécurité et de sa stabilité au cœur de ses objectifs.

Attention particulière accordée aux médias nationaux

L'Etat algérien œuvre grandement au soutien du secteur des médias par tous les moyens possibles afin d'améliorer et de diversifier les contenus journalistiques, à travers une série de mesures et de procédures approuvées par Monsieur le Président de la République visant à promouvoir le secteur des médias dans notre pays, convaincu de leur rôle essentiel pour rapporter la vérité, éclairer l'opinion publique et contribuer à la construction d'une société consciente et solidaire. Cette volonté constitue en effet un soutien moral, un encouragement à la créativité et à la promotion du paysage médiatique afin de le consolider et de le renforcer face aux différents défis et enjeux et assurer un service médiatique répondant aux besoins et attentes de l'opinion publique dans un monde où le secteur de l'information et de la communication occupe aujourd'hui une place importante et vitale. Parmi les mesures visant à hisser les médias à un niveau supérieur, en phase avec les évolutions majeures que connaît notre pays dans divers domaines, la promulgation de la loi organique sur l'information, publiée en 2023. Cette loi vise à définir les principes et les règles encadrant l'activité médiatique (presse écrite, électronique et audiovisuelle, publicité...) et

vient renforcer le cadre juridique régissant le secteur de l'information et de la communication. A cela s'ajoute la relance du Fonds de soutien à la presse, un mécanisme financier consacré au soutien des institutions médiatiques et des journalistes. Ce mécanisme vise à soutenir les projets médiatiques d'intérêt public, à encourager une presse sérieuse et responsable, à renforcer le principe du pluralisme et de la diversité médiatique, en offrant des incitations pour le développement du contenu numérique et la formation des journalistes dans de nouveaux domaines. Des mesures qui sont donc un acquis stratégique au service des institutions médiatiques et des citoyens.

Les médias nationaux, forts de leur passé glorieux et de leur présent honorable, incarnent le parcours d'une Nation tout entière. Hier, ils furent la voix de la Révolution et, aujourd'hui, ils sont le reflet de l'Etat et un partenaire fondamental dans la construction du projet de renaissance escompté qui exige de remporter la bataille de la conscience dans laquelle les médias jouent un rôle primordial.

Alors que nous commémorons le soixante et onzième anniversaire du déclenchement de notre glorieuse Révolution libératrice, nous nous rappelons au souvenir des sacrifices et des hauts faits de la première génération de journalistes algériens dont la plume et la voix ont été le fer de lance de la lutte sur le terrain médiatique, aux côtés de leurs frères d'armes. Aujourd'hui, nous renouvelons notre engagement de suivre leur voie en nous inspirant des valeurs et principes de loyauté et de patriotisme qui les ont animés dans le combat pour la patrie et la défense de la souveraineté de l'Algérie et de ses intérêts suprêmes■



Information au sein de l'ANP Discours médiatique fiable et ciblé



Les différents médias et outils de communication de l'Armée nationale populaire ont fait preuve d'une grande efficacité et une haute compétence à mettre en évidence l'image de marque et honorable de notre armée et la nécessité de la préserver, car avec l'évolution technologique, l'Armée nationale populaire s'emploie à relever les défis en développant ses ressources humaines et ses capacités matérielles dans le domaine de l'information, selon une stratégie qui lui permet d'occuper une place importante dans la scène médiatique nationale en tant que source d'information fiable, caractérisée par la diversité, l'actualité et la crédibilité.

Dans ce contexte, la Direction de l'information et de la communication de l'état-major de l'ANP œuvre à promouvoir le contenu et les produits de ses médias, à commencer par la revue «El Djeich» qui domine la scène de l'information militaire, éditée par le Centre national des publications militaires dans trois langues : arabe, français et anglais. Par ailleurs, cette revue s'emploie à travers ses plumes rédactrices de couvrir l'ensemble des dernières nouveautés pour faire connaître les réalisations de l'institution militaire, et ce, à travers ses diverses activités.

Tandis que dans le domaine de l'information audiovisuelle, l'émission télévisée «Wa Akadna El Azm» présente une image claire des efforts considérables déployés par notre armée dans les différentes Régions militaires, à travers la réalisation de reportages qui reflètent la réalité du terrain. Quant à l'émission radiophonique «Essalil», elle constitue un lien direct entre l'armée et la Nation, car elle contribue grandement à éclairer l'opinion de ses auditeurs via ses ondes et ses différentes rubriques.

Dans le même ordre d'idées, afin de s'adapter à l'ère moderne

de la rapidité et de la diffusion de l'information instantanée, la Direction de l'information et de la communication a marqué sa présence dans l'espace électronique à travers la gestion du site officiel du MDN, disponible dans les trois langues, ainsi que dans les différents réseaux sociaux où la DIC publie toutes les informations relatives au ministère de la Défense nationale et aux différentes activités, les nouvelles liées au recrutement et à l'emploi... etc. Afin d'assurer une formation qualitative et de haut niveau, l'Ecole supérieure militaire de l'information et de la communication s'attelle à renforcer les rangs de l'armée avec des cadres spécialisés hautement qualifiés dans le domaine de l'information. Ces derniers sont chargés d'assurer un enseignement universitaire de haut niveau et une formation militaire générale et spécialisée au profit des personnels de l'ANP, en plus d'organiser des stages spécialisés en média-training et d'autres sur les techniques audiovisuelles. Dans sa contribution à contrecarrer la propagande malveillante et subversive, la Direction de l'information et de la communication, via ses mécanismes, contribue à la sensibilisation contre les risques liés aux complots visant à nuire à la sécurité et à la stabilité du pays, ainsi que les tentatives visant à semer un discours de haine, de division et la tentative de porter atteinte à l'unité de la Nation et du peuple. La direction veille à présenter un discours médiatique objectif, fiable et ciblé, qui renforce la confiance du citoyen en son armée et dans les différentes institutions de l'Etat. De plus, la direction œuvre à l'ancrage des valeurs d'appartenance et de citoyenneté, grâce aux contenus pertinents qu'elle propose pour éclairer l'opinion publique et la prémunir contre tous les desseins hostiles et les propagandes fallacieuses qui ciblent l'intégrité du territoire national.



UNITÉ NATIONALE Essence de la stabilité et du progrès

L'examen attentif de la proclamation du 1^{er} Novembre, considérée comme la Constitution de la Révolution libératrice, permet de voir immédiatement qu'à travers l'expression «Oh peuple algérien» figurant au 1^{er} paragraphe de la déclaration que ses rédacteurs avaient la conviction profonde que le peuple algérien allait assumer son entière responsabilité envers une aussi grande et juste cause parce qu'elle répondait à ses aspirations à la liberté. — F. Henniche Trad. : M. Mayouf

La Révolution libératrice a gagné son pari qui était le peuple. Celui qui a crié haut et fort : «*Tous unis pour vaincre l'ennemi*», s'est levé et a répondu à l'appel, a uni ses rangs et regroupé ses forces dès le premier coup de feu, le 1^{er} Novembre 1954, annonciateur de l'aube de la liberté, et ce, jusqu'au jour de l'annonce du cessez-le-feu, le 19 mars 1962.

Parmi les éternelles épopées qui reflètent le caractère global de la glorieuse Révolution et le ralliement du peuple à son projet, figurent, entre autres, les offensives du Nord-constantinois, le 20 août 1955, la tenue du Congrès de la Soummam, le 20 août 1956 et ses décisions sur le plan organisationnel et opérationnel qui ont insufflé une nouvelle dynamique au combat libérateur. Parmi ces décisions, la création des comités

populaires, qui ont largement contribué à dynamiser la mobilisation dans les villes et les villages, offrant un large soutien à l'Armée de la libération nationale. Une armée qui a été le creuset dans lequel se sont fondus les meilleurs parmi les enfants du peuple algérien, qui lui ont ainsi conféré son caractère résolument populaire. Cela, malgré les méthodes diaboliques auxquelles ont eu recours les autorités coloniales, qui ont œuvré de toutes leurs forces à défaire le lien fort liant le peuple à sa Révolution, à travers des mesures destinées à saper les structures sociales mais aussi à le délester de sa personnalité et de son identité..., dans le but d'anéantir tout esprit de résistance en lui. Mais ni ces mesures, ni les pratiques oppressives les plus barbares comme la politique de la terre brûlée, les massacres, les déplacements de populations entières (déracinement), ni les sinistres camps, appelés par euphémisme «de regroupement et d'internement», ni la torture systématique, ni l'utilisation des armes prohibées, dont le napalm, qui figure dans la liste des armes de destruction massive et bien d'autres n'ont réussi à éteindre la flamme de la Révolution et à isoler le peuple algérien des révolutionnaires.

Malgré l'intensification de la répression coloniale à l'égard du peuple algérien, cela ne l'a toutefois



pas empêché de continuer à apporter un soutien consistant et multiforme à l'Armée de libération nationale pour la poursuite du combat armé. Comme l'a justement affirmé un des Moudjahidine: «Le peuple était l'œil vigilant de l'Armée de libération nationale et cette dernière constituait le pilier sur lequel reposait le peuple.»

En effet, si les unités de l'ALN ont pu poursuivre leur héroïque combat pour la libération de notre terre spoliée et le recouvrement de notre souveraineté nationale c'est parce qu'il y avait le peuple à leurs côtés.

Parmi les faits illustrant le ralliement du peuple à sa Révolution et à l'Armée de libération nationale, nous pouvons citer les manifestations du 11 décembre 1960, la grève des 8 jours ainsi que les manifestations du 17 octobre 1961, ou encore la grève des étudiants qui ont massivement déserté les bancs des universités pour rejoindre le combat libérateur. Ce sont là quelques exemples qui montrent la détermination du peuple algérien et sa volonté de briser les chaînes de l'esclavage et de s'affranchir du joug colonial quels qu'en soient le prix et les sacrifices, ainsi que son ralliement à sa Révolution sous la direction du Front et de l'Armée de libération nationale.

Les épées qui ont jalonné ce parcours combattant sont entrées dans la postérité et constituent, aujourd'hui, une source d'inspiration pour les générations et la lanterne qui éclaire notre chemin afin de relever tous les défis et d'instaurer les bases de l'Algérie nouvelle. Une Algérie aspirant à être un havre de paix et de quiétude grâce à la conscience de son peuple et à sa cohésion avec l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, mais

aussi la garante de sa sécurité. L'unité des rangs, la cohésion et la mobilisation des efforts de tous les Algériens sont la clé de la sécurité de notre pays, de sa stabilité et de la préservation de sa souveraineté.

Unité nationale : pilier de l'édification de l'Algérie nouvelle

Celui qui a suivi de près le long parcours combattant du peuple algérien contre le colonialisme brutal, qui a tenté par tous les moyens de l'asservir et d'effacer son identité, aboutit à la conclusion que la victoire sur l'occupant a été le fruit de l'unité, de la cohésion et de la solidarité autour d'objectifs clairs qui étaient, entre autres, l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté nationale quels que soient le prix et les sacrifices. Une souveraineté dont la consolidation et la préservation sont le devoir de tous, peuple et armée, et requiert de se tenir en rangs unis face à toutes les tentatives visant à saper les fondements de la sécurité et de la stabilité de notre pays, à porter atteinte à notre intégrité territoriale et à notre unité, à travers le renforcement de la cohésion nationale. En canalisant nos efforts et en valorisant toutes nos potentialités, nous contribuerons à l'édification d'une Algérie nouvelle qui réalisera les aspirations des Chouhada et des Moudjahidine ainsi que les ambitions de ses loyaux enfants. Une Algérie pionnière et influente dans son environnement, maîtresse de ses décisions, forte de son peuple, sûre par son Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, une Algérie prospère et développée, fidèle à ses profondes racines historiques, géographiques et

“La défense de la Patrie et la préservation de sa souveraineté sont, aujourd’hui, l’affaire de tous, à la lumière notamment des mutations qui s’opèrent dans le monde et la nature des conflits et des guerres modernes.”



à sa culture authentique qui constitue la garantie de notre unité et le phare de son glorieux parcours. Dans un monde en proie à des bouleversements et marqué par l'instabilité et les tensions, notamment dans notre environnement régional et notre profondeur stratégique, et ce que cela représente en termes de menaces et de défis, préserver la sécurité et la stabilité de notre pays exige la prise de conscience et la mobilisation de tous les enfants loyaux du pays. Car tout comme hier, la victoire sur le colonisateur tyannique qui a permis d'arracher l'indépendance du pays et le recouvrement de sa souveraineté ou encore l'éradication du terrorisme barbare et sanguinaire, ont été rendues possibles grâce à cette unité et cette cohésion. La défense de la Patrie et la préservation de sa souveraineté sont, aujourd'hui,

l'affaire de tous, à la lumière notamment des mutations qui s'opèrent dans le monde et des incidences qu'elles ont sur la nature des conflits et des guerres modernes. Ce qui exige l'intensification des efforts et la coordination de ceux-ci afin de faire face à toutes les menaces et dangers auxquels notre pays pourrait être confronté, quelles qu'en soient la nature et la source et la nécessité de s'adapter aux défis accélérés.

Notre Patrie constitue le havre de paix qui nous réunit, elle est la fierté et la dignité que nous portons au plus profond de nous quand nous la voyons debout et majestueuse, brillante de nos espoirs et de nos ambitions et forgeant notre avenir radieux. Un avenir qui ne saurait se réaliser et ne pourrait être atteint que par la conjugaison des efforts de tous ses enfants, leur loyauté, leur abnégation et leur solidarité, gage de développement et de prospérité, l'expérience ayant démontré qu'il ne saurait y avoir de sécurité sans développement ni de développement sans sécurité. C'est ce que connaît notre pays aujourd'hui à l'ère de l'Algérie nouvelle qui avance à pas fermes sur la bonne voie, sur des bases solides et saines dont les piliers sont la cohésion, la solidarité, l'unité ainsi que l'engagement de servir la Patrie et de préserver sa sécurité, sa stabilité et sa souveraineté. Ainsi, toutes les conspirations et manœuvres des ennemis et de leurs laquais seront vainques et vouées à l'échec.

Il est bien évident que l'harmonie qui règne entre les différentes institutions de l'Etat nécessite le soutien de tous dans notre projet d'édifier l'Algérie dont nos valeureux Chouhada avaient tant rêvée et que leurs enfants aspirent à voir se réaliser dans l'unité et la solidarité nationale. Une démarche qui sera la lanterne qui éclairera le chemin des générations à venir qui auront conscience, comme l'ont eue leurs ancêtres, que le secret de la force et de la résistance est dans l'unité des rangs, la cohésion et la sincérité des intentions et des objectifs. La boussole qui reste la proclamation du 1^{er} Novembre 1954 est l'orgueil de l'Algérie et a rassemblé les Algériens toutes catégories, origines et sensibilités confondues autour d'un seul objectif : servir la Patrie.

Les éclatantes victoires obtenues par notre pays durant tout son glorieux parcours ont été forgées par la volonté d'acier de ses loyaux enfants et les efforts constants visant à maintenir les rangs unis et solidaires, avec la conviction profonde que l'unité nationale est le pilier solide et la garantie pour préserver la sécurité et la quiétude du peuple. Une unité dont les fondements sont les valeurs et les constantes nationales, ainsi que les principes immuables qui sacrifient la Patrie et renforcent le sentiment d'appartenance qui nourrit l'esprit patriotique authentique.

Une unité qui a constitué et constituera toujours le repère lumineux guidant notre pays, orientant son développement et lui permettant d'accéder aux voies de la pérennité, de la continuité, de la renaissance et de la prospérité, dans un climat de sécurité et de stabilité ■

TEMOIGNAGES VIVANTS SUR LES BATAILLES DU GRAND ERG OCCIDENTAL

L'intégrité territoriale nationale, ligne rouge

Les nombreuses batailles qui ont eu pour théâtre le Grand Erg occidental (dans le sud-ouest de notre pays) constituent un des faits marquants qui ont jalonné le parcours de notre Révolution libératrice. L'ALN a infligé de lourdes pertes humaines et matérielles aux forces de l'occupation, faisant échouer, entre autres, le projet de partition du Sahara, caressé par les autorités coloniales. Un échec qui leur a définitivement apporté la démonstration de la dimension nationale globale de la Révolution libératrice.

A. Gherarmi Trad. : A. Lahmel Ph. : A. Hallou

Une équipe de la revue «El Djéich» s'est rendue dans les wilayas d'Adrar et de Timimoun, relevant de la Wilaya V historique, en vue de retracer ces batailles. Nous avons recueilli des faits et des témoignages vivants de Moudjahidine ainsi que des informations précieuses fournies par des professeurs et des chercheurs en Histoire.

Pas moins de 18 batailles et accrochages ont eu lieu dans le Grand Erg occidental, parmi elles, trois batailles importantes qui portèrent un coup sévère aux forces coloniales, celles de Hassi Sakka, de Hassi Tesselgha et de Hassi Ghanbou, qui se sont déroulées entre le 15 octobre et le 21 novembre 1957.

Il convient de rappeler que la revue «El Djéich» avait déjà abordé en détail,

dans son numéro spécial de novembre 2024, la bataille de Hassi Ghanbou, en tant que l'une des plus importantes qui se sont déroulées sur le territoire de la Wilaya V historique. Dans le présent numéro, nous évoquerons les batailles de Hassi Sakka et de Hassi Tesselgha. De nombreux historiens les ont qualifiées de véritables miracles, du fait de la difficulté à mener des combats dans ces zones sablonneuses, totalement à découvert, qui rendent le camouflage quasi impossible, facilitant ainsi la tâche aux troupes d'occupation autrement mieux équipées et armées. Malgré cela, les Moudjahidine réussirent à infliger une cinglante défaite à l'ennemi. A titre d'information, le Grand Erg occidental constitue le deuxième plus vaste erg d'Algérie, s'étendant sur une superficie totale



d'environ 80 000 km². Notre présence au milieu de ces dunes hautes s'étendant à perte de vue nous a permis de prendre conscience des véritables exploits réalisés par les Moudjahidines de l'ALN et de tenter de comprendre comment un groupe de combattants, modestement armé, a-t-il pu vaincre une des plus puissantes forces militaires de l'époque, outre le fait d'avoir surmonté les difficultés d'un environnement aussi rude et hostile de par son climat et son relief.

Bataille de Hassi Sakka : un acte de bravoure qui brisa l'ennemi

L'étincelle de cette bataille fut déclenchée le 15 octobre 1957, considérée comme le premier acte révolutionnaire de la région contre les forces coloniales. Elle a été soigneusement préparée et planifiée par les moudjahidines El Hachemi M'Hamed et Fodil Bechrayer, à la tête de 69 compagnons d'armes. Hassi Sakka est un puits situé à 90 km à l'est de Timimoun et à 35 km au sud-est de Tinerkouk, dans le Touat, utilisé par les forces coloniales.

Nous avons profité de notre présence à Timimoun pour visiter la région de Hassi Sakka où nos Moudjahidines ont combattu l'ennemi avec vaillance, intelligence et une organisation parfaite. A cet effet, nous nous sommes rendus sur les lieux de la bataille, accompagnés du secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidines, le moudjahid Zaoui Bahous, ainsi que du directeur des Moudjahidines et des ayants-droit de la wilaya de Timimoun. Sur place, nous avons aperçu des murs en béton érigés en guise de stèles sur lesquels sont gravés les noms des braves et valeureux Martyrs tombés au champ d'honneur.

Afin de connaître les détails des batailles du Grand Erg occidental, nous avons été reçus par le moudjahid Zaoui Bahous, en son domicile situé au cœur de la ville de Timimoun. Son sourire ne quittait jamais son visage, sauf dans ces moments où il évoqua ses compagnons d'armes tombés au champ d'honneur. Sur un ton vif et empreint d'émotion intense, il a déroulé pour nous les différentes péripéties de la bataille de Hassi Sakka qui fut l'une des sept batailles auxquelles il a participé. Auparavant, il mit un point d'honneur à faire une halte historique sur l'engagement des combats dans la région : «Le début de la lutte remonte à l'année 1955. Le soutien à la Révolution, pour de nombreux jeunes de la région, devenait une nécessité à Timimoun et c'est en toute logique qu'ils se sont engagés dans le combat libérateur en prenant attaché avec le moudjahid Abdelghani Okbi, chargé par le commandant de la Zone 8, El Hachemi M'hamed, de mener la Révolution dans la région.»

Notre interlocuteur poursuivit son récit dans les moindres détails, comme si les événements s'étaient déroulés la veille, en disant : «El Hachemi M'hamed prit la décision, avec les chefs des secteurs de Gourara, Béni Abbès et Béchar, de lancer une attaque contre les forces coloniales au poste de Hassi Sakka, le 15 octobre 1957. La première cible de l'attaque, en fin de journée, fut le préposé au poste radio, juste au moment du baisser des couleurs (les troupes ennemis étant réunies à la place d'armes pour baisser le drapeau). Une fois l'opération menée avec succès (plusieurs soldats ennemis



neutralisés et des armes récupérées), les Moudjahidines se sont retirés pour rejoindre Hassi Tesselgha sans enregistrer aucune perte ni aucun blessé.» Selon les témoignages des Moudjahidines de la région, le 15 octobre 1957, vers 17h, plusieurs soldats de l'armée d'occupation relevant de la compagnie méhariste ont été ciblés et neutralisés. Dès que la première balle a retenti, l'unité de liaison de l'Armée de libération nationale sut que l'opération venait de débuter, alors qu'El Hachemi M'Hamed, Zaoui Moul El Ferâa, H'mida Belââgoun et Abdelkader Ziadi ont décidé de les rejoindre immédiatement afin de participer à l'opération.

Le 16 octobre 1957, les forces coloniales, sous le commandement du capitaine Soyer, ont rejoint Timimoun avant de se rendre à Hassi Sakka afin d'enquêter sur les circonstances de l'attaque. A leur arrivée, elles ont découvert les cadavres de huit officiers et constaté la disparition de 63 soldats, environ 250 chameaux, 65 fusils, 15 paires de jumelles et d'importantes quantités de munitions (près de 8 caisses contenant 10 000 cartouches). Cette opération victorieuse a totalement bouleversé les plans du colonisateur et mis son commandement dans une position difficile. Comme à son habitude, la réponse des forces coloniales fut une sanglante répression des populations locales sans oublier le massacre de plus de 500 chameaux (principal moyen de déplacement des Moudjahidines dans cette zone), la destruction de puits et de palmiers. Le 19 octobre 1957, le commandant des forces coloniales, le général Crèvecoeur, se rendit à Béchar afin de faire le point de la situation dans la région. Il ordonna alors l'établissement de centres de détention et de prisons ainsi que le déploiement de la plus grande force aérienne au nord de Timimoun, sur un rayon de 200 km. Malgré la répression, les forces coloniales ont échoué dans leur tentative de poursuivre les Moudjahidines qui connaissaient parfaitement bien la nature et les reliefs de cette région.

Bataille de Hassi Tesselgha : coup porté en plein cœur du colonisateur

Hassi Tesselgha se situe dans les dunes de sable en plein erg, à 130 km de Timimoun. La bataille a eu lieu

“

Pas moins de 18 batailles et accrochages ont eu lieu dans le Grand Erg occidental, parmi elles, trois batailles importantes qui portèrent un coup sévère aux forces coloniales, celles de Hassi Sakka, de Hassi Tesselgha et de Hassi Ghanbou, entre le 15 octobre et le 21 novembre 1957.

”



Epagne d'un avion abattu par les moudjahidines lors d'une bataille au grand Erg occidental

environ 20 jours après celle de Hassi Sakka, précisément le 6 novembre 1957. Par ces nouveaux succès, l'Armée de libération nationale a porté un nouveau coup au moral de l'ennemi. Cette bataille a été menée par un des Moudjahidine héros, connu sous le nom de Si Ferhat, fils du moudjahid Slimane Zaoui, un des acteurs de l'épopée héroïque de Hassi Sakka et de la célèbre bataille de Hassi Ghanbou. Les détails nous ont été relatés par le professeur Hamza Zaoui, chercheur, dont les travaux ont porté sur l'histoire de la région du Grand Erg occidental à Timimoun. Pour l'historien, les Moudjahidine partis de Hassi Sakka ont pris la direction de Hassi Tesselgha, où ils arrivèrent le 5 novembre 1957. Je me souviens très bien de ce que m'a raconté mon père qui a participé à la bataille aux côtés du moudjahid dit Ammi Miloud. Après avoir découvert la présence de forces ennemis dans la région, un plan d'attaque a été élaboré au lieu-dit El Faija El Kahla, près de Hassi Tesselgha, sous le commandement de Si Ferhat. L'embuscade tendue à l'armée d'occupation s'est soldée par l'élimination de 24 soldats et la prise d'otages de 4 autres ainsi que la destruction de 6 véhicules militaires, la saisie de 18 fusils, d'une mitrailleuse et d'une radio, alors que du côté de l'ALN, un Martyr est tombé au champ d'honneur. Notre interlocuteur ajoute que l'occupant a subi un coup sévère de la part de l'Armée de libération nationale en plein cœur de ses intérêts vitaux. Cette bataille a eu un grand retentissement, paraissant à la Une des journaux de par le monde. Dans le cadre de notre périple, nous avons été reçus

par le moudjahid et chercheur en sociologie, M. Mekki Kelloum, alors responsable de l'information pour la région d'Oran et le Front sud (frontière avec le Mali), en son domicile dans la wilaya d'Adrar.

A propos des batailles de Hassi Sakka et Hassi Tesselgha, ce dernier nous a affirmé que l'ennemi avait «essuyé un véritable coup du fait que la compagnie de méharistes de l'occupant ciblée était chargée de la protection des installations pétrolières et de la surveillance du désert, connue par sa rapidité et sa capacité à s'enfoncer dans les sables». Il ajouta également que l'importance de la bataille de Tesselgha reflète le réel attachement de la Révolution algérienne à l'intégrité pleine et entière du territoire national et de sa globalité. Compte tenu des victoires obtenues par les Moudjahidine dans cette bataille et des lourdes pertes infligées à l'ennemi, cinq généraux des forces coloniales se sont rendus sur les lieux afin de constater l'ampleur des dégâts. Les batailles dans le Grand Erg occidental, à l'instar des grandes batailles menées par les héros de l'ALN sur chaque parcelle de notre terre sacrée, ont été l'œuvre d'hommes courageux, profondément convaincus de la justesse de la cause de leur Patrie. Ces Moudjahidine, malgré leur nombre restreint et leurs moyens limités, ont infligé de lourdes défaites aux troupes d'occupation coloniales, malgré le suréquipement et le surarmement de ces dernières. Ce que nous avons entendu de la bouche de ceux qui ont participé à façonner les gloires de l'Algérie, nous appelle à saluer l'Armée de libération nationale qui a fait preuve d'une bravoure exemplaire dans la défense des principes de libération, d'indépendance et de recouvrement de la souveraineté nationale, en donnant le plus bel exemple de sacrifice et de dévouement à la cause nationale. La forte volonté du peuple algérien, son rejet de toute forme de soumission et d'humiliation ont alimenté son désir de s'affranchir du joug colonial et lui ont permis d'arracher sa liberté et d'infliger une cuisante défaite à une des plus puissantes machines de guerre de l'époque. ■

Carte des batailles du grand Erg occidental au musée d'Adrar

“
La forte volonté du peuple algérien, son rejet de toute forme de soumission et d'humiliation ont alimenté son désir de s'affranchir du joug colonial et lui ont permis d'arracher sa liberté et d'infliger une cuisante défaite à une des plus puissantes machines de guerre de l'époque.”



BATAILLE D'OUED SOUFFLAT DANS LA WILAYA IV HISTORIQUE

Epopée héroïque éternelle

La bataille d'oued Soufflat, qui a eu lieu le 17 novembre 1958 dans la commune de Lakhdaria (Wilaya IV), est l'un des événements marquants qui ont mis en lumière le courage, la bravoure et la résilience des Moudjahidine face à l'implacable machine coloniale qui a subi de lourdes pertes, tout en contribuant au renforcement de l'esprit de combat du peuple algérien.

A. Mazhoud Trad. : **M. Mayouf** Ph. : **M. Kadi**

Afin de connaître davantage sur cette bataille et son déroulement, une équipe de la revue «El Djech» s'est rendue dans la région, accompagnée de plusieurs Moudjahidine, en guise d'hommage à leurs faits d'armes et aux Chouhada face aux forces coloniales à djebel Soufflat, dans les environs de Lakhdaria, qui constituait la Zone I de la Wilaya IV historique. Une région montagneuse comprenant la chaîne du Djurdjura qui s'étend jusqu'à djebel Bouzegza jouxtant la plaine de la Mitidja et où se situent les communes d'El Mokrani, Kadira, Mekla et Djebahia.

Parmi eux, le moudjahid Rafae El Oueness, qui jouit toujours d'une vitalité et d'une énergie remarquable malgré son âge avancé, qui a d'abord rappelé les circonstances qui l'ont amené à rejoindre les rangs de la Révolution dans le bataillon du chahid Ali Khodja, à l'âge de 19 ans, avant de s'épancher longuement sur la bataille, considérée comme l'une des épopées de la Révolution libératrice menée par ledit bataillon auquel se sont joints trois

autres qui sont «El Othmania», «Essouleimania» et «Errahmania». Dans son récit, notre interlocuteur a expliqué que la bataille avait été décidée en réponse aux campagnes de ratissage menées par l'armée coloniale sur les hauteurs de Lakhdaria, au moment où des Moudjahidine tenaient des réunions visant à restructurer les bataillons et à étudier l'évolution des événements, suite à l'alerte lancée par un groupe de Moudjahidine chargé de monter la garde dans la zone où se tenait la réunion. Il avait alors détecté des lumières venant de différentes directions, ce qui était un signe que l'armée d'occupation était en train d'encercler la région. Le siège total mis en place s'inscrivait dans le cadre des grandes opérations qu'elle menait sous le commandement du sanguinaire Massu et des colonels Bigeard et Trinquier, utilisant des forces considérables appuyées par des chars, des véhicules blindés et des avions de type Jaguar et B26.

Le moudjahid héros a ajouté que son responsable direct, le commandant Si Belaïd, avait donné l'ordre au groupe de garde de poursuivre sa mission de surveillance des mouvements ennemis, tout en ordonnant aux Moudjahidine de rejoindre des positions stratégiques et de se positionner sur les sommets et les flancs des montagnes. Ainsi, l'ALN était parfaitement prête à faire face à l'offensive que les forces coloniales prévoyaient de lancer pour anéantir les bataillons du chahid Ali Khodja, qui avaient remporté de nombreuses victoires,



Sur le lieu de la bataille à Oued Soufflat dans la Wilaya IV historique

considérées aujourd'hui comme des exploits immortels dans l'histoire de l'ALN dans cette wilaya. Ces préparatifs précoces et la planification minutieuse de la bataille ont contribué au renforcement de la capacité des Moudjahidine à faire face aux forces coloniales qui, malgré leur supériorité en termes d'effectifs et d'équipement, n'ont pas réussi à atteindre leurs objectifs.

Pendant que les forces ennemis entamaient leurs manœuvres d'encerclement de la zone avant de lancer l'opération de ratissage, le commandant du bataillon a fait circuler l'ordre aux citoyens de quitter leurs domiciles pour leur sécurité et à un certain nombre de Moudjahidine de se positionner à l'intérieur en prévision du début de l'attaque. Il a également ordonné à d'autres éléments de se déployer sur le bord de la route et de tendre une embuscade pour entraver leur progression. Dès que les premiers contingents des forces coloniales s'approchèrent de l'endroit où se trouvaient les éléments de l'ALN, vers huit heures, ils furent surpris par un déluge de feu qui leur occasionna de nombreuses pertes. Ainsi, après que les éléments du bataillon avaient réussi à éliminer le premier groupe des forces ennemis et à s'emparer de ses armes, les bataillons «El Othmania» et «Errahmania» ont attaqué les autres groupes des forces ennemis. En moins d'une demi-heure, la zone était en feu, la fumée se propageait et tous les membres du premier groupe ennemi qui avaient atteint la montagne ont été éliminés. L'attaque concentrée des éléments de l'ALN et l'intensité des tirs ont affecté le moral des soldats ennemis, les obligeant à se replier en abandonnant leurs morts. A ce moment précis, nombreux de Moudjahidine qui étaient en première ligne se sont précipités pour s'emparer

des armes ennemis, dont des mitrailleuses et des équipements militaires.

Notre interlocuteur poursuit : «Les éléments de notre bataillon se sont ensuite retirés vers le village d'El Messif, situé non loin du lieu de la bataille, mais sont rapidement revenus sur leurs pas après avoir appris que les Moudjahidine du bataillon «Errahmania» avaient été encerclés par les forces de l'armée coloniale et qu'une de ses sections était tombée en martyr. Ils ont réussi à desserrer l'étreinte sur leurs compagnons d'armes qui ont pu quitter les lieux en direction de la région d'Ouled Rabi.»

De son côté, le moudjahid Mohamed Rahem, qui a rejoint les rangs de l'ALN en 1956, à l'âge de 17 ans, nous a fait part d'autres détails concernant sa participation à cette bataille au sein du bataillon «El Othmania» : «Après l'intensification de la bataille et l'échec de l'ennemi à nous atteindre ou à nous déloger de nos positions, ses commandants ont fait appel aux avions de combat pour pilonner les montagnes, ce qui a également échoué en raison de nos fortifications et de la densité de la végétation qui recouvrait les montagnes.» Il ajouta qu'une fois les objectifs atteints par sa section, «le commandant du bataillon a donné des instructions pour changer de position en quittant rapidement le village d'Ouled El Ouahab pour se diriger vers un village voisin, afin d'attaquer les forces coloniales sur plusieurs fronts et les disperser, et ce, dans le but de desserrer l'étau sur le bataillon «Essouleimania», qui a pu se retirer en toute sécurité du champ de bataille et se rendre au djebel Sidi Makhlouf où il s'est positionné et a érigé des fortifications pour faire face de nouveau à l'armée coloniale».

Pour sa part, le moudjahid Ouahabi Ben Henni dit Sidi M'hamed Douira affirme que «la résistance héroïque des Moudjahidine aux vagues successives des forces ennemis a conduit le commandement ennemi à acquérir la certitude de la présence des chefs de la Wilaya sur place». C'est pourquoi l'armée coloniale a adopté «la stratégie de la progression continue dans l'assaut, sans tenir compte des pertes subies». Décrivant les dernières heures de la bataille qui a duré une journée entière, le moudjahid Ouahabi Ben Henni raconte : «Après le coucher du soleil, nous avons pu quitter le terrain, profitant des mauvaises conditions météorologiques et du brouillard épais qui couvrait les lieux, ce qui nous a aidés à nous replier vers Beni Khelfoun (Kaduria), où nous avons mené une deuxième bataille cinq jours plus tard, dans laquelle nous avons donné les plus belles images de sacrifice et de résistance, prouvant ainsi à l'ennemi que tout l'armement et les équipements en sa possession ne pouvaient rien face à notre patience, à notre esprit de sacrifice et à notre foi en la victoire.»

Selon les témoignages des Moudjahidine avec lesquels nous nous sommes entretenus, l'armée coloniale a subi de lourdes pertes humaines et matérielles, avec environ 600 soldats tués, alors que du côté de l'ALN, 81 Moudjahidine sont tombés au champ d'honneur et 44 autres ont été blessés■

“
Les préparatifs précoces et la planification minutieuse de la bataille ont contribué au renforcement de la capacité des Moudjahidine qui, malgré leur supériorité en termes d'effectifs et d'équipement, n'ont pas réussi à atteindre leurs objectifs.
”

LA SANTE DURANT LA REVOLUTION LIBERATRICE

Médecins et infirmiers au cœur du combat

La Révolution libératrice ne fut pas uniquement une lutte armée. Elle fut un projet national complet, porté par une foi inébranlable en la juste cause et fondée sur l'organisation, la discipline et le sacrifice. Ses dirigeants avaient pour priorité de former des femmes et des hommes capables d'assumer pleinement leurs responsabilités et de mobiliser les ressources nécessaires afin d'assurer la résistance et la continuité de la lutte face à la machine destructrice du colonialisme français.

H. Oukaci

Le déclenchement des hostilités mit rapidement en évidence de nombreux défis, au premier rang desquels l'impératif d'instaurer un système de santé capable de répondre aux exigences de la lutte à savoir, entre autres, prodiguer les soins aux blessés parmi les Moudjahidine mais aussi aux populations isolées dans les campagnes. Dans ce contexte, le rôle humanitaire et héroïque du secteur sanitaire prit toute son importance. Grâce à des cadres médicaux dévoués, prêts à risquer leur vie pour porter secours aux combattants comme à la population civile, le service de santé devint l'un des piliers essentiels de la Révolution, malgré l'appréciation des conditions et la répression impitoyable de l'occupant.

Débuts difficiles

Durant les premiers mois qui suivirent le déclenchement de la Révolution libératrice, les moyens sanitaires étaient rudimentaires et extrêmement limités. La lutte armée traversait alors une phase d'une grande difficulté. Seuls quelques médecins, infirmiers, infirmières et volontaires formés de manière sommaire au sein des Scouts musulmans algériens étaient disponibles.

Sur le terrain, les défis sanitaires étaient importants : propagation de maladies, épidémies, blessures graves..., autant de situations qui imposèrent la création d'*«hôpitaux»* de campagne improvisés et la réalisation d'interventions chirurgicales en plein champ de bataille, souvent avec un matériel médical réduit au strict minimum (pansements,



instruments chirurgicaux et produits de soins de base). Dans cette situation précaire, les efforts médicaux se concentraient avant tout sur le sauvetage des blessés et les premiers secours dans les maquis, afin de leur permettre de surmonter la phase critique et de poursuivre la lutte armée.

Dans ses premières phases, le secteur sanitaire se composait d'un nombre restreint de cadres médicaux disposant d'une formation de base. Selon le témoignage du défunt moudjahid Mohamed Toumi, médecin et responsable du service de santé de la Wilaya II (Nord-constantinois), dans son ouvrage «*Un médecin dans les maquis de la Révolution*», cette phase de mise en œuvre organisationnelle du système sanitaire de la Révolution s'étendit de novembre 1954 jusqu'au 19 mai 1956, date de la grève des étudiants et lycéens algériens, dont nombre d'entre eux rejoindront les rangs de la lutte armée.

Cette grève marqua en effet un tournant décisif dans l'Histoire de la Révolution. Plusieurs spécialistes du domaine de la santé rejoignirent alors les rangs de la Révolution, notamment ceux qui poursuivaient leurs études dans la faculté d'Alger mais aussi dans celle de Montpellier, en France. Ces derniers, malgré les avantages et les perspectives de carrière prometteuses qui les attendaient à la fin de leurs études, firent le choix courageux de rallier les maquis et de contribuer au sauvetage de nombreuses vies.

Le rôle de ce premier noyau du système sanitaire révolutionnaire se limita d'abord à la fourniture



des premiers secours et aux interventions médicales urgentes destinées aux Moudjahidines de l'ALN blessés dans les maquis. Par la suite, ses missions s'élargirent pour inclure une dimension civile. Les équipes médicales commencèrent alors à se rendre dans les villages et les hameaux, afin d'examiner les malades parmi la population et leur prodiguer soins et médicaments, malgré le manque criant de moyens, de médicaments et d'équipements médicaux.

Après le Congrès de la Soummam : une organisation rigoureuse et efficace

A partir du milieu de l'année 1956, plus précisément après la grève des étudiants du 19 mai 1956, l'ALN entreprit une véritable réorganisation du service de santé. Cette grève marqua une étape cruciale dans le parcours de la Révolution : de nombreux étudiants algériens, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, ainsi que des étudiants français acquis à la cause algérienne, rejoignirent le secteur de la santé de la Révolution. Grâce à leurs compétences, à leurs connaissances et à leurs déplacements entre les centres médicaux et de pharmacie, ils contribuèrent à assurer la continuité du combat et à renforcer le caractère humanitaire de la Révolution libératrice.

Entre 1956 et 1962, le secteur de la santé connut une évolution notable, tant sur le plan organisationnel que sur celui de la qualité des services. Les soins devinrent mieux structurés et davantage adaptés aux réalités de la guerre, tout

Colloque

«La solidarité des blouses blanches avec le combat du peuple algérien»



La dimension humanitaire de la Révolution

Dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale et en hommage à ceux qui ont consacré leur vie au service de la Patrie, l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne a organisé, le 20 octobre 2025 à l'hôtel El Aurassi, un colloque intitulé «La solidarité des blouses blanches avec le combat du peuple algérien».

Cette rencontre, dédiée aux médecins et pharmaciens algériens et étrangers ayant apporté leur soutien à la Révolution libératrice, a constitué une occasion pour raviver des pages lumineuses de notre Histoire nationale et mettre une des dimensions de la lutte de libération - la dimension humanitaire - qui fut bien plus qu'un simple combat armé : un modèle exemplaire de solidarité humaine à travers le monde.

A cette occasion, le président de l'association, le moudjahid et diplomate Noureddine Djoudi, a rappelé que les blouses blanches ont écrit des pages éclatantes dans notre Histoire. Ces médecins et infirmiers algériens et étrangers ont incarné les valeurs de sacrifice et d'humanité propres à la Révolution algérienne, dont l'écho a franchi les frontières pour éveiller la conscience universelle. Il a souligné que nombre d'entre eux ont mis leurs compétences au service des combattants de l'ALN, soignant les blessés dans des conditions précaires. Selon lui, il est essentiel de préserver la mémoire de ces praticiens courageux qui ont choisi de défendre une cause juste, malgré les menaces, les pressions politiques et les représailles, notamment celles de l'Organisation armée secrète (OAS).

Au fil du colloque, médecins, chercheurs et témoins ont évoqué les sacrifices des soignants durant la Révolution libératrice, qu'ils soient Algériens ou étrangers. Des témoignages poignants ont rappelé qu'au début du conflit, le manque de structures et de moyens médicaux était criant, avant qu'une organisation plus rigoureuse ne voie le jour après le Congrès de la Soummam, en 1956.

Les intervenants ont également rendu hommage aux étudiants en médecine et en pharmacie qui, à l'occasion de la grève du 19 mai 1956, quittèrent les bancs des universités pour rejoindre la lutte armée. Certains tombèrent au champ d'honneur ou furent emprisonnés, tandis que d'autres participèrent, après l'indépendance, à la fondation du système de santé national.

Fidèle à sa mission, l'association a tenu à mettre en lumière la contribution des médecins étrangers qui, convaincus de la légitimité de la cause algérienne, s'engagèrent aux côtés des Moudjahidines. Parmi eux Pierre Chaulet, Michel Martini ainsi que Jean-Paul Grangaud, dont l'apport fut déterminant tant durant la Révolution que dans l'édification du secteur de la santé publique après l'indépendance. Ce dernier est aujourd'hui reconnu comme l'un des pionniers de la pédiatrie en Algérie.

En conclusion, le colloque a formulé plusieurs recommandations concernant notamment :

- La création d'une encyclopédie consacrée aux médecins amis de la Révolution, retraçant leur parcours et leurs contributions.
- Le lancement d'un projet de collecte de témoignages, écrits ou enregistrés, auprès des médecins survivants ou de leurs familles, sur leur expérience durant la Révolution.
- La baptisation des établissements de santé et des institutions médicales en leurs noms et l'intégration de leurs actions dans les programmes éducatifs.
- Le soutien à la recherche scientifique sur l'aspect humanitaire et sanitaire de la Révolution algérienne.

“

Entre 1956 et 1962, le secteur de la santé connut une évolution notable, tant sur le plan organisationnel que sur celui de la qualité des services. Les soins devinrent mieux structurés et davantage adaptés aux réalités de la guerre, tout en prenant une dimension populaire.

”

en prenant une dimension populaire : les équipes médicales ne se limitaient plus aux soins des combattants de l'ALN blessés, mais étendirent leurs interventions aux populations, leur apportant assistance et traitements médicaux. Bien que le nombre de médecins algériens diplômés était encore restreint, ceux-ci réussirent à poser les bases d'une organisation efficace, permettant au service de santé de jouer un rôle déterminant, tant au profit de l'ALN que des populations civiles.

Au niveau des six Wilayas, des centres de soins furent créés et dotés de moyens humains et matériels suffisants pour accueillir les cas graves et pratiquer des interventions chirurgicales sur le terrain, notamment l'extraction de balles et d'éclats d'obus. Dans ce cadre, la contribution des médecins et infirmiers travaillant dans les hôpitaux de l'ennemi fut précieuse : certains mirent leurs compétences au service de la Révolution, transmettant tout leur savoir-faire et leur expérience. A cette époque, les cas chirurgicaux les plus urgents étaient souvent évacués vers l'étranger, notamment vers la Tunisie où des hôpitaux réservaient des services entiers aux Moudjahidine. Ces établissements furent encadrés par de grands médecins algériens, tels que Bachir Mentouri, Mohamed Seghir Nekkache et d'autres figures de la médecine qui avaient rejoint la Révolution et y laissèrent une empreinte indélébile dans l'Histoire de la lutte pour l'indépendance.

Formation du personnel médical : une priorité au cœur de la Révolution

En dépit du manque de moyens et des conditions particulièrement difficiles, la formation des infirmiers débute réellement au niveau des Wilayas et des Zones, afin de répondre à l'urgence du besoin en cadres médicaux et paramédicaux. Pour intégrer ce corps, les candidats devaient justifier d'un niveau



d'instruction équivalent au moins au certificat d'études primaires. Une fois admis, ils suivaient une formation théorique de trois mois, au cours de laquelle ils apprenaient les bases de la médecine, les premiers secours et la prévention sanitaire.

La formation pratique, quant à elle, s'étendait sur six mois et portait sur les techniques de traitement des blessés, selon la nature des blessures, le suivi des malades et leur rétablissement. A l'issue du stage, les stagiaires passaient un examen final sanctionné par un certificat. Avant d'entrer en fonction, chaque infirmier prêtait serment et s'engageait à respecter le règlement interne du service de santé de la Révolution, tout en se soumettant à



la discipline militaire, au même titre que les combattants de l'ALN. Il est à noter que médecins et infirmiers portaient les armes et recevaient une formation militaire, tout en se distinguant par un brassard blanc orné d'un croissant rouge, symbole de leur mission humanitaire sur le terrain.

En 1958, la formation des infirmiers et des auxiliaires de santé militaire fut lancée afin d'encadrer l'action médicale et de la renforcer par de nouveaux cadres. Plusieurs promotions d'infirmiers diplômés en sortirent, tandis que des sessions de formation sur terrain furent organisées au profit des infirmiers et des pharmaciens, contribuant ainsi à l'élévation du niveau des compétences sanitaires au service de la Révolution.

En 1961, une revue médicale spécialisée, consacrée à des sujets liés à l'exercice du métier sur le terrain a été lancée. Cette publication diffusait des informations sur les épidémies, les méthodes de diagnostic de ces dernières et les moyens de les traiter. Elle visait à renforcer les compétences techniques des personnels de santé, à ce qu'ils soient au fait des dernières avancées de la médecine et des publications médicales internationales.

Parallèlement, l'ALN prit l'initiative de créer de petites structures hospitalières au niveau de la Wilaya II, avant que le modèle ne soit étendu aux autres Wilayas. Ces centres furent aménagés de manière à échapper à la détection des forces coloniales qui les prenaient pour cibles afin de s'emparer des médicaments et du matériel médical. Le terme «hôpital» était couramment utilisé, mais la réalité est que ce fut souvent de modestes centres ou des grottes aménagées pour assurer les soins. Ces établissements comprenaient des abris pour les malades et les blessés, une pièce réservée au médecin, une autre aux infirmiers, un espace destiné à la préparation des repas, ainsi qu'un dispositif de garde chargé d'assurer la sécurité du lieu. Malgré



Témoignage

M^{me} Marie-France Grangaud, épouse du défunt médecin et ami de la Révolution algérienne Jean-Paul Grangaud



«Mon mari a rejoint la Révolution à travers les Scouts musulmans algériens où il a noué des liens avec les responsables de la Zone autonome d'Alger entre 1961 et 1962. Il a été profondément marqué par le fait que les Algériens étaient empêchés d'accéder aux hôpitaux pour se faire soigner. Cette injustice l'a poussé à défendre leurs droits et à s'engager. Il participait notamment au transport de médicaments, de matériel médical et de poches de sang, franchissant les barrages instaurés par l'occupant. Bien qu'il soit encore étudiant en médecine, il décida de se tenir aux côtés du peuple algérien dans sa lutte contre le colonialisme, gagnant rapidement la confiance des responsables de la Révolution, notamment au sein de la Zone autonome d'Alger. Ce qui l'animait avant tout, c'était son devoir d'humaniste face à la souffrance d'un peuple privé de ses droits fondamentaux. Il était convaincu de la justesse de la cause algérienne. Le plus éprouvant demeurait cependant les crimes et les attentats commis par l'OAS qui assassinait et menaçait de mort quiconque soutenait la Révolution, que ce soit à l'intérieur du pays ou à l'étranger. Nous vivions alors dans la peur, au rythme des assassinats et des explosions, jusqu'aux menaces visant les hôpitaux et les salles d'opération. Après l'indépendance, il n'a jamais envisagé de quitter l'Algérie. Il tenait à contribuer à la consolidation du système de santé publique et à la formation d'une nouvelle génération de médecins. Il débute comme médecin résident à l'hôpital El Kettar, avant de rejoindre l'hôpital Parnet (actuel Nefissa-Hamoud), puis devint chef de service à Beni Messous. Je vous le dis sincèrement : nous nous sommes toujours considérés comme Algériens à part entière. Nous n'avons jamais quitté ce pays, pas même durant les années 90. Les sacrifices de mon mari pendant la Révolution, puis son dévouement à l'Algérie jusqu'à son décès à l'âge de 99 ans, ne sauraient être comparés à ceux des Moudjahidines. Le peuple algérien a payé un tribut immense pour sa liberté. Après l'indépendance, l'Algérie a su accueillir les hommes libres du monde et s'engager pour les causes justes et la lutte contre le colonialisme» ■

leur simplicité, ces structures improvisées incarnaient un véritable symbole de résistance et de génie organisationnel au cœur même du combat.

Il convient de rappeler que l'élan humanitaire, face à la souffrance des blessés et des malades - qu'ils soient combattants de l'ALN ou civils - ne fut pas l'apanage des seuls enfants du pays. La Révolution algérienne bénéficia également du soutien et de la contribution de nombreux médecins arabes et européens qui, motivés par un profond humanisme, rejoignirent ses rangs. Ces praticiens, parmi lesquels Frantz Fanon, Pierre Chaulet, René Stopa, Michel Martini et Jean-Paul Grangaud n'hésitèrent pas à se mettre aux côtés des Algériens et à s'identifier à leur juste combat. Ils défièrent le pouvoir colonial français et risquèrent leur vie pour acheminer médicaments, matériel médical et prodiguer les soins indispensables, incarnant ainsi les valeurs de solidarité humaine et les principes éthiques de la profession médicale ■

ARMEE NATIONALE POPULAIRE

Garante du legs de l'Armée de libération nationale



Issue de la matrice de la Révolution libératrice contre le colonialisme barbare, l'Armée de libération nationale est née en tant que bras armé du Front de libération nationale, incarnant ainsi les aspirations du peuple algérien à la liberté et à l'indépendance. Avec le recouvrement de la souveraineté nationale, l'Algérie indépendante se devait de relever de nouveaux défis, parmi lesquels la reconversion de l'ALN en Armée nationale populaire, qui allait, tout au long de son parcours, prouver qu'elle était la digne héritière la glorieuse ALN.

A. Naili Trad. : M. Mayouf



Dès le déclenchement de la Révolution libératrice, le 1^{er} Novembre 1954, l'ALN a été l'une des figures de proue du combat pour le recouvrement de la souveraineté nationale contre le colonialisme. L'ALN ne fut pas simplement une organisation militaire, mais également un instrument stratégique et le bras opérationnel du FLN, tant elle incarnait la volonté d'un peuple de se libérer et de s'émanciper d'une occupation brutale. Cette armée comprenait dans ses rangs des combattants volontaires qui ont opté pour la guérilla comme mode opératoire en s'appuyant sur le soutien de la population dans les campagnes et les villes, ainsi que sur des

réseaux de ravitaillement externes. Au fil des années de lutte armée, l'ALN a commencé à franchir des étapes en matière d'organisation, notamment après le Congrès de la Soummam en 1956. Alors, des structures semi-régulières ont été mises en place, des écoles de formation militaire ont été ouvertes à l'étranger et un état-major général a été constitué, marquant le début de la centralisation de la décision militaire, traduisant ainsi le passage progressif de l'action de *fidae* à une structure militaire plus hiérarchisée et organisée. Sur le plan de l'organisation, il a été procédé à un découpage territorial avec la création de six Wilayas et de la Zone autonome d'Alger.

D'immenses sacrifices

Les sacrifices consentis par les Moudjahidine de l'ALN ont été énormes, tant sur le plan humain que matériel et moral tout au long des batailles féroces qu'ils ont menées dans des conditions de terrain pénibles, armés d'une foi inébranlable en la justesse de la cause nationale et malgré un armement et des équipements des plus rudimentaires face à l'armada coloniale autrement plus dotée. C'est dire combien le rapport de force était grandement défavorable. Et si de ce déséquilibre de nombreux chefs de la Révolution et de Moudjahidine sont tombés en martyrs et que d'autres ont subi les affres de la torture et même des exécutions les plus odieuses, la lutte s'est poursuivie, se renforçant de jour en jour, grâce au peuple qui alimenta sans cesse les rangs de l'ALN. C'est ce qui a fait de l'ALN un symbole immortel dans la mémoire collective et un sujet d'étude et d'analyse dans divers domaines académiques liés à l'histoire des mouvements de libération.

L'indépendance nationale a été un moment historique décisif, représentant une rupture radicale avec le système colonial imposé à l'Algérie depuis 1830. Ce ne fut pas un simple événement politique, mais le fruit d'un long processus de lutte marqué par la constance, la résistance organisée et la détermination à libérer le pays du joug colonial, comme l'a souligné Monsieur le Président de la

République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'occasion de la célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre. Il a ajouté : «En cette occasion nationale solennelle, imprégnée de toutes les marques de gloire, de dignité et de fierté, il convient de rappeler que l'Algérie, victorieuse hier face au colonialisme, poursuit avec assurance son chemin de victoires grâce aux efforts de ses enfants fidèles à l'engagement des valeureux Chouhada.»

Dans le contexte de la transition de la phase révolutionnaire à celle de l'État indépendant, la nécessité d'une refondation institutionnelle a émergé pour assurer la continuité d'un État national moderne, démarche dans laquelle s'est inscrite l'opération de reconversion de l'Armée de libération nationale en Armée nationale populaire. Cette reconversion a constitué une étape stratégique participant à la consolidation la souveraineté de l'Etat et à la protection de ses frontières.

Armée nationale populaire : sur la voie des aieux, volonté et détermination

L'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, fidèle à l'esprit de Novembre et loyalement dévouée à la Nation, continue sans relâche d'accomplir ses missions constitutionnelles avec engagement et compétence dans la protection de notre pays contre toutes les tentatives visant à porter atteinte à la moindre parcelle de notre terre sacrée, tout en s'attelant à développer l'ensemble de ses structures et composantes. Ainsi, l'ANP a franchi des étapes importantes vers la modernisation et la professionnalisation dans ce domaine, comme en témoignent ses réalisations sur le terrain à plus d'un niveau. Des réalisations qui lui ont permis d'acquérir les facteurs de la force dissuasive, comme l'a affirmé Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, lors de sa récente visite au siège du ministère de la Défense nationale, en déclarant : «Notre armée est devenue redoutable car elle s'est adaptée aux conditions et à la doctrine de défense,

“
L'ANP, digne héritière de l'ALN, fidèle à l'esprit de Novembre et loyalement dévouée à la Nation, continue sans relâche d'accomplir ses missions constitutionnelles avec engagement et compétence dans la protection de notre pays contre toutes les tentatives visant à porter atteinte à la moindre parcelle de notre terre sacrée.
”



aux guerres hybrides, aux guerres cybernétiques et à l'intelligence artificielle. Elle est aujourd'hui une école supérieure de patriotisme, de défense acharnée de notre liberté, de notre intégrité territoriale et de fidélité au message du 1^{er} Novembre 1954.» L'ANP a toujours été au cœur de tous les événements qu'a traversés notre Nation, contribuant ainsi grandement à la sécurité et à la stabilité du pays, notamment par son engagement résolu et les immenses sacrifices qu'elle a consentis pour préserver l'unité et l'intégrité territoriale de la Nation, en particulier dans les années 1990 où l'Algérie avait fait face à une vague de terrorisme sanglant qui mit en péril l'existence même de l'Etat. L'ANP, en collaboration avec les différents services de sécurité et le peuple, a pu éradiquer le fléau terroriste en s'appuyant sur une haute expertise sur le terrain et des tactiques sophistiquées. La restauration de la sécurité et de la stabilité nationale a contribué au renforcement du processus de développement en assurant un environnement sûr et stable, permettant la mise en œuvre des politiques économiques et sociales.

Aujourd'hui, l'ANP poursuit son processus de modernisation et de développement de toutes ses composantes, en accordant une attention particulière à la formation, à l'instruction, à la préparation au combat et à l'équipement en matériel moderne, tout en modernisant les installations et en se mettant au diapason des dernières technologies. C'est ce à quoi s'est engagé Monsieur le Président de la République, qui a souligné que l'accent est mis sur la poursuite de «la mise en œuvre des programmes de développement des forces pour hisser le niveau des capacités de combat avec les différents partenaires, de même que nous poursuivrons les efforts de maintien de la disponibilité, de renouvellement et de modernisation des équipements militaires. Ce qui garantit, d'autre part, la sécurisation des zones abritant des installations industrielles, économiques et énergétiques névralgiques, notamment dans le grand Sud».

Au cours des dernières années, le rôle de l'ANP a transcendé l'aspect militaire pour s'étendre aux domaines économique et humanitaire, lui permettant de jouer un rôle stratégique croissant dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle, non seulement en tant que force de défense et de protection, mais aussi en tant qu'acteur économique et social contribuant au développement global de notre pays. Ainsi, l'ANP a élargi ses missions conventionnelles pour inclure des domaines vitaux, tels que le soutien à l'industrie nationale à travers notamment les fabrications militaires (mécanique et électronique), contribuant ainsi à la réduction de la facture des importations et ouvrant des perspectives de partenariat et de transfert de technologie. De plus, les établissements économiques de l'armée contribuent également à la création d'emplois, outre la promotion du domaine de la sous-traitance. Sur le plan humanitaire, le rôle important de l'armée a été démontré à travers ses interventions efficaces lors de catastrophes naturelles et la fourniture d'un soutien sanitaire et médical dans les zones reculées, renforçant ainsi le caractère solidaire de l'Etat. Par ses efforts pour renforcer la sécurité et la quiétude, l'ANP a créé un climat stable et attractif pour l'investissement national et étranger, ce qui en fait un pilier essentiel pour améliorer le climat des affaires et garantir la pérennité de la croissance économique. A ce propos, lors de sa récente visite au siège du ministère de la Défense nationale le mois dernier, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef supérieur des forces armées, ministre de la Défense nationale, a déclaré : «Pour bâtir une



économie forte et pérenne, il est impératif de diversifier les sources de richesse, ce qui nécessite d'abord de consolider la stabilité, car l'investissement et le travail productif ne peuvent se développer sans un environnement sûr et stable.»

Armée et peuple : lien profond et puissant

Le lien étroit entre l'Armée nationale populaire et le peuple algérien n'est pas un simple slogan ressassé lors des différentes occasions, c'est une réalité enracinée au plus profond de l'Histoire nationale et une vérité qui se traduit par des positions fermes et une cohésion constante dans les différentes étapes cruciales que notre pays a traversées. Tout au long du parcours de l'Algérie, l'Armée nationale populaire a toujours été aux côtés du peuple, notamment durant la bataille de la construction et de l'édification, un lien scellé lors du combat pour la libération du pays et qui n'a eu de cesse de se renforcer dans les dures batailles que l'Algérie a livrées au lendemain de l'indépendance. De même, ils ont fait face ensemble au fléau terroriste qui a failli saper les fondements de l'Etat dans les années 1990 du siècle dernier. L'Armée nationale populaire a également été toujours présente chaque fois que le peuple a eu besoin d'elle, notamment lors des catastrophes naturelles (séismes, inondations et intempéries), tendant la main aux Algériens et aux autorités en charge de l'organisation des secours, contribuant efficacement à surmonter les périodes difficiles traversées par l'Algérie dans une atmosphère de cohésion et de solidarité. C'est ce lien indéfectible qui permet à notre pays de faire échec à tous les complots fomentés contre lui. Ce lien éternel est la source de notre force et de notre cohésion, comme l'a affirmé Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, en déclarant que l'Algérie qui «amorce une ère nouvelle, sous la conduite de Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, est plus que jamais déterminée à préserver sa souveraineté et son unité nationale, de même qu'elle est prête à faire face, avec fermeté, à toutes les actions hostiles qui visent l'Etat national et ses symboles, en s'appuyant sur son riche patrimoine historique et son vaillant peuple qui, quelles que soient les circonstances, se mettra aux côtés de ses dirigeants, tel un seul homme, face à toute partie qui tend à nuire à l'Algérie, pays des Martyrs».

L'Armée nationale populaire a été de tous les acquis majeurs réalisés par l'Algérie ces dernières années, à



tous les niveaux, accompagnant le projet national de développement pour la réalisation duquel toutes les forces vives de la Nation se sont mobilisées, fidèle au message de Novembre et aux nobles objectifs nationaux.

L'Armée nationale populaire représente aujourd'hui un modèle d'institution constitutionnelle puissante, attachée à ses valeurs historiques et consciente des défis de l'ère actuelle. C'est une armée qui allie ses racines révolutionnaires et son ambition légitime à davantage de développement et qui, grâce aux précieux acquis réalisés ces dernières années, restera un pilier essentiel dans la construction de l'Algérie nouvelle et la garante de sa stabilité dans un environnement régional agité. Au service de la Nation, ses personnels écrivent, par leur héroïsme, les plus belles pages de son Histoire et sont toujours à la hauteur de la confiance du peuple, protégeant ses valeurs et ses aspirations, préservant l'unité de l'Algérie et son sol béni, sacrifiant leur vie pour que son drapeau demeure à jamais au firmament. Par leur détermination, ils donnent le plus bel exemple de courage, de fierté et d'appartenance sincère à la Patrie, tout comme ils puisent dans les sacrifices de leurs ancêtres et de leurs frères le secret de leur force et de leur résilience et s'inspirent des miracles de leurs aïeux pour en tirer des leçons.■





AUTODETERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI

Un droit légitime

Ces derniers temps, de nombreuses voix sur la scène internationale se sont élevées en soutien à la juste cause sahraouie, qu'il s'agisse d'Etats, d'organisations ou d'instances régionales et internationales, appelant la communauté internationale à la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, comme un droit légitime face à l'intransigeance de l'occupant marocain.

A. Gheraremi Trad: A. Lahmel

La cause sahraouie a récemment bénéficié d'une vague de soutien international, notamment aux travaux de la 80^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, au niveau de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission). Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement ont exprimé le ferme soutien de leurs pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, qui doit se traduire par la mise en œuvre du référendum d'autodétermination au Sahara occidental, dernière colonie sous occupation marocaine sur le continent africain. Dans le même esprit, de nombreux juristes, universitaires et syndicalistes de divers pays du monde se sont également mobilisés pour cette cause.

Nécessité de parvenir à une solution pacifique et juste

La juste cause sahraouie a fait l'objet récemment d'une attention importante qui s'est traduite par la lettre du

président de la République arabe sahraouie démocratique M Brahim Ghali, secrétaire général du Front Polisario, adressée le 20 octobre 2025 au secrétaire général des Nations unies, M. Antonio Guterres, contenant une proposition élargie intitulée «Proposition du Front Polisario pour une solution politique mutuellement acceptable prévoyant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et le rétablissement de la paix et de la stabilité régionales». Le président sahraoui a affirmé que «*cette proposition vise à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination par le biais d'un référendum sous les auspices des Nations unies et de l'Union africaine*». Il ajoute qu'au moment où le Conseil de sécurité s'apprête à examiner le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), cette proposition a été envoyée «en signe de bonne volonté et en réponse aux résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2756 (2024) qui a, une fois de plus, souligné l'importance pour les deux parties de développer leurs positions afin de progresser vers une solution». Par ailleurs, M. Brahim Ghali a exprimé la conviction «inébranlable» du Front Polisario «qu'une solution pacifique, juste et durable au conflit du Sahara occidental, conformément aux principes pertinents du droit international, est non seulement urgente, mais également possible, à condition de l'existence d'une réelle volonté politique de s'éloigner du statu quo et des solutions imposées unilatéralement, mais aussi de courage politique et de clairvoyance nécessaire pour œuvrer ensemble à une paix globale et durable, et à la construction d'un avenir commun fondé sur le respect mutuel, le bon voisinage et la coopération».

Question de décolonisation

La proposition du Front Polisario pour une solution politique mutuellement acceptable qui garantit l'autodétermination du peuple sahraoui dans le cadre de la légitimité internationale a coïncidé avec le couronnement des discussions au niveau de la commission chargée des questions spéciales et de la décolonisation, à la mi-octobre dernier, par l'adoption d'une résolution réaffirmant que la question du Sahara occidental est une question de décolonisation, dans le cadre du droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes consacrés par la charte des Nations unies. La commission a demandé également à poursuivre l'examen de la situation au Sahara occidental en tant que territoire voué à la décolonisation, une position suffisante pour démentir toutes les contre-vérités, la falsification des faits et la propagande de l'occupation marocaine qui poursuit, par tous les moyens ignobles, sa violation de la légitimité internationale et des résolutions onusiennes.

Dans ce cadre, plusieurs pays de différents continents ont réaffirmé, lors des discussions de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation de l'AG, leur soutien indéfectible au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Ainsi, le représentant de l'Afrique du Sud a appelé à «*la nécessité d'accélérer la tenue du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui qui constitue son droit fondamental, en vertu du droit international*», et de réitérer la position «immuable» de son pays en faveur de la décolonisation du Sahara occidental. Pour sa part, le représentant de l'Ouganda a réaffirmé «*le soutien de son pays aux principes universellement reconnus du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et aux approches constructives visant à rechercher une solution pacifique au conflit par le dialogue et les moyens politiques, comme recommandé par les Nations unies*». Le représentant du Mozambique a, de son côté, souligné «*le soutien indéfectible de son pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la Charte des Nations unies et aux résolutions de l'Union africaine et de l'ONU*», appelant «*au renouvellement immédiat du mandat de la Minurso, avec son élargissement pour inclure la dimension des droits de l'homme et une feuille de route claire vers l'organisation du référendum promis depuis longtemps*». Pour sa part, la représentante du Timor-Leste a fait part de «*la préoccupation particulière de son pays face à la situation au Sahara occidental, reconnu comme la dernière colonie en Afrique, inscrite en tant que territoire non autonome aspirant légitimement à sa décolonisation depuis 1963*». Elle a appelé au renforcement du mandat de la Minurso, en y incluant une composante chargée de la surveillance des droits de l'homme, de garantir l'accès à l'aide humanitaire et de la promotion du dialogue diplomatique, dans le plein respect du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Dans le même contexte, les pays d'Amérique latine et de la région des Caraïbes dont Cuba, la Colombie, le Nicaragua, l'Argentine et le Brésil ont également réaffirmé le droit inaliénable du peuple de la République arabe sahraouie démocratique à la liberté, à l'autodétermination et à la souveraineté nationale et appelé à accélérer la recherche d'une solution politique juste et durable, conformément à la résolution de l'Assemblée générale relative à la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Le soutien incessant à la juste cause sahraouie ne se limite pas aux Etats de différents continents, il émane également

d'instances et organisations régionales et internationales, à l'instar de la position claire et explicite exprimée par le document final adopté par les représentants des pays du Mouvement des non-alignés, lors de sa 19^e réunion ministérielle, tenue les 15 et 16 octobre 2025 dans la capitale ougandaise, Kampala. Il y est notamment souligné : «*La poursuite du soutien aux efforts du secrétaire général de l'ONU et de son envoyé personnel pour le Sahara occidental, en vue de parvenir à une solution politique garantissant au peuple sahraoui le droit d'exercer son autodétermination, dans le cadre d'arrangements conformes aux principes et aux objectifs énoncés dans la Charte des Nations unies ainsi qu'à la résolution 1514 de l'Assemblée générale qui comprend la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.*»

Spoliation systématique des richesses du peuple sahraoui

L'occupation marocaine poursuit illégalement l'exploitation et le pillage des richesses et ressources du peuple sahraoui, en violation avérée des dispositions du droit international, à travers la conclusion d'accords commerciaux illégaux avec différents partenaires dont l'Union européenne. Le dernier en date étant le nouvel accord commercial sur les produits en provenance des territoires sahraouis occupés par le Maroc, accord ouvrant une nouvelle phase dans la politique du pillage continu des ressources des Sahraouis, sans que l'occupant marocain n'ait la moindre autorité légitime sur ces terres exploitées illégalement, sans le consentement du peuple sahraoui. Par conséquent, ces violations sont bien plus qu'une simple question de commerce, mais plutôt une question de souveraineté et de droits sur la terre, les ressources et l'identité.

Face à cette situation illégale, 59 organisations de divers pays ont signé une pétition adressée à l'Observatoire international de surveillance des ressources du Sahara occidental, et avant cela, à la Commission européenne, dans laquelle elles ont dénoncé la conclusion de ce nouvel accord commercial entre l'Union européenne et l'occupant marocain, relatif aux produits provenant des territoires sahraouis soumis à l'occupation marocaine. A cet effet, la présidente de l'observatoire sahraoui pour les ressources naturelles et la protection de l'environnement, Mme Yagouta Mokhtar, a affirmé que cette pétition vise à «*dénoncer cette dérive juridique et morale qui tente de transformer l'Union européenne de partenaire en justice en un acteur de violation*». L'observatoire sahraoui a lancé une vaste campagne internationale sous le slogan «*Pas d'accords sur une terre spoliée*», qui a pour objectif de faire échec aux tentatives de l'Union européenne et de la Commission européenne d'inclure le Sahara occidental dans les accords commerciaux avec l'occupant marocain, en flagrante violation des décisions rendues par la Cour de justice de l'UE et du droit international humanitaire.

Malgré l'obstination de l'occupant marocain, à travers ses pratiques trompeuses, ses tergiversations et atermoiements en vue d'empêcher la mise en œuvre du droit international et d'imposer le statu quo, ses manœuvres en vue d'imposer des solutions unilatérales demeureront vouées à l'échec, tant le peuple sahraoui reste attaché et déterminé à exercer son droit légitime à l'autodétermination et à la souveraineté sur ses terres et ses richesses. La juste cause sahraouie reste inscrite dans son cadre international reconnu, fondé sur le principe du droit à l'autodétermination, dès lors qu'il s'agit d'une question de décolonisation inscrite au chapitre VI de la Charte des Nations unies relatif au règlement pacifique des conflits■

DEUX ANS DE GENOCIDE DANS LA BANDE DE GHAZA

Catastrophe humanitaire et sociale sans précédent

Après deux ans de guerre et d'un génocide d'une ampleur sans précédent dans l'histoire moderne, la bande de Ghaza respire enfin un vent d'espoir empreint de prudence. En effet, avec l'annonce de l'accord de cessez-le-feu, le 9 octobre dernier, et le retrait partiel des forces d'occupation sioniste de la bande, il est clair qu'une nouvelle page vient d'être ouverte, même si le sang de nouvelles victimes n'a pas encore fini de couler. Pour autant, le bilan humanitaire, social et économique est très lourd, en raison de la politique de la terre brûlée mise en œuvre par l'entité sioniste, de ses crimes contre l'humanité et de génocide à l'encontre du peuple palestinien et sa destruction complète de la bande de Ghaza.

A. Mazhoud Trad. : M. Mayouf

Entre l'annonce de l'accord et l'espoir qui renaît, Ghaza n'est plus que ruines et cendres, ses rues respirent la poussière, ses hôpitaux (du moins ce qu'il en reste) fonctionnent avec des équipements défectueux et ses enfants cherchent toujours leurs jouets sous les décombres. Depuis le 7 octobre 2023, en effet, la bande de Ghaza a connu l'une des vagues d'agression sioniste les plus meurtrières, classée comme génocide ayant ciblé à la fois l'homme et la nature. Selon les chiffres officiels du ministère palestinien de la santé, le nombre des martyrs et blessés a dépassé les 238 000, en majorité des femmes et des enfants, tandis que plus de 11 000 personnes se trouvent encore sous les décombres ou sont toujours portées disparues, auxquels il faut ajouter des centaines de milliers de déplacés, le cauchemar des survivants qui souffrent également de faim et de soif dans des camps surpeuplés qui ne connaissent ni quiétude ni sécurité.

Un satisfaction entachée de crainte

Le secrétaire général de l'ONU M. Antonio Guterres a salué l'accord tant attendu par tous et considère qu'il représente une étape décisive pour mettre fin à deux ans de souffrances, d'homicide et de destruction, exhortant toutes les parties à respecter pleinement les termes de l'accord et que l'Organisation des nations unies garantisse l'accès sans restriction des aides humanitaires. Le SG de l'ONU a également déclaré : «Pour que ce cessez-le-feu donne vraiment lieu à des progrès, il ne suffit pas de faire taire les armes, mais cela nécessite une volonté politique permettant de rendre aux Palestiniens leur droit à la vie et à la dignité.»

Pour sa part, l'Algérie a exprimé sa satisfaction suite à l'annonce de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, affirmant la nécessité de concrétiser cet accord dans tous ses termes et toutes ses dimensions, notamment celles relatives à l'activation d'un cessez-le-feu inclusif et permanent et la levée de toutes les restrictions imposées aux



efforts d'aide humanitaire destinée au peuple palestinien. Dans l'allocution qu'il a prononcée aux travaux de la réunion du Comité ministériel du Mouvement des non-alignés sur la Palestine, qui s'est tenue dans la capitale ougandaise, le 16 octobre 2025, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a affirmé que l'accord de cessez-le-feu a ravivé la flamme de l'espoir à mettre fin aux souffrances du peuple palestinien, avant d'ajouter : «La première phase de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza représente une étape importante, elle doit néanmoins être consolidée par une approche intégrée qui tienne compte des besoins urgents du peuple palestinien, tout en jetant les bases d'une paix durable et pérenne dans la région.»

Pour sa part, dans son allocution prononcée au Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, y compris la cause palestinienne, le 23 octobre 2025, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, M. Amar Bendjama, a insisté sur l'urgence de mobiliser la communauté internationale pour la reconstruction de la bande de Ghaza, ravagée par des destructions, dont l'ampleur dépasse l'entendement, soulignant que «la reconstruction de Ghaza ne doit pas se limiter au ciment et aux pierres, mais ouvrir la voie à des horizons politiques menant à une paix juste et durable».

Chiffres alarmants révélant l'ampleur de la tragédie

Selon le bureau des médias du gouvernement dans la bande de Ghaza, l'occupation sioniste a largué, durant cette guerre, plus de 200 000 tonnes d'explosifs sur une superficie ne dépassant pas les 365 km², transformant la bande en vestiges et les zones d'habitation en zones grises pleines de débris, au point qu'environ 90% de l'infrastructure a été anéantie. Constat confirmé par le directeur général du Programme des Nations unies pour le développement au programme d'aide au peuple palestinien, M. Jakou Siliris, qui a déclaré que les premières estimations du coût de la



reconstruction de la bande de Ghaza dépasse la barre des 70 milliards de dollars, selon une évaluation des besoins urgents établie par l'ONU, l'Union européenne et la Banque mondiale, avec pas moins de 61 millions de tonnes de débris à évacuer. Pour ce qui est du domaine sanitaire, la machine de guerre sioniste a détruit 38 hôpitaux, 96 centres de soins et 197 ambulances, plus de 1670 membres du personnel médical sont tombés en martyrs lors de l'accomplissement de leur devoir humanitaire. Par ailleurs, 268 000 unités résidentielles ont été totalement rasées et 148 000 autres rendues inhabitables, laissant des milliers de familles sans abri, à cela s'ajoute la destruction de 247 sièges gouvernementaux. Sur le plan humanitaire, 39 000 familles ont été victimes des massacres sionistes et 2700 ont été totalement rayées du registre de l'état civil.

Quant au secteur de l'éducation, il n'a pas été épargné par les canons de l'occupation sioniste qui a délibérément bombardé les écoles après que des civils s'y soient réfugiés. Ainsi, le ministère de l'Education et de l'Enseignement supérieur palestinien a recensé la destruction totale de 179 écoles et 63 bâtiments universitaires. De plus, 118 écoles gouvernementales et plus de 100 écoles de l'Unrwa ont été bombardées et vandalisées. L'agression sioniste a conduit au retrait d'un total de 30 écoles avec leurs élèves et enseignants du registre éducatif. Selon l'agence de presse palestinienne, le nombre d'étudiants martyrs dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression est de 19 910 pour 30 000 blessés. Pour ce qui est des personnels encadreurs il a été déploré la perte de 1037 enseignants et administrateurs et 4740 blessés.

Les souffrances endurées par la population de Ghaza n'étaient pas simplement le fait des bombardements, elle a également été soumise à une véritable politique visant à l'affamer et à l'assouiffer. Concernant cet aspect, le ministère de la Santé palestinien a recensé plus de 2600 martyrs, alors qu'ils tentaient d'obtenir de la nourriture au niveau des centres d'aide et plus de 19 100 personnes ont été blessées. La famine a coûté la vie à 460 civils, dont 154 enfants, tant la vie dans la bande de Ghaza était devenue un véritable test de survie quotidien, dont la tragédie se renouvelait à chaque lever de soleil. Afin d'empêcher que ces faits ne parviennent à la connaissance de l'opinion publique et que ne soit dévoilée la véritable nature de l'entité sioniste, cette dernière

a fait également des représentants des médias travaillant sur place sa cible privilégiée, en témoignent les 254 journalistes sciemment assassinés et des centaines d'autres blessés.

Plus grand défi

Le plus grand défi à relever à présent est de faire en sorte que l'accord de cessez-le-feu soit une réalité permanente qui jette les bases d'une paix juste, ne se limitant pas qu'à l'arrêt des opérations militaires mais qui aille jusqu'à assurer aux Palestiniens leur droit à l'autodétermination, selon le SG de l'ONU, M. Antonio Guterres, ajoutant que l'Organisation des Nations unies dispose «de l'expertise, des réseaux de distribution et des relations communautaires nécessaires pour agir. Les fournitures sont prêtes et nos équipes sont en attente. Nous pouvons renforcer immédiatement l'aide en nourriture, en eau, en soins médicaux et en abris». Pour cela, il a souligné la nécessité d'assurer un accès complet, sûr et durable aux travailleurs humanitaires, la levée des lourdes administratives et des obstacles et d'engager dans les plus brefs délais la reconstruction des infrastructures détruites. Il y a espoir certes, mais les observateurs restent dans l'expectative, leurs craintes sont confirmées au regard de l'annonce faite par le bureau média de la ville de Ghaza qui a révélé que malgré l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu et l'arrêt total de la guerre, l'armée sioniste poursuit ses agressions militaires et la violation du cessez-le-feu par le pilonnage de plusieurs zones dans la bande de Ghaza. Ces actes ont fait des centaines de Martyrs et de blessés parmi la population civile, selon le ministère de la Santé palestinien. De plus, les efforts humanitaires font face à des pressions énormes à cause des restrictions excessives imposées sur l'entrée des aides, selon la même source.

En conclusion, on peut affirmer que la catastrophe ne peut être réduite aux seuls chiffres matériels mais elle doit également prendre en compte le coût psychologique pour tout un peuple qui a vécu pendant plus de 700 jours sous les bombardements et la destruction. Malgré cela, ce peuple reste debout, résilient au milieu des décombres et plus déterminé que jamais, exprimant son irréductible attachement à sa terre. Victime d'une des agressions les plus barbares de l'histoire moderne, qui a pris des allures de crime de guerre et de crime contre l'humanité, il poursuit le combat pour libérer la Palestine, donnant le plus bel exemple de courage, de vie et d'espérance pour les générations futures■

2^e édition de la Supercoupe militaire de futsal



Ph El-Djeich

La salle omnisport du Commandement de la Garde républicaine (CGR) a abrité, le 7 octobre 2025, la finale de la 2^e édition de la Supercoupe militaire de futsal pour la saison sportive 2025/2026. Organisée par le service des sports militaires, cette

rencontre opposait le détenteur de la Coupe militaire de futsal (2024/2025), le Commandement de la Gendarmerie nationale, et le champion militaire en titre, l'équipe de la 1^{re} RM. Cette joute a été rehaussée

par la présence du général-major A. Tamizabet, l'inspecteur du CGR, le général A. Djabou, chef de service des sports militaires, ainsi que des cadres supérieurs du CGR et du service des sports militaires. Les deux équipes ont été départagées par la

fatigante séance des tirs au but qui a souri au Commandement de la Gendarmerie nationale dont les joueurs se sont montrés plus adroits, s'imposant sur le score de 6 tirs à 5. Le CGN remporte ainsi le trophée dans sa deuxième édition■

Championnat national militaire de jeux d'échec



Ph El-Djeich

La salle omnisport du complexe régional du sport militaire de la 1^{re} Région militaire chahid Ali-Bouhedja a abrité du 26 au 30 octobre 2025, le championnat national militaire de jeux d'échec pour les catégories dames et messieurs au titre de la saison sportive 2025-2026, avec la participation de

28 équipes représentant les différents Commandements de forces, Régions militaires et grandes unités de l'Armée nationale populaire ainsi que des écoles militaires. Le coup d'envoi de cette manifestation sportive militaire a été donné par l'inspecteur du Commandement des forces

terrestres, le général-major D. Touil, en présence de cadres supérieurs de l'ANP et le représentant de la Fédération algérienne des échecs, dont les résultats par équipes sont :

Catégorie messieurs :

- Équipe de l'Ecole supérieure des transmissions.

Catégorie messieurs :

- Équipe du Commandement de la Gendarmerie nationale.
- Équipe de la 1^{re} Région militaire.
- Équipe de la 3^e Région militaire■

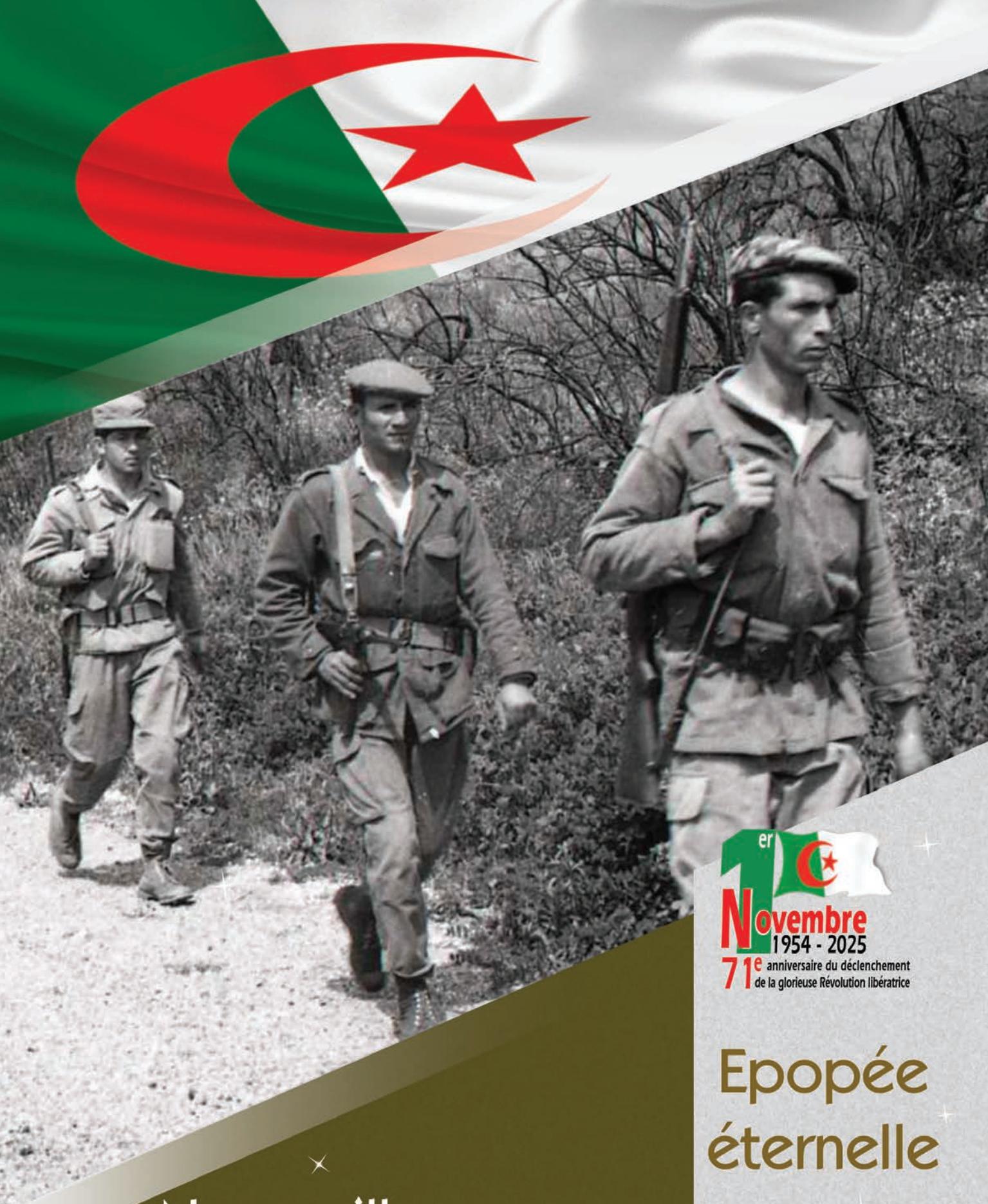


“

Je demeure convaincu que gagner les enjeux du présent et de l'avenir exige d'abord une force morale et une motivation puisées dans notre Histoire nationale, riche en épopées et en actes héroïques gravés dans la mémoire du temps. C'est grâce à cette force que l'Algérie a eu l'honneur de vaincre la volonté du colonialisme moderne et le mérite d'ouvrir la voie de la libération et de l'émancipation aux peuples opprimés du monde entier.

”

Extrait de l'Ordre du jour de Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, à l'occasion de la célébration du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution.



1^{er}
Novembre
1954 - 2025
71^e anniversaire du déclenchement
de la glorieuse Révolution libératrice

Epopée
éternelle

Nos meilleurs voeux

EL DJEICH